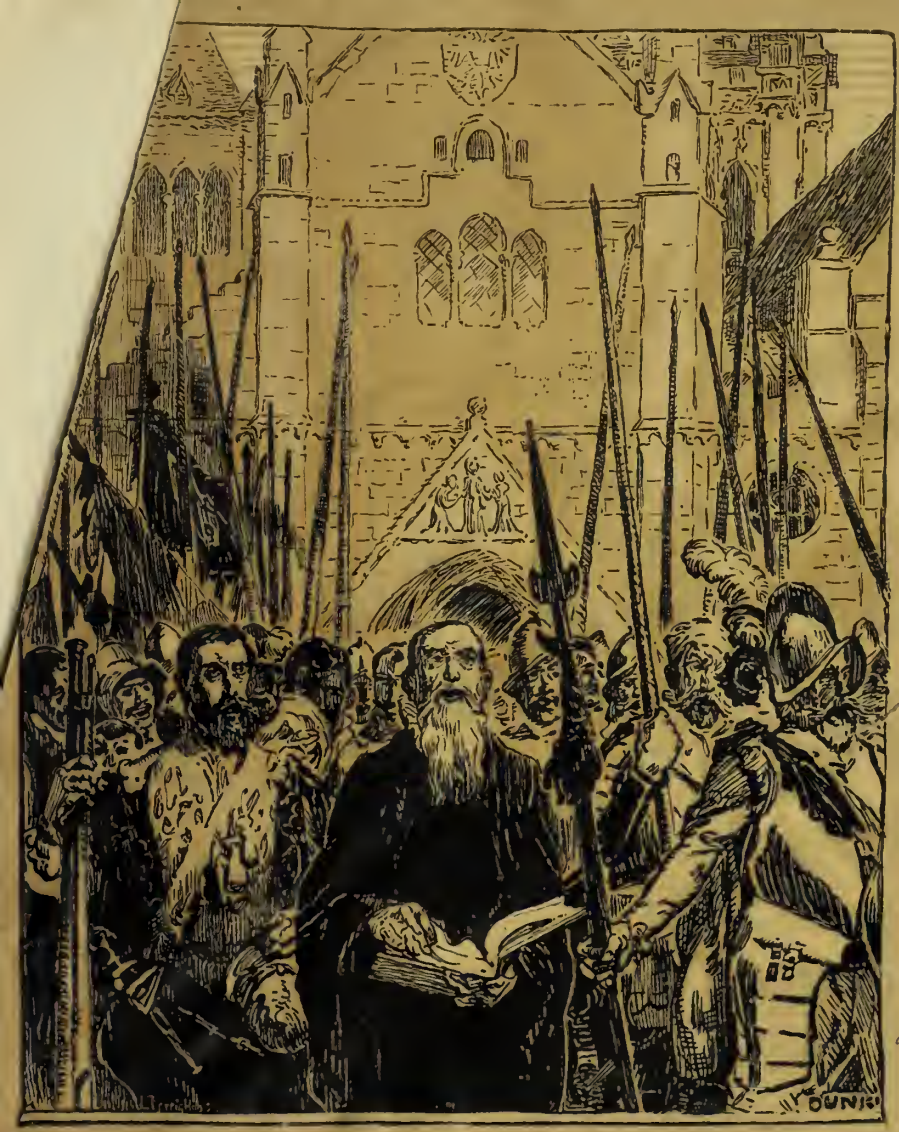

Celui d'en haut (ce qu'è laino).

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

SIXIÈME ANNÉE

ÉDITIONS D'ART. ÉDOUARD PELLETAN, 125, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS.

DUKE UNIVERSITY LIBRARY
DURHAM, N. C.

Rec'd August 18, 1931
Library Fee
Fund.

Exemplaire n° 169.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Duke University Libraries

https://archive.org/details/almanachdubiblio6190unse

ALMANACH
du Bibliophile

(Sixième année)

ALMANACH
du Bibliophile

pour

l'année 1903

CONTENANT

QUARANTE-SEPT COMPOSITIONS DE DUNKI

GRAVÉES PAR PERRICHON

PARIS

ÉDITIONS D'ART

Édouard Pelletan

125, boulevard Saint-Germain, 125

1905

090.9
A445
V.6

Cet Almanach *est un hommage rendu à une ville qui, étant «terre de liberté», est nécessairement terre de bibliophilie.*

Depuis l'invention de Gutenberg, c'est par le livre que les idées d'affranchissement et de vérité se sont propagées. Celles de la servitude et de l'erreur, qui ont voulu employer ce moyen, s'en sont mal trouvées. Elles ont suscité des controverses que le bourreau n'a pu anéantir, car toujours quelque exemplaire du livre condamné subsista, pour l'ensemencement secret des cerveaux. Un exemple récent a montré, en France, que rien ne prévaut contre la Vérité et qu'une majorité de journaux contenant le mensonge n'a pu avoir raison d'une minorité de journaux courageux, déterminés à défendre le droit.

185376

Genève aime les livres. Sa rude et dure histoire, depuis le XVIe siècle, s'est fortifiée et, en même temps, distraite par le livre. Ouvrages de piété, discussions théologiques, Ancien et Nouveau Testament, prêches, — ces livres peu folâtres et qui ne plairaient qu'à demi à nos bibliophiles d'aujourd'hui, — n'en amenèrent pas moins les imprimeurs genevois à exécuter des tours de force comme cette petite Bible en un volume, premier effort fait en ce sens, et que signale Michelet dans les pages éloquentes et vraiment émues qu'il consacre à la ville indomptée.

« Trente imprimeries, écrit-il, jours et nuits haletaient pour multiplier les livres, que d'ardents colporteurs cachaient sur eux, faisaient entrer en Italie, en France, en Angleterre, aux Pays-Bas. Missions terribles! Ils étaient attendus, épiés. Pour le seul fait d'avoir sur eux un évangile français, ils étaient sûrs d'être brûlés. C'est alors que l'imprimerie fit ses deux efforts admirables : la Bible *en un volume, un petit volume, aisé à cacher! et les* Psaumes français avec la musique interlinéaire. *En touchant ce qui reste encore de*

ces vieilles éditions, ces volumes tachés, usés dans les prisons, et qui souvent jusqu'au bûcher firent l'office de confesseurs et soutinrent la foi des martyrs, on est tenté de s'écrier : « O petits livres! petits livres! pauvres témoins des souffrances de la liberté religieuse, soyez bénis, au nom de la liberté sociale! Si quelque chose reste en vous des grands cœurs qui vous ont touchés, puisse cela passer dans le nôtre![1] »

C'est cette Genève âpre et héroïque, cette « ville étonnante où tout était flamme et prière, lecture, travail, austérité[2] », *que cet* Almanach *célèbre. Les écrivains s'y reportent et Dunki, vignettiste si spirituel et si gracieux, y a accordé son inspiration et sa facture, ici, plus sobre et plus heurtée. Il l'a voulu ainsi, parce que le* XVI*e siècle, à Genève, n'avait rien de pimpant, et qu'il faut que chaque chose soit à sa place. Dunki, l'illustrateur de* Servitude et Grandeur militaires *et des* Petits Contes à ma sœur, *qui avait exécuté, avec une*

[1] MICHELET. *Histoire de France. Guerres de religions. L'École des Martyrs.*
[2] *Ibid.*

185376

maîtrise incomparable et une richesse d'imagination rare, les cartons de la fête commémorative du troisième centenaire de L'Escalade, *était particulièrement préparé pour décorer le présent livre de scènes tirées de l'histoire genevoise. Il y a mis une intelligence vive et une passion entraînante. Ce fils de la grande Genève n'a pas été inférieur à la tâche qu'il avait acceptée. Ses vignettes sont pleines de mouvement et de couleur; elles ont trouvé en Perrichon un graveur digne de les interpréter.*

Cet Almanach *sur Genève est le premier volume de cette collection consacré à une ville étrangère de langue française. D'autres suivront. Partout où se parle notre langue, notre sympathie doit aller. C'est remplir un devoir social que de resserrer les liens qui existent entre les peuples du fait de leur langage commun.*

E. P.

Le peuple travaillant aux fortifications.

Le secours de Berne.

Janvier

1	J	CIRCONCIS.
2	V	*s. Basile.*
3	S	*s^e Geneviève.*
4	D	*s. Rigobert.*
5	L	*s^e Amélie.*
6	M	EPIPHANIE.
7	M	*s^e Mélanie.*
8	J	*s. Lucien.*
9	V	*s. Marcellin.*
10	S	*s. Paul,* er.
11	D	*s^e Hortense.*
12	L	*s. Arcade.*
13	M	B. de N.-S.
14	M	*s. Hilaire.*
15	J	*s. Maur.*
16	V	*s. Marcel.*
17	S	*s. Antoine.*
18	D	*s^e Prisca.*
19	L	*s. Sulpice.*
20	M	*s. Sébastien.*
21	M	*s^e Agnès.*
22	J	*s. Vincent.*
23	V	*s. Raymond.*
24	S	*s. Babylas.*
25	D	C. s. Paul.
26	L	*s^e Paule.*
27	M	*s. Julien.*
28	M	*s. Charlem.*
29	J	*s. Franç. de S.*
30	V	*s^e Bathilde.*
31	S	*s^e Marcelle.*

Genève
Terre de liberté!

PAR

M. JULES CLARETIE.

J'AI revu, au printemps dernier, la vieille église où fut inhumé le fier huguenot qu'un arrêt du Parlement de Paris avait condamné à mort pour avoir écrit un livre. Quel livre? L'*Histoire Universelle*. Agrippa d'Aubigné, l'auteur des *Tragiques*, — ces *Châtiments* du XVIe siècle — et des *Aventures du baron de Fœneste*, — ce Cyrano avant Cyrano, — bravait, la plume à la main, sa quatrième condamnation à mort. Plume et épée, il emporta tout à Genève et, après s'être marié à soixante-douze ans, mourut à quatre-

vingts et reposa — après tant d'estocades et d'escapades — sous une dalle de Saint-Pierre de Genève.

La Suisse devait servir de refuge à bien d'autres écrivains, à bien d'autres penseurs, et cette terre, où le spectre de Calvin sembla pourtant présider, un jour, au brûlement de l'*Émile* de Jean-Jacques, devant l'Hôtel de Ville, devint plus d'une fois — et c'est sa gloire — terre d'asile pour la pensée libre et les lettres ailleurs proscrites. Oui, que de fois, la parole étouffée ici fut écoutée et applaudie là-bas, et je me rappelle avoir accompagné Glais-Bizoin dont la censure impériale interdisait à Paris une pièce et qui instituait en une sorte de cour d'appel, le théâtre de Genève. L'admirable et touchant accueil réservé au vieux député opposant par la population génevoise qui nous attendait à la gare! *Le Vrai Courage* (c'est le nom de la comédie qui semblait périlleuse aux censeurs) n'était certes pas un chef-d'œuvre. Mais il suffisait que la pièce fût déclarée « impossible » dans sa patrie pour qu'on lui donnât l'hospitalité là-bas. Jean-Jacques Rousseau, assis au bord du Léman et contemplant l'eau bleue du lac et les voiles des bateaux, blanches comme les

cygnes, semble incarner l'hospitalité même de la ville pensive et littéraire.

Genève vient précisément, après le monument de Pradier, de rendre un nouvel hommage à l'auteur des *Confessions* en fondant cette *Société Jean-Jacques Rousseau*, qui, en langue française, prend place à côté des *Shakespeare Societies* des pays de langue anglaise, de la *Goethegesellschaft* allemande et de notre société des *Études rabelaisiennes*. Des lettrés, des professeurs comme MM. Eugène Ritter, Bernard Bouvier, Jean Debrit, Émile Rivoire, Alfred Cartier et Charles Seitz se sont mis à la tête de l'œuvre et ont rencontré un appui dans M. Piguet-Fages, membre du Conseil administratif de la ville de Genève. C'est une nouvelle manifestation génevoise de la pensée libre.

En 1832, Chateaubriand écrivait de Suisse à un ami qu'il s'était enfermé à Genève précisément pour écrire ses souvenirs. « Ces Mémoires finis sur terre libre, mon projet est de m'ensevelir en Sicile. » La « terre libre », c'est celle où d'Aubigné vint prendre « le *chevet de sa vieillesse et de sa mort* », où Guillaume Farel se réfugia, comme Théodore de Bèze, comme Sébastien Castalion,

l'apôtre de la tolérance en matière religieuse, dont M. F. Buisson a raconté la vie, comme Béroalde de Verville, comme Cazaubon, comme J.-J. Scaliger, comme tant d'autres dont l'histoire honore les noms. Philosophes ou poètes, érudits ou pamphlétaires, ils trouvent là, ces proscrits, un lieu d'asile. Genève leur rend un foyer, Genève leur donne une tombe.

Et Ferney n'est pas loin où Voltaire peut écrire et railler en paix.

La proscription est un fléau qui reparaît périodiquement à travers l'histoire. Au lendemain de Décembre, l'Empire envoie hors des frontières des penseurs et des hommes d'action. La Suisse est là, tendant ses mains fraternelles. Et tandis que Charras meurt à Bâle, Edgar Quinet écrit à Veytaux, Jules Barni s'arrête à Genève. A Genève ont passé Étienne Arago et Marc Dufraisse, Jousserandot et Challemel-Lacour, Ferdinand Flocon et Eugène Süe. Quand la Belgique, pourtant hospitalière, chasse les réfugiés, la Suisse les recueille. Elle a l'habitude de ces consolations et de ces douleurs. A l'heure même où j'écris, des épaves de nos dernières colères y vivent dans le labeur et dans la paix.

Quoi de plus beau pour un pays que d'être le refuge de ceux qui souffrent, et qui souffrent parce qu'ils ont espéré, rêvé, cherché, combattu! Genève leur ouvre ses bibliothèques où l'esprit humain a versé des trésors, ses universités où un Édouard Rod, esprit supérieur, parle comme il écrit, ses musées où les artistes génevois, si bien étudiés par M. Baud Bovy, montrent leurs chefs-d'œuvre, où Liotard complète La Tour.

Et comment oublier que cette libre terre fut, en 1871, le refuge, l'asile et le salut de nos malheureux soldats reculant devant la force, dans la neige, sous les obus! Il y eut là une heure de fraternité magnanime. Falguière l'a immortalisée et le Guillaume Tell, de Mercié, donné à Lausanne par M. Osiris, témoigne de la reconnaissance de la France. La Suisse, en ces temps-là, fut plus grande par la bonté que la nation victorieuse l'était par sa brutale toute-puissance.

Terre libre, c'est le nom de ce pays de travail et de pensée.

Terre de liberté et de science, terre de lettrés et de chercheurs où notre vieil ami Cherbuliez retrouva, un jour, la pervenche de Jean-Jacques en demandant son secret à une sculpture de Phi-

dias. Une fleur qui pousse à côté d'un marbre. La blancheur des Alpes et le bleu du lac où Mme de Staël regrettait la boue de sa rue du Bac. De la lumière et de la vie, c'est tout Genève et c'est toute la Suisse : des montagnes, un ciel clair et l'air libre des glaciers.

On régale magnifiquement les envoyés de Berne, pour l'alliance.

Une «Journée» à Berne.

Février

1 D	s. *Ignace.*	10 M	s^e *Scholastiq.*	19 J	s. *Gabin.*
2 L	PURIFICAT.	11 M	s. *Adolphe.*	20 V	s. *Sylvain.*
3 M	s. *Blaise.*	12 J	s^e *Eulalie.*	21 S	s. *Pépin.*
4 M	s. *Gilbert.*	13 V	s. *Enogat.*		
5 J	s^e *Agathe.*	14 S	s. *Valentin.*	22 D	Quinquag.
6 V	s^e *Dorothée.*			23 L	s. *Gérard.*
7 S	s. *Fidèle.*	15 D	Sexagésime.	24 M	s. *Mathias.*
		16 L	s^e *Julienne.*	25 M	CENDRES.
8 D	Septuagés.	17 M	s. *Luce.*	26 J	s. *Nestor.*
9 L	s^e *Apolline.*	18 M	s. *Siméon.*	27 V	s^e *Honorine.*
				28 S	s. *Romain.*

L'escalade

(*Onze décembre 1602*)

PAR

M. ANATOLE FRANCE.

Charles-Emmanuel

Le duc Charles-Emmanuel avait perdu la Bresse, le Bugey, le pays de Gex, tous ses pays de langue française, hors la Savoie. Resserré dans ses montagnes, il ne songeait plus à s'étendre sur la Provence et le Dauphiné, mais il espérait encore mettre la main sur Genève. Cette république avait-elle été comprise dans le traité de paix conclu en 1598, à Vervins, entre la France et l'Espagne? Le roi de France, bon ami des Génevois, disait que oui. Le roi d'Espagne, beau-père de Charles-Emmanuel, ne disait

mot, ce que le duc de Savoie entendait comme un encouragement à traiter Genève en ennemie, d'autant qu'elle était huguenote.

Favorablement située au bord d'un lac, la ville n'était ni très grande, ni très riche, ni très forte. Elle ne comptait pas plus de douze mille habitants, et n'entretenait pas de garnison étrangère. Entourée de murs et de fossés et ses trois portes munies de bonnes défenses, elle était gardée par les bourgeois et les habitants. C'était pour la plupart des marchands drapiers, hommes simples, fort attachés à leur ville et à leur religion. P. Matthieu a dit dans son histoire : « L'humeur de cette ville est de demeurer libre. L'inimitié est naturelle à la plupart des habitants de cette ville contre le duc, et si enracinée que, s'il les pressait de vive force aux extrémités d'un siège, ils se résoudraient, comme ceux de la Nauthe, à mêler leurs cendres avec la fumée de leurs maisons. »

Le duc de Savoie avait pour lieutenant général, dans « ses pays de ça les monts », un seigneur d'Albigny, dauphinois de naissance, vieux ligueur, qui avait quitté la France à l'avènement du roi Henri. Ce seigneur, qui haïssait violemment ceux

de Genève, les flattait parfois pour les tromper sur ses desseins. Il n'y réussissait pas tout à fait. Dès le printemps de l'an 1600, le Conseil de la ville apprit que le seigneur d'Albigny amassait ses troupes en Savoie, et ces messieurs avaient, par précaution, fait visiter les herses des portes, les boulevards et les canonnières. Au mois de décembre 1602, le Conseil reçut des avis plus précis d'une expédition dirigée contre eux. Mais à cette date, le duc Charles-Emmanuel leur envoya le président de Chambéry pour les endormir par des paroles d'amitié. Pendant ce temps, le seigneur d'Albigny préparait son coup de main.

Le 11 décembre, qui était un samedi, après avoir réuni sa troupe sous le bourg fortifié de Bonne, il se mit en marche sur Genève à six heures du soir. Cette nuit du 11 décembre est la plus longue de l'année. Le ciel était noir.

Cette troupe, composée de Français renégats, d'anciens ligueurs, d'Espagnols et d'Italiens, montait à deux mille hommes environ. En tête marchait la compagnie des gardes du seigneur d'Al-

bigny, armés de toutes pièces. Puis venait le régiment du baron de la Val d'Isère et quatre compagnies de cavalerie. Le gouverneur du château de Bonne servait de lieutenant au seigneur d'Albigny. Il se nommait Brunaulieu ou Brignolet, natif de Picardie. On dit qu'avant de partir, il s'était fait donner l'extrême-onction et on l'entendit s'écrier qu'il voulait mourir au monde s'il ne vivait dans Genève.

Les troupes marchaient lentement, alourdies par le matériel qu'elles transportaient, haches et gros marteaux, et les claies pour jeter sur les fossés et les échelles destinées à l'escalade. Ces échelles, peintes en noir, étaient munies par le bas de pointes qui devaient les fixer à terre et, par le haut, de crochets de fer afin d'agripper les murs. Elles se composaient de diverses pièces, qui s'emboîtaient les unes dans les autres, de manière à s'allonger ou se raccourcir au besoin.

Les Savoyards arrêtaient les paysans qu'ils rencontraient pour que ceux-ci n'allassent point donner l'alarme à Genève. Comme ils approchaient de Champey, ils crurent voir dans le ciel des flammes et des colonnes de feu. Ils en eussent pris peur. Mais il se trouvait parmi eux des astro-

logues du duc qui les persuadèrent que c'était signe de victoire.

Ils suivirent le cours sinueux de l'Arve, entre les haies vives qui les cachaient, au bruit des eaux qui couvrait le cliquetis de leurs armes. Au bord de la rivière, un lièvre qu'ils levèrent traversa le chemin. Soit que plusieurs d'entre eux le voulurent prendre, soit, comme on l'a dit, que ce lièvre parut d'un mauvais présage, cette rencontre causa du désordre dans les rangs.

Après six heures de marche, ils furent devant Genève. A cinq ou six cents pas du fossé, les premiers arrivés aperçurent une rangée de ces pieux que les tisserands plantent en terre pour tendre des cordes et y faire sécher le drap. Sans doute qu'ils prirent ces pieux pour des fourches d'arquebuse, car ils se crurent tombés dans une embuscade et commencèrent à se rabattre vivement sur leurs compagnons. Puis, s'étant rassurés, ils se mirent à longer le Rhône jusqu'à la prairie de Plainpalais, que bordent les fossés de la ville. On fit halte. Le gros de la troupe occupa la prairie. Et le capitaine Brunaulieu avec les plus résolus, au nombre de trois cents hommes environ, s'approcha de la contrescarpe entre la porte de la Monnaie et

la porte Neuve. Ce n'était pas au hasard qu'il se dirigeait. Étant venu souvent, de nuit, reconnaître les abords de la ville, il avait observé que cet endroit n'était pas gardé. Il descendit donc dans le fossé avec les capitaines et les gens d'armes. A leur approche, des canards effrayés s'enfuirent en battant des ailes à grand bruit et en poussant de longs cris. Les Savoyards avaient de suffisantes raisons pour ne point songer, en cette rencontre, aux oies du Capitole; ils n'en craignaient pas moins que cette volaille ne donnât l'alarme aux sentinelles. Ils restèrent cois un moment. Mais, voyant que rien ne bougeait dans la ville, ils jetèrent des claies dans le fossé et passèrent dessus. Puis ils dressèrent trois échelles. Pour encourager les soldats à monter, Brunaulieu leur dit que pendant plusieurs nuits, il avait jeté des cailloux à cet endroit du mur sans que personne eût rien entendu, et, cette fois encore, il lança une pierre contre le rempart. Les gens du duc se mirent à escalader. Arrivés en haut ils furent inquiets de ne trouver personne qui leur tendît la main. On leur avait promis, pour leur donner du cœur, qu'ils rencontreraient des amis de l'autre côté du mur. Au milieu de l'échelle, un capitaine, nommé de Son-

naz, fut pris d'un saignement de nez et reçut, par surcroît, sur la poitrine, un moellon détaché de la muraille, qui l'étourdit et l'obligea à descendre, ce qui fit que ceux qui étaient en dessous de lui vidèrent aussi l'échelle.

Cependant, au pied du mur, le seigneur d'Albigny haranguait les soldats, leur disant qu'ils trouveraient dans la ville honneur et profit. Il leur laissait le tout, résolu qu'il était à rester dehors. A côté de lui, un jésuite, le Père Alexandre, les exhortait plus onctueusement encore.

Il leur promettait que, par ces échelles, ils iraient tout droit en paradis, mais non sur l'heure, car il les assurait au contraire qu'ils ne mourraient ce jour-là ni par eau, ni par feu, ni par glaive.

Ils remontèrent. Brunaulieu, le capitaine d'Attignac, le capitaine de Sonnaz et cinq autres, entrés les premiers dans la place, se glissèrent en bas de la courtine et se risquèrent à parcourir deux à deux les rues avoisinantes.

Ayant trouvé la ville endormie, ils firent signe aux autres, qui entrèrent à la file, jusqu'au nombre de deux cents et plus, casque en tête, l'escopette à la ceinture, le coutelas en main; et

d'autres avec la pique ou la demi-pique ou l'arquebuse.

A mesure qu'ils entraient, ils s'allaient serrer contre les maisons qui regardent sur la courtine ou se couchaient à plat ventre sous les arbres du boulevard. Pour commencer l'attaque, Brunaulieu attendait qu'il fît jour et que l'arrière-garde eût le temps d'approcher. Mais à deux heures et demie environ, un soldat, qui faisait sentinelle dans la tour de la Monnaie, entendant du bruit dans le fossé, appela le caporal, qui envoya un homme en reconnaissance. Cet homme s'avance sur le parapet avec sa lanterne et son arquebuse. Il voit des gens venir à lui, crie : « Qui-vive » et tire. Aussitôt il tombe blessé à mort. Mais la sentinelle en faction à la tour de la Monnaie entend les coups de feu, demande : « Qui va là ! » et décharge son arme pour avertir le corps de garde.

Brunaulieu et ses compagnons, voyant qu'ils étaient découverts et se trouvant d'ailleurs en nombre suffisant dans la ville, agirent sans tarder davantage. Ils se divisèrent en petites troupes. Une de ces troupes courut à la porte Neuve. Un soldat nommé Picot en faisait partie. Il portait

un pétard pour faire sauter cette porte et donner entrée au gros des Savoyards qui attendait dans la prairie de Plainpalais. La sentinelle fut tuée. Mais les treize hommes qui composaient le corps de garde, après avoir déchargé leurs arquebuses sur les assaillants, coururent donner l'alarme à la maison de ville et dans divers quartiers.

Les Savoyards les poursuivirent jusqu'à l'arsenal, en quoi ils agirent sans prudence, car lorsqu'ils revinrent à la porte Neuve, un Génevois, monté sur la porte, fit tomber la herse devant le pétardier qui ne put poser son engin.

Quatre ou cinq des gens du duc avaient traversé la ville et s'étaient portés sur la Tertasse, du côté du lac. Un citoyen, qui avait sa maison en cet endroit et s'était réveillé des premiers, les rencontre et les prenant pour des Génevois, leur demande :

— Où est l'ennemi!

Ils lui répondent :

— Tais-toi, poltron! Viens ça! Demeure des nôtres. Vive Savoie!

Il s'échappe et va donner l'alarme dans le quartier.

Par toute la ville, les bourgeois sortaient, armés,

de leurs maisons. Les uns se rendaient au poste qui leur était assigné; les autres couraient à l'ennemi. Les cloches sonnaient le tocsin. Les gens du duc criaient : « Vive Espagne! Vive Savoie! Ville gagnée! Tue! Tue! A mort! A mort! » Des Savoyards, répandus par les rues, imitaient le coassement des grenouilles. C'était le cri de ralliement des Génevois. Et quand les citoyens leur criaient : « Qui va là? », ils répondaient : « Amis! »

Quelques-uns, pour détourner la défense, allaient appelant : « Aux armes! Aux armes! » Et ils annonçaient que : l'ennemi était à la porte de Rive, désignant ainsi un point opposé à la porte de l'escalade.

Cependant une poignée de braves Génevois vint tomber, tête baissée, sur les soldats qui se tenaient sous la porte Neuve. Deux ou trois citoyens furent tués à la première chaîne du pont. Mais les autres poussèrent en avant et firent grand mal aux Savoyards. Le pétardier fut tué. Ses compagnons repoussés jusqu'à la seconde chaîne. Ils combattirent résolument mais ils furent contraints de rallier le gros de leur troupe. Quelques-uns s'avisèrent d'entrer dans les maisons pour s'y cacher. On les prit aussitôt.

Un canon fut braqué sur le boulevard contre le fossé. Au premier coup tiré, les Français renégats du baron de la Val d'Isère et tous les soldats qui attendaient dans la prairie de Plainpalais, tranquilles et mesurant déjà à la pique, en imagination, le drap des marchands génevois, crurent que le bruit venait du pétard qui défonçait la porte Neuve. Ils crièrent aux armes et se mirent en marche, tambour battant, croyant entrer par l'ouverture. Mais ils trouvèrent visage de bois. Un second coup de canon chargé à mitraille leur fit grand mal.

A cette heure, les Savoyards qui étaient entrés dans la ville ne pouvaient plus s'y tenir. Chargés vigoureusement par les citoyens et arquebusés des fenêtres, ils coururent aux échelles dont ils ne purent faire usage, endommagées qu'elles étaient par la mitraille. Ils se jetèrent du haut du parapet dans le fossé, où beaucoup girent blessés ou morts. L'un d'eux chut sur le Père Alexandre, qui en fut endommagé. Ils laissaient, tant dans la ville que dans le fossé, cinquante-quatre des leurs tués et treize prisonniers.

Le seigneur d'Albigny, furieux d'être déconfit par des courtauds de boutique, fit sonner la re-

traite. Il se rendit auprès du duc de Savoie qui, venu proche Genève sans être reconnu, attendait sur la colline de Pinchat des nouvelles de l'escalade. Le seigneur d'Albigny lui rapporta son malheureux succès, à quoi Monsieur de Savoie lui répondit seulement : « Vous avez fait une belle cacade ».

Le lendemain, les neuf capitaines prisonniers, parmi lesquels se trouvaient les capitaines d'Attignac et de Sonnaz, furent conduits devant le Conseil, qui les condamna à être pendus comme voleurs et brigands. Et aussitôt ils furent menés au gibet dressé sur le boulevard de l'Oie. Ils étaient déjà expédiés quand on en amena quatre autres qu'on venait de trouver gisants dans le fossé. L'un de ceux-là, le caporal Lalime, blessé d'un coup d'arquebuse, n'avait plus la force de monter à l'échelle, mais il gardait sa bonne humeur : « Voilà d'autres pendus, s'écria-t-il, voilà mes maîtres. Il n'y a pas de danger que je sois pendu un peu plus bas. »

Dans cette affaire, seize Génevois avaient péri ; vingt-quatre étaient blessés, dont l'un vécut seu-

lement jusqu'à la Noël. Les morts furent enterrés au cimetière de Saint-Gervais, contre le mur du temple, et le Conseil ordonna qu'une pierre fût élevée à leur mémoire.

L'Ambaßadeur du Pape en Suiße a vainement fait solliciter ceux de Soleure de nous abandonner.

Aßemblée du Conseil des Deux-Cents.

Mars

1	D	Quadragés.	10	M	s. Doctrové.	19	J s. Joseph.
2	L	s. Jacob.	11	M	s. Euloge.	20	V s. Joachim.
3	M	s. Marin.	12	J	s. Marius.	21	S s. Benoît.
4	M	s. Casimir.	13	V	s^e Euphrasie.	22	D Lætare.
5	J	s. Adrien.	14	S	s^e Mathilde.	23	L s. Victorien.
6	V	s^e Collette.	15	D	Oculi.	24	M s. Thimothée.
7	S	s. Th. d'Aq.	16	L	s. Cyriaque.	25	M Annonc.
8	D	Reminis.	17	M	s. Patrice.	26	J s. Emmanuel
9	L	s^e Françoise.	18	M	s. Alexandre	27	V s^e Lydie.
						28	S s. Gontran.
						29	D Passion.
						30	L s. Amédée.
						31	M s. Benjamin.

Coup d'œil sur l'histoire de la république de Genève

PAR

M. HENRY FAZY.

Henri IV.

Ce n'est point chose facile de retracer en quelques pages l'évolution historique d'une vieille cité qui, entourée de puissants voisins, a réussi, au prix d'incessants efforts, à maintenir son autonomie. Nous le tentons néanmoins.

Les annales de Genève s'ouvrent par le nom de Jules César. L'an 58 avant Jésus-Christ, Genève (Genava) était le dernier oppide (ville ou bourgade fortifiée) des Allobroges; un pont sur le Rhône reliait l'oppide à la rive des Helvètes. Lorsque les belliqueuses peuplades de l'Helvétie,

se trouvant à l'étroit, se décidèrent à envahir la Gaule, César quitta à la hâte la capitale de l'Empire, se rendit à grandes journées dans l'Allobrogie et arriva à Genève. Dans l'intervalle de deux semaines il fit élever, le long du Rhône, un retranchement qui a soumis à une rude épreuve la sagacité des commentateurs et des auteurs militaires. La frontière romaine était désormais à l'abri; les Helvètes cherchèrent vainement à forcer le passage; ils durent changer d'itinéraire et s'engagèrent dans les défilés du Jura; le génie de César leur infligea une sanglante défaite sur les bords de la Saône et les obligea à regagner les âpres vallées qu'ils avaient imprudemment quittées.

Genève vécut de la vie paisible des petites municipalités gallo-romaines jusqu'au moment où la décadence de l'Empire livra la Gaule aux invasions des Barbares. Les Bourguignons ou Burgondes s'établirent sans difficulté dans les fertiles contrées, au milieu desquelles se dresse la chaîne du Jura; par une sorte d'euphémisme, les Bourguignons apparaissent non comme des ennemis, mais comme « des auxiliaires de l'Empire ». Il se conclut un compromis entre les propriétaires du sol et

les envahisseurs; dès l'an 456, les Bourguignons partagent les terres entre eux et les sénateurs gaulois.

Les rois bourguignons comprirent tout le parti qu'ils pouvaient tirer de l'admirable situation géographique de Genève. Gondebaud fixa sa résidence à Genève, restaura la ville et en agrandit l'enceinte. C'est de Genève que partira la pieuse Clotilde pour épouser Clovis, chef des bandes franques et fondateur de la royauté française.

Le premier royaume de Bourgogne n'eut qu'une courte durée; en 534, il fut envahi et conquis par les rois mérovingiens. Genève devint une ville franque; en 773, Charlemagne s'y arrêta en se rendant en Italie; il y tint un champ de mai avec ses guerriers francs. Malgré son puissant génie, ses qualités militaires et administratives, Charlemagne n'avait pu asseoir l'empire sur des bases solides et durables; après lui, l'édifice s'écroula et sur ses ruines se constituèrent plusieurs petits états, entre autres le royaume de *Bourgogne transjurane*, dont Genève fut l'une des villes principales. Ce royaume avait sa raison d'être, puisqu'il représentait une race distincte, le peuple bourguignon; il aurait pu se maintenir

et se développer, s'il avait eu à sa tête une dynastie habile et énergique, mais les rois bourguignons ne surent contenir ni les prélats, ni les comtes, et, comme le dit un vieil historien, Chorier, l'état de Bourgogne tomba dans une confuse anarchie. Rodolphe III, qui mourut en 1032, ne trouva rien de mieux que de léguer sa couronne à l'empereur Conrad le Salique.

Genève devint ainsi ville d'empire, sous la souveraineté de son évêque; pendant plusieurs siècles, tout l'intérêt de son histoire se concentre sur les luttes incessantes et opiniâtres que soutiennent les évêques contre les dynastes du voisinage, contre l'antique et illustre maison des comtes de Genève, puis contre les comtes de Savoie.

Tandis que les évêques s'efforcent de maintenir leur souveraineté temporelle, les bourgeois de Genève, lentement et patiemment, creusent leur sillon et travaillent à constituer la *commune jurée*. Par une étrange dispensation du sort, ce sont les comtes de Savoie qui les soutiennent dans leurs premières tentatives d'émancipation communale. La maison de Savoie n'avait alors qu'un but, c'était d'affaiblir, de saper à son profit le pouvoir épiscopal; elle supposait que plus tard elle aurait fa-

cilement raison des bourgeois et de leur commune jurée; elle se trompait dans ses calculs.

Dans les premières années du XIVe siècle, les bourgeois de Genève, plus ou moins discrètement appuyés par les comtes de Savoie, réussirent à obtenir la consécration définitive de la commune et la reconnaissance de la magistrature syndicale. Dès lors, les relations de l'évêque avec ses sujets se modifient. Le pouvoir épiscopal avait longtemps lutté contre la commune jurée qu'il considérait comme une nouveauté pernicieuse; de guerre lasse, il se résigne à tolérer ce qu'il ne peut détruire et finalement, en 1387, un évêque doux et conciliant, Adémar Fabri, confirme solennellement les franchises de Genève.

La paix étant conclue entre l'évêque et ses sujets, on pouvait croire que désormais les Genevois, appuyés sur le roc de leurs franchises, vivraient paisiblement sous la houlette, mais, pour eux, des dangers d'une autre nature allaient surgir. Les comtes de Savoie ne s'étaient alliés aux bourgeois que pour les asservir; ils vont se retourner contre ceux dont ils ont favorisé les premiers efforts vers la liberté; ils éviteront d'abord la violence et chercheront par l'in-

trigue à pénétrer dans la place; ils feront installer sur le siège épiscopal des princes de leur maison, des clients ou des créatures. La maison de Savoie suivait un plan habilement conçu et qui pouvait graduellement la conduire au but de son ambition; le but, c'était de substituer sa souveraineté à celle de l'évêque. On supposait que les Genevois s'accoutumeraient insensiblement à l'idée d'un nouveau régime politique qui était de nature à leur assurer de sérieux avantages matériels. C'était mal connaître la population de Genève, indépendante, frondeuse, et surtout profondément attachée à ses franchises[1].

Entre les Genevois qui voulaient être libres et le duc de Savoie qui entendait les asservir, le conflit aigu était inévitable; il éclata sous le règne de Charles III, qui réussit à assurer le siège épiscopal à son parent, le bâtard Jean de Savoie,

[1] Rappelons à ce propos un fait curieux. Le premier duc de Savoie, Amédée VIII, qui devint l'antipape Félix V, s'était attribué l'administration du diocèse de Genève; il mourut en 1451, et on assure qu'on avait placé sous sa tête, dans la tombe, une vieille bible de parchemin à la fin de laquelle étaient écrits ces mots : «Geneva civitas, situata inter montes, arenosa, parva, *gentes semper petentes aliqua nova*». C'était une prophétie!

puis à une de ses créatures, Pierre de la Baume. Le peuple de Genève ne tarda pas à s'apercevoir que son évêque était un instrument docile entre les mains du duc. Alors s'engagea une lutte cruelle, mais féconde, qui provoqua, du côté de Genève, d'héroïques dévouements. Pendant de longues années, une poignée de citoyens énergiques et résolus s'imposa tous les sacrifices pour assurer l'indépendance de la cité. C'est l'une des époques dramatiques de l'histoire de Genève. Philibert Berthelier, en 1519, Amédée Lévrier, en 1524, meurent de la main du bourreau pour avoir courageusement résisté aux entreprises de Charles III; un prêtre d'un esprit cultivé et délicat, François de Bonivard, subit, pour la cause populaire, une captivité de six ans dans le cachot de Chillon. Ces hommes qui se sacrifiaient sans espoir, qui ne pouvaient pas même compter sur la renommée, avaient au cœur l'amour indomptable de la liberté. En se sacrifiant, ils donnèrent cependant aux Genevois un exemple de constance et de patriotisme qui ne fut pas perdu.

La partie qui se jouait était fort inégale; le duc avait pour lui tous les avantages; de toute

part il serrait la ville comme dans un étau; il avait même des intelligences dans la place. La ville, en effet, était divisée : d'un côté le parti populaire qui, à l'imitation des Suisses, se donnait le nom d'*Eidgenossen* (liés par serment, confédérés), par corruption *Eignots;* d'un autre côté, le parti de Savoie, beaucoup moins fort numériquement et auquel on accolait le surnom insultant de *Mamelus,* par analogie avec les Mamelouks d'Égypte. Ainsi l'ennemi était à la fois à l'extérieur et à l'intérieur; dans des conditions aussi défavorables, qui sait si les Eignots n'auraient pas été finalement écrasés? Mais quelques hommes dévoués réussirent, au prix des plus grands efforts, à obtenir l'appui des deux puissantes républiques de Berne et de Fribourg. Grâce aux démarches incessantes d'un patriote éprouvé, Besançon Hugues, un traité de *combourgeoisie* fut négocié et conclu en 1526 entre Genève d'une part, Berne et Fribourg d'autre part. C'était presque le salut, car le traité assurait en même temps aux Genevois les bienfaits d'une alliance défensive et offensive et la réciprocité des droits et franchises.

Tandis que la lutte se poursuivait entre Genève et le duc de Savoie, un conflit d'une autre nature,

une révolution religieuse, se préparait au milieu du bouillonnement des passions. On n'a pas encore raconté dans quelles conditions particulières les idées réformées s'infiltrèrent lentement et graduellement à Genève; le sujet mériterait d'être étudié de près, car rien ne peut être plus intéressant que de se rendre compte du travail mystérieux qui s'accomplit dans les consciences; ce sujet, nous ne pouvons pas même l'effleurer dans une aussi rapide esquisse. En fait, Genève offrait un terrain des plus favorables au développement des nouvelles tendances, les citoyens s'étant habitués peu à peu à considérer l'évêque comme un ennemi de leurs libertés, comme l'allié de la maison de Savoie. Lorsque Farel, Froment et Viret entreprirent leur œuvre de propagande théologique, la semence était déjà jetée; elle ne demandait qu'à germer. Le fougueux Farel imprima une puissante impulsion au mouvement, mais il était réservé au génie méthodique de Calvin, à sa volonté tenace et implacable, de donner à la Réforme génevoise, à la Réforme française, son organisation dernière, sa forme définitive. Le réformateur picard accomplit, dans l'espace d'une vingtaine d'années, une œuvre

dont on ne saurait contester la singulière grandeur; par le seul ascendant de sa lumineuse intelligence et de sa volonté constamment tendue, il courba Genève sous son autorité, il transforma la cité, sa croyance religieuse, sa législation, le caractère même de ses habitants; il avait trouvé une république aux allures démocratiques, il en fit une république à la spartiate. Il porta son activité dans tous les domaines, créa un collège et une académie, organisa l'Église et l'État, et en même temps, il se multipliait pour répandre au loin ses doctrines théologiques. Les appréciations les plus divergentes, les plus opposées, ont été formulées sur Calvin, sur sa théologie, sur ses principes et ses moyens de gouvernement, mais nul ne peut contester chez cet homme extraordinaire la puissance de l'effort, nul ne niera la grandeur de l'œuvre accomplie.

A Genève, Calvin rencontra de vives résistances; on ne courbe pas aisément une population énergique et fière, qui avait résisté à ses évêques et aux ducs de Savoie. Pour arriver à son but, Calvin dut s'appuyer, en premier lieu, sur les réfugiés français et italiens qui, persécutés dans leur pays, vinrent en grand nombre chercher à Genève

la liberté de leur croyance; ces réfugiés devinrent les auxiliaires dociles et zélés du réformateur. Les anciens patriotes genevois cherchèrent à se grouper et à résister; ils avaient embrassé le nouveau culte par amour de la liberté, et ils ne pouvaient se résigner à accepter un régime de contrainte politique; partisans de la liberté, ils sont connus, dans l'histoire de Genève, sous le nom de *Libertins;* vainement, ils résistèrent; ils furent écrasés, proscrits. Calvin resta tout-puissant : inflexible dans ses idées, il ne toléra ni opposition, ni contradiction; le supplice de Gruet, le bûcher de Servet, la proscription de nombreux libres penseurs demeurent comme des taches ineffaçables. Après Calvin, Théodore de Bèze, avec moins de raideur et d'absolutisme, continua l'œuvre de son maître et de son ami; pendant plus de trente ans, il exerça une influence incontestée sur les affaires de l'État et de l'Église.

La Réforme avait achevé de creuser entre Genève et la Savoie un fossé infranchissable, mais Charles III avait échoué dans toutes ses tentatives; il fut la victime de ses rêves d'ambition : attaqué successivement par la République de Berne et par le Roi de France, il succomba dans

la lutte, ne conservant de tous ses États héréditaires que Nice et Verceil. Genève respira, mais la maison de Savoie ne pouvait accepter le fait accompli ni renoncer à ce qu'un ambassadeur de France appela plus tard « la soif de Genève ». Il était réservé à Charles-Emmanuel Ier de tenter un effort suprême contre la petite cité qui, dans l'intervalle, était devenue la Rome protestante. Dès les premières années de son règne, Charles-Emmanuel manifesta clairement ses intentions; en 1585, lorsqu'il partit pour aller épouser à Saragosse l'infante Catarina Michele, il dit à ses familiers « qu'il brusleroit ses bottes plus tost que de n'avoir pas Genève à son retour ». Plus tard, lorsque l'infortunée Marie Stuart monta sur l'échafaud, il se vanta « qu'il raseroit Genève en représailles ». C'était se montrer bien présomptueux; en réalité, Charles-Emmanuel manquait des qualités maîtresses qui pouvaient le conduire au succès. Il était énergique et brave, mais léger et mobile, incapable de suivre patiemment l'exécution d'un projet. En 1589, il fit campagne sans être préparé, et cependant il avait à combattre des républicains austères qui n'hésitaient pas entre la mort et la servitude. Les résultats de la guerre de

1589 furent désastreux pour le duc, et Philippe II dut intervenir pour sauver son gendre. Plus tard, en 1602, le duc tenta sa fameuse « escalade », qui échoua piteusement. Il fut cruellement puni de son équipée, car le Pape et Philippe II n'eurent aucun scrupule de désavouer une tentative qui avait, à leurs yeux, le tort inappréciable de n'avoir pas réussi. Charles-Emmanuel comprit alors toute l'amertume de sa situation; dans une lettre écrite au lendemain de l'escalade à son neveu, le marquis d'Este, il exhale tout son dépit, toute sa colère; il ne recule même pas devant la crudité des termes :

« Vraiment, dit-il, il y a quoi devenir fou quand on pense comment l'affaire a manqué, après qu'on l'ait eue, pour ainsi dire, dans la main! Mes péchés méritaient tout ce qui est arrivé et davantage; Gastaldo disait que la fortune est une p . . . , parce qu'elle ne court qu'après les jeunes gens; ainsi, j'espère que quelque jeune, un jour, en verra la fin . . . »

Quoi qu'il en soit, le prince orgueilleux et hautain qu'était Charles-Emmanuel se vit dans la dure nécessité de traiter avec « les courtauds de boutique » qu'il avait vainement cherché à écraser;

signer un traité de paix avec les Genevois, c'était, disait-il, « se ravaler quasi à l'égalité avec eux ». Cette humiliation, qui était un châtiment, il dut la subir et, en 1603, grâce à l'intervention conciliante des Cantons suisses, la paix fut finalement conclue. Le traité dit *de Saint-Julien* consacra l'indépendance de la république de Genève et lui assura des avantages considérables, notamment au point de vue des relations commerciales. Sans doute, les ducs de Savoie ne renoncèrent pas en un jour à leurs prétentions héréditaires, mais le jeu des événements les amena peu à peu à changer d'objectif. *La soif de Genève et la faim de Grenoble*[1] n'occuperont plus dans leur politique la place essentielle; l'Italie réservait à la maison de Savoie un vaste théâtre, d'amples et brillantes compensations.

Genève voyait son horizon s'éclaircir du côté de la Savoie, mais, à la fin du XVIIe siècle, la situation devint difficile et périlleuse d'un autre côté. Lorsque Louis XIV révoqua l'édit de Nantes et d'un trait de plume réduisit au désespoir un million et demi de huguenots, combien d'infortunés tournèrent leurs regards vers Genève,

[1] Ce sont les expressions dont se sert l'ambassadeur Du Fresnes.

qui, pour eux, était la ville sainte! Les magistrats de la République furent en proie aux plus cruelles perplexités : accueillir les proscrits, c'était entrer en conflit avec le Roi; les repousser, les refouler, c'était manquer à un devoir d'humanité, c'était en même temps renoncer à un droit imprescriptible et sacré, au droit d'asile. Genève fit son devoir, tout son devoir, malgré les réclamations incessantes et les accès de colère du résident du Roi; elle ouvrit ses portes aux victimes du fanatisme; en un seul jour, il se présenta jusqu'à 2,000 réfugiés! Dans une des plus belles pages de son Histoire de France, Michelet a rappelé en termes émouvants les sacrifices énormes, continus, auxquels se soumirent alors les Genevois.

Avec le XVIIIe siècle s'ouvrit, pour la petite République, l'ère des agitations civiles et des révolutions. Le gouvernement s'était peu à peu concentré dans les mains d'un certain nombre de familles privilégiées qui se répartissaient les honneurs et les fonctions; la coterie dominante commit la faute d'écarter de la carrière des emplois quelques hommes nouveaux auxquels le talent donnait des droits. L'orage, qui grondait sourdement depuis quelques années, éclata en 1707.

Les mécontents se placèrent sur le terrain de la souveraineté populaire pour réclamer des réformes qui, aujourd'hui, semblent anodines. Un exemple suffira. Aux élections annuelles, le citoyen était tenu de *dire son vote* à l'oreille du secrétaire d'État, en présence, sous les yeux des candidats ! Le parti populaire demandait que l'élection se fît par bulletins au scrutin secret, afin que le choix fût libre et que le déchiffrement présentât moins de chances d'erreur et de fraude. Le Gouvernement, tremblant pour ses privilèges et pour son autorité, implora le secours des cantons aristocratiques de Berne et de Zurich. Dès que les troupes suisses entrèrent à Genève, le gouvernement commença à sévir. L'un des représentants du parti populaire, Nicolas Lemaître, arrêté comme séditieux, fut pendu; Pierre Fatio, qui était devenu l'idole du peuple, fut condamné à être arquebusé : il mourut avec le courage et la résignation d'un martyr. Dans son œuvre de répression, le Petit Conseil n'épargna pas même les plus humbles partisans des réformes.

La répression sanglante n'avait pas supprimé les causes du mécontentement; le feu couva longtemps sous la cendre, et, de 1734 à 1737, à

propos d'une taxe illégale, de nouveaux troubles éclatèrent. Les gouvernements de Berne et de Zurich, qui redoutaient le progrès contagieux des idées démocratiques, se décidèrent à intervenir, et la Cour de France joignit sa médiation à celle des deux grands cantons protestants. Le cardinal Fleury envoya à Genève avec pleins pouvoirs le comte de Lautrec, lieutenant général de la province de Guyenne; il lui recommanda les citoyens et ajouta : « N'oubliez pas, Monsieur le comte, que le peuple n'a jamais tort. » Maxime qui peut paraître étrange dans la bouche du ministre de Louis XV. Lautrec se montra impartial et conciliant, et après six mois de pourparlers les médiateurs réussirent à poser les bases d'un arrangement qui fut ratifié le 8 mai 1738 par le peuple réuni en conseil général. L'acte de médiation peut être considéré comme la charte de la démocratie génevoise, car il consacrait le principe de la souveraineté populaire; il attribuait à l'ensemble des citoyens le droit d'adopter ou de régler les lois, le droit d'élire les principaux magistrats, d'accepter ou de rejeter les nouveaux impôts. C'était un succès pour le parti populaire, et on peut être surpris que les représentants de la France,

de Berne et de Zurich, c'est-à-dire d'un état monarchique et de deux républiques aristocratiques, se soient trouvés d'accord pour admettre le principe de la souveraineté populaire.

L'édit de 1738 fut suivi d'une ère de prospérité et de concorde qui dura près de vingt-cinq ans. La paix était complète, lorsque le gouvernement la troubla sans motif par ses imprudentes et coupables mesures contre les deux principaux ouvrages de J.-J. Rousseau. Imitant le Parlement de Paris, le Petit Conseil fit lacérer et brûler par la main du bourreau l'*Émile* et le *Contrat social*, ces deux chefs-d'œuvre qui illustraient Genève dans la personne d'un de ses enfants (juin 1762). C'est alors que Rousseau, aigri et profondément froissé, renonça à sa qualité de citoyen de Genève, mais les nombreux amis et admirateurs qu'il comptait dans sa ville natale prirent énergiquement sa défense et demandèrent le redressement de la sentence. Le gouvernement ne voulut rien entendre; le procureur général Tronchin descendit dans l'arène et publia ses *Lettres de la campagne*, pour appuyer le Conseil. J.-J. Rousseau répondit aussitôt par ses admirables *Lettres de la montagne*, dans lesquelles, armé de sa dialectique

puissante, il réfutait point par point l'argumentation du procureur général. Voltaire, qui suivait d'un œil attentif les dissensions de la petite République, reconnut lui-même qu'il y avait quelque chose de fondé dans les réclamations des citoyens; pour une fois, il se trouvait d'accord avec Rousseau. Le débat s'envenima et nécessita finalement une troisième intervention qui, malheureusement, ne devait pas être la dernière. Les médiateurs, et notamment le représentant de la Cour de Versailles, M. de Deauteville, se montrèrent fort opposés aux revendications populaires; aussi leur *Prononcé* fut-il rejeté par l'assemblée du peuple à la majorité de 1095 voix contre 515. Une poignée de républicains énergiques et résolus bravait ainsi la Cour de Versailles et les gouvernements de Berne et de Zurich. L'amour indomptable de la liberté pouvait, seul, expliquer une semblable témérité! Il y eut de mauvais moments à traverser; le duc de Choiseul bloqua le petit territoire de la République, et pendant des mois les relations commerciales furent interrompues. Et cependant le parti populaire fut dédommagé de ses efforts et de ses sacrifices; le gouvernement aristocratique de Genève finit par céder,

et un projet dit d'*arrangement* ou de *conciliation* termina le conflit (1768). Cet édit, qui rétablit temporairement l'union entre les citoyens et les magistrats, accordait au peuple des avantages appréciables, notamment le droit de procéder, dans certains cas, à la réélection du Petit Conseil. Le gouvernement devenait ainsi tributaire de l'opinion publique; il avait à compter avec le souverain, avec le peuple.

L'édit de 1768 réalisait un progrès, mais il ne pouvait être considéré comme une solution définitive. La lutte était engagée entre deux principes, entre le parti populaire démocratique dit des *Représentants,* et le parti oligarchique dit des *Négatifs,* entre ceux qui réclamaient les réfornes et ceux qui les refusaient obstinément[1]. De nouveaux troubles éclatèrent en 1781. Les Représentants imposèrent au gouvernement un édit de pacification conçu dans l'esprit le plus large, le plus avancé; cet édit abolissait les privilèges féo-

[1] Entre les citoyens des deux partis, l'hostilité fut parfois très vive; Voltaire, dans son conte de l'*Homme aux quarante écus,* veut donner une idée de la gaieté de M. André, qui faisait des miracles : « Il aurait, dit-il, fait souper gaiement ensemble un Corse et un Génois, un *représentant* et un *négatif,* un mufti et un archevêque.»

daux, huit ans avant la Révolution française, il émancipait les natifs [1] et les sujets, et leur accordait le bénéfice de l'égalité civile. Le triomphe des Représentants fut éphémère : la France, la Sardaigne et la République de Berne se concertèrent pour pacifier Genève, c'est-à-dire pour écraser la démocratie. Vergennes, le ministre de Louis XVI, entendait supprimer à jamais des discussions qu'il appelait des *catéchismes de rébellion*. Au mois de juin 1782, Genève fut investie par une armée de 11,000 hommes, 6,000 Français commandés par le marquis de Laucourt, 2,000 Bernois sous les ordres de Lentulus, et 3,000 Sardes conduits par le comte de la Marmora. Cette armée avait à sa disposition une puissante artillerie. Genève était à la merci d'un bombardement, et cependant la population emportée par un enthousiasme héroïque était prête à tous les sacrifices. Les chefs du parti des Représentants qui, au milieu de l'effervescence générale, conservaient leur sang-froid, reconnurent que la résistance était matériellement impossible. Autant ils s'étaient rendus populaires en cherchant à or-

[1] On appelait natifs les descendants d'étrangers qui avaient été admis au droit d'habitation.

ganiser la défense, autant ils devinrent odieux lorsqu'ils conseillèrent la soumission. Il fallut se résigner; le 2 juillet, les troupes françaises, sardes et bernoises franchirent les portes de la ville; Genève était réduite à l'état de ville conquise; elle offrit pendant de longs mois le spectacle d'un vaste camp retranché.

En France, une voix éloquente s'éleva en faveur de Genève opprimée, la voix de Mirabeau. Le futur tribun s'adressa au ministre Vergennes, le conjurant de rappeler les troupes françaises, « dans lesquelles, disait-il, le citadin de Genève, accoutumé à d'autres idées, à d'autres mœurs, ne voit que des instruments de tyrannie, destinés à violer sa pensée jusqu'au fond de son âme ». La lettre de Mirabeau se terminait par un appel pathétique à la clémence du ministre. « Oh vous, sur qui les fautes de vos prédécesseurs ont pesé trop et trop longtemps, ne dédaignez pas de protéger une poignée d'hommes libres et, j'ose vous l'assurer, dignes de l'être, dont le salut ou la perte sont dans vos mains. Que le libérateur de l'Amérique ne puisse jamais être appelé le destructeur de Genève! »

L'éloquent appel de Mirabeau ne fut pas en-

tendu. Un édit élaboré sous la protection des baïonnettes étrangères consacra le triomphe des tendances les plus restrictives.

Les événements dont Genève fut le théâtre en 1782 eurent, au dehors, un retentissement considérable; à la vérité, il ne s'agissait que d'une parvulissime République, comme l'appelait Voltaire, mais les principes engagés donnaient à la lutte un intérêt particulier. Aussi, M. Sorel a-t-il dit avec raison : « C'était la Révolution française qui se préparait à Genève en 1782 et se répétait pour ainsi dire en raccourci sur ce petit théâtre[1]. »

La démocratie genevoise, compromise en 1782, se releva en 1789. Les événements qui agitaient la France eurent leur contre-coup à Genève; des clubs s'y constituèrent sur le modèle de ceux de Paris; Genève eut ses *Marseillais* et ses *Montagnards*, qui essayèrent d'introduire le régime de la Terreur. De déplorables excès furent commis par une foule d'énergumènes, mais la grande majorité du peuple genevois et même du parti révolutionnaire resta étrangère aux actes de violence criminelle qui attristèrent cette période

[1] *L'Europe et la Révolution française*, par Albert Sorel. Paris, 1885, p. 142.

de l'histoire de Genève. En 1794 fut promulguée une constitution nouvelle qui garantit les droits primordiaux du citoyen et qui établit la souveraineté populaire sous la forme la plus démocratique. Cette constitution, qui couronnait un siècle d'efforts, ne put porter ses fruits, car, en 1798, par les intrigues de quelques citoyens égarés et du résident Desportes, Genève perdit son indépendance et fut réunie à la République française.

En 1813, par l'initiative courageuse de quelques anciens magistrats, Genève recouvra son indépendance, et peu après elle fut appelée à faire partie de la Confédération helvétique; en même temps, les traités de Vienne, de Paris et de Turin lui assuraient un très modeste accroissement de territoire, de manière à dégager et à relier entre elles les localités genevoises enclavées en pays sarde ou français.

La restauration de la République de Genève s'était accomplie sous l'empire des idées de réaction qui triomphaient alors dans l'Europe entière. La constitution nouvelle, promulguée en 1814, porte l'empreinte de ses origines; elle fut élaborée par des hommes qui avaient le culte de l'ancien régime et qui, instinctivement, se défiaient du

peuple. Les Genevois étaient heureux d'avoir recouvré leur indépendance, et au début ils acceptèrent sans trop murmurer la charte octroyée en 1814, mais peu à peu le vieil esprit démocratique se réveilla. Quelques réformes, diverses concessions, furent arrachées au gouvernement qui se défendait tant bien que mal en se plaçant sur le terrain du « progrès graduel », mais le progrès était si lent, si graduel, qu'il paraissait insensible. Finalement l'opposition s'accentua : de *libérale* elle devint *radicale.* Une première manifestation du mécontentement populaire, très menaçante, eut lieu en 1841 et fut suivie d'une revision constitutionnelle qui réalisa un progrès notable en établissant le suffrage universel.

Le gouvernement conservateur, qui ne pouvait se soustraire à l'esprit de coterie, réussit encore à se maintenir pendant quelques années, mais, vivement combattu par une opposition habile et énergique, il perdait chaque jour du terrain. Dès 1845, il commit une faute énorme et irréparable en se séparant de la Suisse libérale sur la question des Jésuites et du Sonderbund (alliance séparée des cantons catholiques). L'appréciation exacte de la situation, nous la trouvons dans les lignes

suivantes, que Guizot adressait à Rossi le 6 juin 1845 : « La Diète sera grosse et tout y tient à un fil; que le canton de Genève lâche pied, il y aura majorité contre les Jésuites. *Le sort de Loyola en Suisse dépend en ce moment de Calvin* ».

L'attitude du gouvernement, si contraire aux traditions de la Rome protestante, fut vivement critiquée; le chef de l'opposition radicale, James Fazy, provoqua, dans le quartier de Saint-Gervais, d'imposantes manifestations populaires. A la protestation indignée des radicaux, le gouvernement répondit par une mesure hâtive en appelant des troupes sous les armes. Aussitôt des barricades s'élevèrent dans le quartier de Saint-Gervais.

Le 7 octobre 1846, les barricades élevées sur les ponts du Rhône furent attaquées et emportées à coups de canons; les sapeurs du génie protégés par des tirailleurs s'élancèrent sur la brèche; la route était frayée, plusieurs détachements de milice s'y engagèrent et vinrent se ranger sur le quai; mais là ils eurent à compter avec un ennemi d'autant plus redoutable qu'il était invisible. Des carabiniers, postés à l'intérieur des maisons, dirigeaient sur les soldats un feu incessant et meurtrier. Le peuple de Saint-Gervais opposait ainsi aux troupes

du gouvernement une résistance énergique et inattendue. Le Conseil d'État avait cru qu'il suffirait d'une simple démonstration militaire pour rétablir l'ordre, il s'était trompé; il ne se sentit pas le courage de continuer la lutte à outrance et de couvrir de ruines une partie de la ville. Il prit le parti de se retirer.

La révolution était consommée; un gouvernement provisoire fut élu par acclamation dans une imposante assemblée populaire, et le chef du parti radical, James Fazy, prit la direction des affaires. Doué de facultés géniales, familiarisé avec toutes les questions d'organisation politique, Fazy élabora une nouvelle constitution, la constitution de 1847, qui est encore aujourd'hui la charte de Genève. Il sut orienter la vieille république de Calvin dans le sens d'une démocratie avancée, en garantissant à la fois les droits individuels et le libre exercice de la souveraineté populaire. Les visées de Fazy étaient élevées et libérales; il voulait faire circuler l'air et la lumière dans la vieille Genève, imprimer une impulsion salutaire à l'industrie et au commerce, faire de Genève la capitale véritable de la vallée du Léman, réaliser la plus grande somme de bien-être et de liberté pos-

sible. Il réussit en partie à accomplir son œuvre et on peut dire, sans être taxé d'exagération, qu'il a été le véritable initiateur de la Genève moderne; il la dépouilla de ses remparts devenus inutiles et il l'affranchit du joug d'institutions surannées.

« Les gens du duc nous font mille maux & fascheries. »

La cite du Refuge.

Cornette de cavalerie allant à la découverte.

Avril

1 M	s. *Hugues.*	10 V	Vendredi S.	19 D	Quasimodo.
2 J	s. *Franç. P.*	11 S	s. *Léon.*	20 L	s. *Théodore.*
3 V	s. *Richard.*			21 M	s. *Anselme.*
4 S	s. *Isidore.*	12 D	Pâques.	22 M	s^e *Reine.*
		13 L	Férié.	23 J	s. *Georges.*
5 D	Rameaux.	14 M	s. *Tiburce.*	24 V	s. *Gaston.*
6 L	s. *Prudent.*	15 M	s^e *Anastase.*	25 S	s. *Marc.*
7 M	s. *Clotaire.*	16 J	s. *Fructueux.*		
8 M	s. *Albert.*	17 V	s. *Anicet.*	26 D	s. *Clet.*
9 J	s^e *Marie E.*	18 S	s. *Parfait.*	27 L	s. *Frédéric.*
				28 M	s. *Aimé.*
				29 M	s. *Robert.*
				30 J	s. *Ludovic.*

Agrippa d'Aubigné

PAR

M. PAUL HYACINTHE LOYSON.

Agr. d'Aubigné.

QUEL est cet homme assis à l'écart dans cette antichambre royale? Alceste? Peut-être. Mais Alceste héroïque. Voyez dans ces yeux la flamme intérieure qui veille, témoin d'une conviction suprême. A vingt pas, il respire sa grandeur d'antan. Il est d'une pièce. Il garde, sous l'habit de brocart, le buste droit, moulé par l'armure de fer qui manque. Il fume encore de quelque chevauchée épique... A la rumeur servile des voix qui s'enflent dans la salle des fêtes attenant, il hoche les épaules, croise les cuisses et, regardant en lui-même, revoit : Jadis,

jadis, aux bords de Loire... La foire de la petite ville d'Amboise bat son plein. Grand concours de bon peuple en liesse. Soudain, fendant la presse, deux cavaliers en voyage, un homme et son gamin de huit ans et demi. Là! Les voilà qui s'engagent sur le pont. Mais l'homme a serré la bride, il tombe en arrêt, pâlit d'émoi, et le fils, *picquant vers lui*, découvre alors l'objet de son trouble. Au rouge éclat du soleil baissant, sur *un bout de potence*, des têtes encore humaines s'alignent, des faces grimacent, convulsées, étirées, meurtries, rictus horribles, peaux tannées des intempéries, gorges béantes, coagulées d'une pourpre noire, aux effilochures de chair, et, sous une paupière bridée, un reste d'œil retourné où une dernière expression d'extase ennoblit encore cette pourriture desséchée... De toute sa chaleur qui lui remonte aux joues devant ces dépouilles des *compagnons*, le père huguenot crie son indignation, harcelé bientôt par le bon peuple qui se renflamme de fanatisme. Et ce cri, plus tard, quand le fils qui l'entend toujours, nous le transmet, ce cri prend la forme d'un vers synthétique, épigraphe à tout un poème, la valeur

d'un symbole immense, applicable à toute une histoire :

Ils ont décapité la France, les bourreaux !

Voilà pourquoi cet homme rêve dans cette antichambre et, au bruit de la fête, détourne sa vue dédaigneuse par la croisée, vers la campagne, où déjà, contre ces bourreaux, il assigne en témoignage l'air, l'eau, le feu, les monts et les arbres, toute la Nature outragée qu'ils l'aient souillée de meurtre et de peste ![1]... Le nom de cet incorruptible justicier, de ce vivant souvenir qui monte la faction de la conscience à la porte des rois félons ! Parbleu ! C'est le vieux Agrippa !... Un groupe de courtisans passe-t-il à sa portée, malheur à eux ! *Macquereaux !* Il les larde de brocards. C'est un gouailleur de première force. Cet aigre grelot de l'ironie sonnera dans tous ses propos, dans tous ses écrits, voire les religieux. Toujours il l'a sur lui qui tinte. Et il n'est pas maître de sa verve. Sitôt sa flèche affilée, il la décoche, dût-elle retomber sur lui, sur sa cause, ce qui arrive, tant pis !... Tenez, voici des dames

[1] *Jugement*, 296.

cette fois, la comtesse de Guiches, propre maîtresse du Roy, *sa garce,* murmure le censeur. Voici la Royne elle-même qui vient de distinguer Entragues, et en plein visage il ose lui parler de *bouc.* Terrible homme. Va-t-il s'arrêter au Grand Roy? Ah bien! Tantôt il le nargue de son confesseur :

Sire, vostre humeur n'est pareille
Aux autres roys qui ont vécu,
Le Cotton vous bouche l'oreille,
Il leur servait de torche cu.

(Prends-t'en au poète, lecteur! C'est un impudique puritain.) Puis, tout à coup, de prophétiser. Au roi, qui lui montre, un soir, aux flambeaux, la blessure qu'il a aux lèvres : *Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, il s'est contenté de les percer; mais quand vous le renoncerez du cœur, il vous percera le cœur!* Et le jour où Ravaillac, *l'infâme poux,* a frappé, comme Aubigné en reçoit la nouvelle et qu'on prétend le coup à la gorge : *Non, non! au cœur!* affirme-t-il, et il dit vrai. Aussi le roi le fuit, ce républicain moraliste, ce pur qui le renvoie sans cesse à sa conscience, *à la cognoyssance de soy-même pour vider la question.* On fuit! Qu'a cela ne tienne!

Il s'empare du petit chien Citron que son royal seigneur laissait dépérir, après l'avoir fait coucher à ses pieds, comme ce fut l'heur d'Aubigné. Et il l'envoie à l'oublieux, non sans avoir épinglé au collier du disgrâcié un sonnet dont voici la chute :

> Courtizans qui jetez vos desdaigneuses veuës
> Sur ce chien délaissé, mort de faim par les ruës,
> Attendez ce loyer de la fidélité.

Jarnicotton ! c'en est trop ! Le roi s'en vient le tancer tout furieux, et quand l'offense, comme il n'arrive pas rarement, s'est inspirée, chez Agrippa, d'une délicatesse de conscience, Henri lui jette à la tête toute la vertu de l'ancienne Rome : *Dieu vous gard, Sertorius, Manlius, Torquatus, le vieux Caton, et si l'antiquité a encore quelque plus sévère capitaine !* . . . Et puis, on se rapatrie. N'est-on pas frères, vit-on pas en noise perpétuelle ? Au dedans, au dehors, a-t-on pas un air de ressemblance ? Ces deux visages . . ., ce même nez . . ., cette même coupe de barbe . . . Oui, frères d'armes et de jeunesse. Aux années de luttes légendaires, on lisait la Bible ensemble sur le champ de bataille, au même livre . . . La foi, au vrai, n'est pas égale chez les deux.

Chez l'un, profonde, tragique, raison même de la vie. Chez l'autre... il ne demande pas mieux! Mais, à la fin, il ne sait plus à qui entendre de Du Perron, le cardinal, ou d'Agrippa, l'homme du *Dézert!*.... Alors on se rebrouille. Volontairement, Agrippa prend le chemin de l'exil. Les lettres du roi vont l'y chercher. Brûlées, sans lire. Sa Majesté est à la mort... Qu'elle meure! Henri soupire après son ami! Le voici à bride abattue. On s'embrasse, on s'assoit, on cause. *Sire, défaites trois boutons de vostre estomac et me dites pourquoy vous m'avez pu hayr*... Ah! roi prodigue, infidèle, toi qui enfonças au cœur de l'ami comme une épine empoisonnée, cette épreuve affreuse, cette date — 21 juillet 1593, — l'Abjuration!... toi qu'il espérera jusqu'au bout, contre l'espoir et l'évidence et la louche nécessité du règne, ramener au bercail de la foi, comme il t'aime, tout apostat, lui l'âpre Kent d'un roi Lear à folie légère, comme il est fier de son Henry, comme ce nom lui gonfle les narines, comme sa main tremble sur la grande page où roulent ses larmes, comme il te pardonne pour de bon, au fond de la mort, et comme il grave ta gloire

au marbre permanent qui est l'éternelle mémoire de la postérité :

Henry le Grand, si grand que la paix ni la guerre
Ne lui ont fait souffrir maîtres ni compagnons,
Trouve repos au ciel que tu n'eus point sur terre,
Guerrier sans peur, vainqueur sans fiel, roy sans mignons!

Du coup, c'est toute la vive physionomie d'Aubigné que cet amour éclaire, révèle, transfigure. Lui chagrin, bourru, grondeur ! Eh sans doute ! Frondeur surtout (il est Français). Et son royal ami s'est lui-même chargé de donner le branle à cette tradition de maussaderie : *Controlleur, non serviteur . . . Emmyeux par advertissements à tous ceux qui maniaient les affaires . . . .* Mais, s'il vous plaît, autre chose aussi ! Mettez-vous là, en face de son portrait, à Genève : Oh ! le brave homme ! le franc Gaulois ! et, sauf son respect, le bon garçon ! C'est l'*Hercule chrestien* souriant de sa force ! Quelle santé morale parfaite ! Pas ombre d'hypocondrie ! Alceste, soit, mais plus généreux, efficace, sorti de lui-même pour un grand dessein . . . Et de cette force quelle bon-

homie charmante rayonne! Un quart d'heure ne s'écoulera point qu'on n'ait glissé un bras sous le sien... Voyez le front haut, découvert et légèrement amenuisé en pointe comme sous l'empreinte du morion; les cheveux non pas rares mais ras, comme pour y passer la main, avant l'action, d'un geste expéditif qui remet en place toutes les idées... Le nez long, épaté, en pleine trogne; l'oreille longue, charnue, de bon vivant... Et puis, sous les sourcils arqués, très hauts, l'œil clair et vif, au regard affiné de malice, adouci d'un sourire, où la pensée s'accroît à mesure... Enfin, au coin droit de la bouche, ce pli qui ne cède pas à l'amertume... Hein, nous dit-il, vous ne me croyiez pas cette mine-là!

Ai-je dit bonhomie? C'est trop peu. Un cœur d'or sur la main. Gronder, pester, aimer, au fond, en jurant le contraire, c'est la coquetterie des bougons, c'est la vraie marque des héros... Il est héroïque de tous les côtés, et enfant par conséquent. Ses défauts surtout sont ingénus. Vanité c'est enfantillage. A sept ans et demi, s'il faut l'en croire (ce que j'en dis en ce moment décourage un peu la confiance), il traduit *le* Crito *de Platon sur la promesse du père de le faire*

imprimer avec l'effigie enfantine au devant du livre.... Ce travers est, chez lui, de fondation. Si dans l'*Histoire universelle* il ne se mêle que discrètement à son récit, déguisant même sa personne sous la figure ou d'un homme d'armes ou d'un page auquel il souffle, au bon moment, une longue oraison à la Tite-Live, par contre, ouvrez sa *Vie à ses enfants*. Là, sa jactance éclot, s'épanouit, éclate, candide, délicieuse. Au parfum de ses exploits, il se grise tout le premier, mais rapidement, et passe, sauf à revenir... Mais nulle part sa longue jouvence n'est mieux trahie ni en plus heureuse contradiction avec le rigorisme calviniste, que dans les fréquentes confessions de ses amourettes et amours. Outre que sa jeunesse fut orageuse, à ce qu'on dit, sur quoi les détails font disette, il est notoire qu'il avait été un des boute-en-train de la petite académie de Charles IX où, en fin muguet des dames, et en compagnie de Monsieur de Guise, son familier (!), il menait, composait lui-même *mascarades, balets et carousels*. Certes, un tel métier n'était pas son fait, il n'était *ni flatteur ni macquereau* et *l'on cherchait en lui ce qu'on n'y trouvait pas*. La musique même, fort en honneur dans ce cénacle, et dont il se piqua

un instant, comme de presque tous les arts, la musique ne le contentait qu'à force *de guitares, violes, épinettes, luths, pandores et tuorbes* donnant tous à la fois *pour paître la partie sensuelle.* Il eût apprécié Wagner. Aussi un beau matin il s'ensauva avec Henri. Mais toutes ces liaisons dangereuses n'avaient pu ni fausser ni amortir sa grande propension à aimer. Il aime tout le long de sa vie. Il a le cœur des vrais amants, qui s'embrase vite et brûle longtemps. A la bataille, il porte un bracelet de cheveux. Pour Diane Salviaty, nièce de la Cassandre de Ronsard — de Ronsard, son Apollon — il immole toute une *Hécatombe* de vers, il est vrai, très durs-à-cuire... Lui qui, plus tard, dans les *Tragiques,* laissera tomber, comme une rose sur un champ de bataille, ce vers parfumé, nostalgique, le plus beau de la Renaissance :

Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise...

il meurtrit les fleurs à coup de sécateur, il *pétrarquise,* malheureux! Alceste s'essaye au sonnet d'Oronte!... Tant peut l'amour sur son cœur... Une autre fois, c'est Suzanne de Lézay qu'il aperçoit à sa fenêtre comme il gagne la frontière,

résolu à s'expatrier. Le voilà qui s'arrête, change de propos, épouse. Et ce trait n'est-il pas charmant! Revenant de guerre vers sa femme, il l'avertit de son retour par deux billets *l'un à dix lieues, appréhendant que d'une prompte joie on peut mourir.* Morte, *il ne passe guères nuit sans la pleurer pendant trois ans* et il *lui garde fidélité et chasteté quatre ans après, de même qu'avant son mariage il avait fait pendant trois ans.* Glissons sur Jacqueline Chayer, qui vient ensuite, sa maîtresse au sens moderne. Quoi! Allez-vous lui jeter la pierre! S'il ne l'épouse en secondes noces, c'est par excessive délicatesse envers ses enfants du premier lit. Comme je vous le dis. Et vous êtes quittes pour avoir eu une mauvaise pensée. Encore fallut-il *grandes suasions* avant d'amener Jacqueline à ce pas. Ses enfants! ses filles! Mais il s'en occupe diligemment! Pour elles, il compose un traité de Logique où les termes de *forme* et de *matière,* trop rébarbatifs à des oreilles féminines, sont accommodés poétiquement. Ses fils! L'infâme Constant, qui passe à l'ennemi! Mais il en dote la descendance et à lui-même, bravé par lui, deux fois trahi, combattu les armes à la main, il consent de rouvrir son cœur de père si le transfuge

règle son compte avec l'autre Père... Pour Nathan, l'illégitime, vivante image de son *ord péché,* comme il le prend en dilection! Pauvre Engibaud! S'il le baptise d'abord à rebours, comme on le sent heureux de faire taire enfin la dure morale et de lui accorder, sur la permission de ses filles, de retourner casaque franchement, de montrer le velours de son pourpoint!

Dites, avais-je tort d'avancer que ce rude visage épanoui rayonnait de l'abondance du cœur! Mais je me hâte trop de clore la liste. Voici dame Burlamaqui, austère Genevoise, qui vient l'épouser en dernières noces, pour couronner ses soixante-douze ans. Dernières, qui sait! Il reste ses noces spirituelles, tendres, exquises, avec la troupe de ses petites-filles. Pour une caresse d'amour qu'elle balbutia, la mignonne Artémise fut cause que le grand-père répandit à ses pieds un trésor : *Et pour ce qu'Arthémise, à l'âge de quatre ans et demi, me dit une parole que je promis faire valoir mille écus, je lui donne mes quatre cents perles, mon gros diamant et le petit en pointe, mes deux grandes émeraudes et un nœud où il y a vingt-cinq diamants enchassés.* (Testament de Th. Agrippa d'Aubigné.)

Tendre, c'est fort bien. Mais rude à l'avenant. S'il goûte les caresses, il se plaît encore mieux aux coups. A nuancer son portrait, gardons de l'affadir. C'est par sa mâle prestance, ses bouillantes énergies, sa sobre fureur, qu'il est, sur toutes choses, héroïque. Comme son style dur, gauche, massif, qui ne l'a pas moins desservi devant la frivole postérité que sa gloire sévère de protestant, il est tout à fait *seizième siècle.* Il retarde même sur son époque. Comme ses vers, d'une lieue, sentent leur fumier de Chanaan auprès des roses de Desportes, qui, dans le même temps, embaument de grâce et d'aisance, de même son âme date de Josué. Et pour son corps de reître à tous crins ou de jeune dieu formidable qui tue sa mère en s'incarnant (*ægre partus*), sevré de caresses paternelles, courant dès l'enfance les pires hasards contre les hommes, les plus âpres épreuves de la nature, dix fois, vingt fois, émoussant le fer, et rejetant même le poison, on se l'imaginerait assez campé dans une fresque brutale par un Andrea del Castagno.

Mais à quel profit tous ces labeurs? Vers quel but cette chevauchée fantastique où, à vue d'œil, cet enfant grandit, traverse tous les âges de la vie, jamais pied à terre, toujours *le pistolet aux dents et le cul en selle!* Est-ce pour assouvir une rapacité de jouissance, fréquente à tous les longs âges de guerre, que ce capitaine fournit une carrière de cinquante-quatre ans, la commence à dix dans le flamboiement fauve du bûcher qui déjà s'allume pour lui; la confirme à seize, en s'évadant de chez son curateur par la fenêtre, le long des *linceuls* de son lit noués bout à bout, une chemise au dos, par une nuit grelottante; la poursuit durant ses années viriles, *en s'apprivoizant à la mort . . . par gentils exercices de guerre,* c'est-à-dire en batailles terribles *qu'aucun peintre,* dit Aubigné, *n'a su rendre, non plus qu'une tourmente de mer;* et la termine, vieillard titanesque, esseulé dans le poudroiement éclairci du combat qui cesse, frappant encore à vide les derniers grands coups d'épée du Moyen Âge!

D'appât de lucre, aucun. D'amour natif, passionné du métier, beaucoup. Mais le secret de cette *geste* furieuse gît ailleurs, au fond même de l'âme sincère. Cet homme mit aux luttes fratricides la

régularité d'un emploi, les éleva à la majesté d'une mission. Il faut, dit-il, se montrer *digne des guerres civiles.* Voyez sa petite troupe qu'il lance sur les flancs des Ligueurs; suivez-la, qu'il insinue, là-bas, par échelons, à travers le pays ennemi, et d'après une tactique nouvelle, presque moderne; remarquez-le lui-même à la tête des siens, recueilli soudain et solennel après la fougue, lui le chef, *l'œil de l'armée*, comme il dit si magnifiquement, et toujours au-devant de lui, au-dessus, vous découvrirez l'Idée pour laquelle seule il combat, la Muse guerrière dans toute sa noblesse, toute sa pureté, qui n'est même plus nationale, et partant n'incite plus son peuple à la conquête ni à la défense d'un bien terrestre (cela n'était plus en question), mais qui, pour la première fois peut-être dans l'histoire militaire, inscrit sur les étendards huguenots cette devise désintéressée : Conscience, Liberté, Justice.

La Foi, voilà le secret de cette existence déconcertante, le ressort de cette activité prodigieuse, le centre vivant de cet être. A des facultés si diverses, multiples et contradictoires, soldat, pamphlétaire, poète, historien et théologien, la

foi impose une forte unité qui empêche aucune d'elles d'étouffer l'autre, qui les soutient toutes organiquement comme une armature d'airain. Et une foi nouvelle, voilà le point; une conviction libre, autarchiste, qui croit encore emprunter son mot d'ordre à un Livre, alors qu'en réalité elle prend déjà sa règle dans la conscience, et qu'elle la prendra un jour dans la raison, puisque chacun reste maître, ou le devient, de l'interprétation de ce Livre. C'est ici la doctrine féconde. Certes, elle n'est encore qu'élémentaire dans l'apologétique d'Aubigné. Si cette foi le meut tout d'une pièce, l'anime de sa fièvre constante, merveilleusement invariable du premier jour jusqu'au dernier, sans trace d'une évolution, elle ne laisse pas, on doit le dire, d'être naïve. Aucun docteur protestant n'a moins senti que ce grand enfant héroïque (plus convaincu que réfléchi et moins avide de persuader ses adversaires que de les confondre) les conséquences inéluctables, futures, du nouveau principe de foi qui porte en lui-même la nécessité du changement et de la destruction même du dogme. Il faut voir sa verve se divertir aux dépens du catholicisme, s'aviser des arguments les plus farces, et coudre d'une épigramme

aiguë les lèvres à ses controversistes. Voici en quels termes il feint que l'hostie transsubstantiée accueille ses dévots :

> Idiotz, qui venez invoquer en ce lieu,
> Si je ne vous dictz mot, attendez que j'oublie :
> Il n'y a pas deux jours que j'estois une oublie,

c'est-à-dire une pâtisserie...

> Et je ne puis si tost répondre au nom de Dieu.

Le trait est bon; mais prenez garde qu'il atteint plus haut qu'une hostie, et que l'admission du surnaturel est également critiquable qu'il s'agisse d'un pain ou de l'homme-dieu.

Il y a plus. La raison même tourne court. La superstition n'est pas loin. Notre exégète hébergea chez lui un être bizarre, son *muet, dæmon encharné*, qui passait pour jouir de la double vue, ce qui est possible. Le réformé n'en est pas moins ici plus voisin du Moyen Âge papiste que de la Renaissance critique. On sait la mémorable dispute qui mit aux prises Aubigné et le cardinal Du Perron. La scène est extraite du *Gargantua*. Sur la fin d'un repas mirifique, les livres des Pères sont déversés sur la table *à hottées*, on ouvre les portes à la foule,

et, devant quatre cents auditeurs, les adversaires font un grand tournoi de syllogismes. L'avantage, au dire d'Aubigné, qui s'en targue, lui serait resté en dernier lieu, grâce à une *mineure* irréfutable. Vu la subtilité de Du Perron, qui passait pour devoir convertir le diable, il est loisible d'en douter. Mais si victoire il y eut, croyez qu'elle tint tout entière à la sincérité compacte du Huguenot plutôt qu'à l'acuité de sa dialectique. L'ardeur d'une sincérité garantit, en quelque mesure, une essence de vérité. Or, ce charmeur de cardinal avait dû faire ses humanités chez Léon X. Après une démonstration de l'existence de Dieu prononcée *ex cathedra*, n'offrait-il pas à Henri IV la démonstration du contraire? Tout autrement Aubigné. Il *croyait Dieu*. Il vivait sa foi. Il donnait la formule durable de toute grande œuvre individuelle, de toute société primordiale, qui est, avec la reconnaissance rationnelle des faits, l'adhésion fervente de l'esprit à une signification morale des choses, la totalisation des phénomènes en une Foi. Par là, outre la supériorité intellectuelle, mais relative, de sa foi sur le catholicisme, il prenait surtout l'indiscutable avantage de la pré-

cellence morale, réalité humaine foncière. Contraste où s'opposaient, mieux encore que dans son pamphlet, le baron *Fœneste* ou l'apparence religieuse, le gentilhomme *Enay* ou la substance même du croyant.

Au demeurant, foi terriblement jéhoviste, peu chrétienne au sens exact. A s'inspirer, en temps de persécutions, de la pure parole évangélique, il faut choisir : l'arène ou les catacombes, le ventre des lions ou celui de la terre. Or les Huguenots tenaient la campagne. S'étonnera-t-on que le Christ d'Aubigné fronce le sourcil et lève une dextre implacable comme celui de Michel-Ange au *Jugement dernier!* Ce Christ-là aussi est *très seizième,* musclé qu'il est comme un spadassin. Michel-Ange, Agrippa, rapprochement logique. L'immortel quatrain du premier sur sa *Nuit* qui prie qu'on la laisse dormir pour ne point voir la honte du temps, a identiquement l'allure, la fierté, l'amertume de tels vers du second :

Les caresses pour le flatteur,
La faveur à la vanité,
Supercherie à la valeur,
Calomnie à la vérité.

Et non moins logiquement, Agrippa, décrivant les tortures infernales, l'emportera en splendeurs atroces, jaillies des profondeurs de sa foi, sur les plus sombres pages de l'Alighieri :

Voulez-vous du poizon? en vain cest artifice.
Vous vous précipitez? en vain le précipice.
Courez au feu brusler? le feu vous gelera;
Noyez-vous? l'eau est feu, l'eau vous embrazera;
La Peste n'aura plus de vous miséricorde.
Estranglez-vous? en vain vous tordez une corde;
Criez après l'Enfer? de l'Enfer il ne sort
Que l'éternelle soif de l'impossible mort!

Les *Tragiques!* D'où vient que le génie à lui seul en ait fait un chef-d'œuvre, malgré les contemporains, malgré la postérité? D'où vient qu'ils sacrent leur auteur le prince, avec Milton, des poètes du protestantisme? Car tel est le caractère d'Aubigné, de quelque côté qu'on le tourne, d'être confronté aux plus grands, Pascal pour la puissance de croire, Corneille par son vers qu'il invente. Qu'est-ce donc que les *Tragiques?* Une épopée religieuse? On le dirait presque à la belle ordonnance du plan. Et ne concluent-ils pas

exactement comme la *Divine Comédie* par une vision séraphique! Levez les yeux, regardez, regardez au delà des étoiles :

> Au palais flamboiant du haut Ciel empyrée
> Reluit l'Éternité en présence adorée...

Là, parmi l'agenouillement des *anges heureux*, le poète lui-même sent *son âme extaticque* lui échapper. Comme Dante qui s'affaisse d'émoi, il s'abîme en Dieu... Œuvre indéfinissable! N'est-ce pas aussi une confession de foi qui coule avec des larmes brûlantes, un effrayant *Miserere*, un indomptable chant de révolte! Oui, oui, cela aussi. Et cependant, en tous ces genres, à côté des *Psaumes* qu'ils traduisent, entre le *Paradis Perdu* qu'ils annoncent et la *Commedia* qu'ils ignorent, les *Tragiques* n'occupent, avec honneur, que le second rang.

Une première place leur appartient souverainement, à la tête de la Satire épique. Supérieur à Juvénal, son maître, auquel le dégoût et l'indignation, superbes qualités négatives, avaient seuls mis la plume à la main, Agrippa réprouve pour bénir, il nie pour affirmer. Il est créateur de vie. Comme par Luther, mais plus sauvagement, c'est

tout le Protestantisme qui, trouvant une voix, chante par lui. Un nouvel idéal s'exprime, que synthétise son épopée. Inférieurs sans doute aux *Châtiments* pour la perfection littéraire, mais non moins puissants, non moins magnifiques, ayant cette gloire de leur avoir servi de modèle, les *Tragiques* les surpassent d'emblée par l'exacte correspondance de l'inspiration au sujet. Les *Châtiments* forcent la mesure, non certes de la haine du poète, mais de la légitimité d'une haine aussi colossale. Le pilori qu'il a dressé est manifestement trop immense pour l'infime bandit qu'il y juche. Le justicier est venu trop tard, ou s'est mépris en passant à côté de sa victime, de sa vraie proie impériale qui était l'Oncle. Dans les *Tragiques*, nulle disproportion de ce genre. Que le poète vengeur soit impitoyable, qu'il décroche la verge d'airain et assène la massue d'Hercule, hardi, hardi encore! les temps sont infects, le sang ruisselle sur la boue, il monte pêle-mêle aux narines des odeurs de poudre, d'alcôve, d'ordure : ouvrez ces pages, sentez!...

Oui, la beauté suprême de cette œuvre est dans sa sincérité directe. La production de l'image poétique y est contemporaine, immédiatement,

de l'émotion. Il semble que la main n'ait pas le temps d'écrire. L'esprit crée par jets enflammés. L'identification subjective est complète, absolue, du poète à l'homme, de celui qui brandit l'épée à celui qui ramasse la plume. Si tel vers est roide, c'est que la main qui le trace garde encore la crampe du gantelet. Ces paquets de vers informes, hérissés, ce sont des faisceaux de lances enchevêtrés par la mêlée. Et cette haleine rauque, pressée, qui court sous les mots, c'est le souffle même de cette fièvre qui brûlait Agrippa quand, le soir, à Castel-Jaloux, cinq fois blessé, il dictait le début du poème. Non, ce n'est pas un livre, c'est une vie, c'est une époque, c'est une foi, c'est *un moment de la conscience humaine,* c'est le τὸ ποιεῖν tel que le voulait Agrippa. Aussi, à tourner ces feuillets, ils secouent sur nous de l'âcre poussière, ils claquent aux vents à petits plis secs, froissés, troués, noircis, comme des étendards de bataille...

La conscience d'Aubigné, voilà où il faut en revenir. C'est elle qui, *pour donner gloire à Dieu,* lui fait, après le récit de ses prouesses, confesser ses hontes à ses enfants, elle qui lui fit repousser les grandes tentations du pouvoir et s'écrier,

lorsque le gouvernement de Belle-Isle lui fut offert pour une félonie, qu'il ne saurait, que *sa conscience le suit de si près qu'elle s'embarquerait avec lui.*

C'est la conscience qui est le génie du poète. La Vérité trouve la Beauté. De Ronsard ou d'Aubigné, quel est l'artiste? Bien. Mais quelle est la vérité de cette époque-là? Le Protestantisme. Donc prenez-moi les *Discours* de Ronsard à la louange du catholicisme, et, à côté, posez les *Tragiques*. Où est la beauté?... Et ce n'est pas hasard. De par une loi de conscience absolue, il ne pouvait en être autrement. Quand a-t-on vu un grand poète ultramontain, c'est-à-dire de la foi romaine, cette déformation d'un idéal qui avait eu ses poètes, dans le cirque, où la torture humaine, enivrée, chantait la joie de s'offrir à Dieu?... Dante, le sublime, est catholique contre le pape. Il le juge au nom de la conscience, scelle sur lui la porte d'enfer. Dante fut un grand protestant. Rome a pour elle une vaste intelligence des hommes, de leurs faiblesses et de leurs bassesses qu'elle conduit. De conscience, point. Cette pénurie est permanente. Des temps récents ont vu renaître une caricature de

la Sainte Ligue. Les péripéties du débat furent moins sanglantes, aussi tragiques; sa signification pareille; plus vaste, peut-être, l'envergure. A nouveau l'éternelle Conscience se dressa, contre Rome toujours, pour une Vérité en progrès, celle de la Justice toute nue. Aussitôt les voix s'élevèrent. Mâles ou novices, elles chantèrent! Et d'une telle sincérité que pas un poète ne balbutia dans l'autre camp! La grande Muse ne sait point mentir.

O mon vieux Agrippa! quand les temps reviendront, amenant doucement par la main la Vérité renouvelée, ou enfonçant nos portes et la précipitant par les épaules; quand elle viendra s'asseoir plus près de nous à nos foyers, toujours plus près, séchant à la flamme ces mains boueuses cette fois, des mains plébéiennes, sanglantes peut-être, oh! puissent les poètes de cette heure-là se lever tout entiers devant Elle, et, s'inspirant de ton saint exemple, leurs chants surgir des profondeurs de la Conscience pour voler à la cime de l'Art!

Il s'en fut demander à Genève *le chevet de sa vieillesse et de sa mort.* En cette terre de liberté,

il vient achever son personnage et ajouter à celui de la Ville. Tous deux ont pris un air de famille, et se complètent.

Devant la porte il rend l'hommage : *Receu avec plus de courtoisie et d'honneur que n'en cerchait un réfugié. Outres les courtoisies ordinaires que reçoiveut eu ceste ville tous les étrangers notables* (jusqu'en 1872), *il fut visité en son logis par le premier sindic; et le mesme le mena au presche pour le loger en la place du premier de l'an passé, qui est le siège qu'on donne par honneur aux Princes et aux Ambassadeurs de Roys; on lui fit un festin public . . . où y eut de fort grands maspans, portant les armoiries du nouveau venu . . .* qui fut installé *au logis de Monsieur Sarrasin, despuis acheté par les Princesses de Portugal . . .*

Sans doute, à se retourner vers la France, vers ces gorges du Rhône par où y entre le fleuve impétueux, mais par où en sort la pensée forte, il sent s'aigrir sa mélancolie. Banni, décrété de mort une quatrième fois, déçu par son Roy, spolié dans ses biens, cédant à vil prix son manoir qu'on menace de raser, trahi par son fils apostat, négligé d'amis nonchalants desquels, vainement, il sollicite des références pour ses

travaux, l'Alceste alors ressuscite. Mais le héros le surmonte encore. L'âme, toute grande, s'élève au-dessus des déboires. Et quand pour consigner les fastes épiques, il taille la plume incorruptible de l'historien, lui l'ancien *partisan,* le protagoniste à corps perdu, il fait parler sereinement une si impartiale justice que les catholiques eux-mêmes s'étonnent et s'inclinent.

Pourtant son dernier geste restait à faire. Sous le poète et l'historien, d'un extrême sursaut, le vieux capitaine se réveille, portant jusqu'au bout dans la Foi cette belle trinité unifiée. Universel comme la Renaissance, il avait débuté à huit ans (lisant, outre Platon, les Rabbins dans l'hébreu, *tout courant*) en vrai Pic de la Mirandole. Il finit, à la Vauban, architecte et ingénieur militaire. Sous ses cheveux blancs, il se rebâtit une maison, trébuche de l'échafaudage, risque de s'empaler, *Dieu n'ayant voulu le laisser en aucun temps ni lieu sans périls.* Puis, d'un zèle filial où s'ajoute presque une intention de symbole, il renforce les bastions de Genève contre l'ennemi catholique. Il court même fortifier Berne à la barbe de ses habitants qui veulent garder leur place ouverte. On plie enfin devant son entête-

ment paternel. Car tous ces gens-là, fils de la Bible, sont ses enfants. On le révère à la ronde; de loin on le consulte; on le souffre dans ses brusqueries toutes gauloises. Parfois, seulement, entre eux, quelque *bourrasque*. Et lui, comme il s'aime à Genève! Comme il s'attache de ses mains pâles d'octogénaire à la citadelle protestante, et jusqu'à ses moindres moellons, vierges de tribut à l'Antéchrist, joyaux de la Foi qu'il enchâsse pieusement! La voilà donc sa patrie! Image de celle où son Dieu l'attend! Adieu, la France ingrate et adultère! Il n'est plus son fils! Il en a même, pour le triomphe de son Dieu, combattu l'unité naissante en la personne de son Roy. Il n'est point Génevois non plus. Il est Protestant tout court. Sa patrie est son Idéal. Suranné? Tant pis! Lui en rêve la résurrection. Résurrection? Il est éternel. Qu'on sonne aux champs! Qu'on lève une armée en Allemagne! Le vieux chef est prêt. A quatre-vingts ans, il recommencera l'épopée! Mais les preux ne sont plus... L'ennemi même s'est épuisé, dissipé... Tant pis! Tant pis! A défaut du présent qui dégénère, il défiera le spectre du passé, il se mesurera aux grandes ombres... Ne

reste-t-il pas des vaincus? C'est assez. Haut l'épée! Il est bien Français tout de même. Et traçant dans la nue un geste fou, il meurt, pressant cette épée inutile, en Don Quichotte de la Réforme...

Une vision suprême manque à sa gloire. Le pendant de celle du pont d'Amboise. Une seule tête cette fois, une tête de vieillard, chenue et ridée, à longue barbe, sanglante par le bas, les lèvres serrées morguant la terre, les yeux au ciel et vivants toujours, — une tête plantée sur un glaive, face à la postérité...

Le syndic Savion se rendant à Turin.

Le Collège de Calvin. « Sapience a basti sa maison & a taillé ses colonnes. »

Mai

1 V	ss. Jac. & P.	10 D	s. Antonin.	19 M	s. Yves.
2 S	s. Athanase.	11 L	s. Mamer.	20 M	s. Bernard.
		12 M	s. Achille.	21 J	Ascension.
3 D	Inv. s^e Cr.	13 M	s. Servais.	22 V	s. Emile.
4 L	s^e Monique.	14 J	s. Boniface.	23 S	s. Didier.
5 M	s. Pie V.	15 V	s^e Denise.	24 D	s. Angèle.
6 M	s. Jean P.-L.	16 S	s. Honoré.	25 L	s. Urbain.
7 J	s. Stanislas.			26 M	s. Ph. N.
8 V	s. Désiré.	17 D	s. Pascal.	27 M	s. Ildevert.
9 S	s. Grég. N.	18 L	Rogations.	28 J	s. Olivier.
				29 V	s. Maximin.
				30 S	s. Ferdinand.
				31 D	Pentecôte.

Les Frères ennemis

PAR

MM. JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

A Madame Sonia Darbell.

Post tenebras lux.

Clément VIII.

MESSER Guido Moroni, banquier padouan, vint s'établir à Genève dans les premières années du XVIe siècle. Sa femme mourut en couches. Le Padouan emporta le nouveau-né hors des murs et personne ne connut le sort qu'il avait fait à l'enfant. Quelques mois plus tard, il épousait en secondes noces la fille d'un bourgeois de Fribourg, qui lui donna un fils. Il ne laissa même pas à sa femme le loisir de regarder la couleur de ses yeux, car, aussitôt

qu'elle fut accouchée, il commanda de seller son cheval, et, son fils chaudement roulé dans son manteau, il sortit de la ville.

On imagine le désespoir de Barbe Moroni quand messer Guido revint à la maison sans ramener l'enfant. Elle pleura, gémit, accabla son mari de questions et de reproches. Le banquier, impassible, l'assura que son fils était en de bonnes mains et refusa de s'expliquer davantage.

Comme si d'avoir été dépossédée de son fils avait tari en elle la source de la vie, la femme du Padouan n'enfanta plus. Le banquier faisait de fréquents voyages loin de Genève. Quand il rentrait à la maison, il ne manquait guère de dire :

— Barbe, j'ai vu votre fils : il est beau et gaillard. On ne peut voir plus bel enfant.

Elle s'informait de la couleur de ses yeux, et s'il ressemblait à un enfant de Fribourg ou de Padoue.

— Il ressemble à un ange, répondait messer Guido.

Le Padouan remarquait avec tristesse que pas une fois sa femme ne s'inquiéta de l'enfant qu'il avait eu de son premier lit.

Elle supplia souvent son mari de l'emmener dans un de ses voyages; il refusait toujours, alléguant l'insécurité des routes, dangereuses même pour les postes du roi de France.

Or, un matin que Guido Moroni surveillait le harnachement de son cheval, il dit à sa femme :

— Barbe, vous aurez ce soir une grande joie.

Elle ne douta pas qu'elle allait voir son fils; tout le reste du jour, elle occupa sa pensée et ses mains à préparer la chambre de l'enfant.

Messer Guido revint à la tombée de la nuit; deux petits garçons l'accompagnaient. De quel regard Barbe Moroni les enveloppa tous les deux ! Ils avaient la même taille, le même teint, les mêmes yeux, à croire qu'ils étaient l'un et l'autre nés de la même femme. Lequel était son fils ? Elle interrogea des yeux son mari : le Padouan se contenta de sourire.

— Merci, dit-elle, d'avoir tenu votre promesse; mais, je vous prie, lequel de ces beaux garçons est le mien ?

— Je m'étonne, répondit le Padouan, que vous n'ayez pas encore deviné les raisons de ma conduite. Si je vous ai sevré de votre fils, ce

n'est ni cruauté, ni fantaisie, mais plutôt prudence et bonté. Savez-vous rien de plus triste qu'une enfance sans caresses ! Je n'ai pas voulu que le premier né de mes fils ignorât la douceur des baisers maternels : cette privation eût allongé sur toute sa vie une ombre. Donc, votre amour, s'il vous plaît, ne distinguera pas entre nos deux enfants. Ils sont, au même titre, vôtres.

A ces mots, Barbe Moroni resta quelques minutes sans voix :

— Ah ! s'écria-t-elle enfin, vous êtes barbare ! A sa naissance, vous m'avez enlevé mon fils. Je l'ai enfanté dans la douleur, pour vous, et je n'en ai pas joui. Vous m'annoncez que vous allez me le rendre ! Et vous me poussez deux inconnus dans les bras et vous me dites : « Choisis ! »

— Je ne vous dis pas « choisis ». Je vous demande d'aimer les enfants d'un égal amour.

— Mon fils ! Dites-moi quel est mon fils !

Elle avait saisi son mari par le col de son manteau et le suppliait âprement.

Le banquier lui prit les mains et répondit, du ton dont il discutait avec les marchands :

— Laissez ces cris, ma bonne. J'ai tenu plus que mon serment. J'avais promis de vous ra-

mener un enfant. Je vous en ramène deux. De quoi vous plaignez-vous?

Théodore de Bèze.

QUELQUE temps, Barbe Moroni espéra que la voix du sang lui crierait celui qui était la chair de sa chair. Mais la nature fut muette. En vain, la femme du Padouan cherchait-elle une révélation dans les paroles, dans les yeux, dans les gestes des enfants. Un jour, elle croyait retrouver son regard dans celui de Jean-Baptiste; un mouvement d'Ami lui donnait aussitôt une certitude contraire. C'est pourquoi la tendresse dont elle enveloppait les garçons était changeante et soudaine comme ses pensées. Souvent, elle tourmentait le Padouan pour qu'il lui livrât son secret. Le banquier restait impénétrable. Un temps, ses affaires périclitèrent; il les rétablit par un excès de travail qui compromit sa santé. Barbe mit à profit cette faiblesse et, s'asseyant, un soir, au chevet de son lit :

— Mon très bon, mon très doux seigneur, voici déjà quatre ans passés que vous m'avez présenté nos garçons. Dieu vous bénisse pour la

joie que vous me fîtes! Je les chéris, sur mon âme, autant l'un que l'autre. Et vous me rendrez cette justice que j'ai toujours partagé entre eux, par égale moitié, la brioche. Ne me ferez-vous pas enfin la grâce de me dire qui, de Jean Baptiste ou d'Ami, est mon fils! Je vous jure, par mon salut éternel, que je continuerai de ne pas les distinguer dans mon cœur.

Messer Guido arrêta sur sa femme son regard clairvoyant.

— Puisque vous ne cessez, dit-il, de me tourmenter nuit et jour, vous allez être satisfaite.

A ce moment, on entendit des pas dans le couloir; la porte s'ouvrit et Jean-Baptiste parut.

— Voici votre fils, murmura messer Guido.

Elle se jeta sur l'enfant, le dévora de baisers. Comment n'avait-elle pas vu que Jean-Baptiste était sa vivante image! N'avait-il pas ses dédains, ses colères muettes, cet amour natif des prières, des méditations et des choses de l'âme! Ami était le fils de l'étrangère; il tenait de l'autre femme sa violence, sa légèreté, son goût des objets riches et brillants, cette sensualité souterraine qui éclatait déjà dans ses yeux.

Jean-Baptiste eut toute son âme, toutes ses pensées, tout son cœur. En apparence, elle avait, pour les enfants, les mêmes soins. Un étranger aurait pu croire qu'elle ne distinguait pas entre eux. Mais Guido Moroni sentait une différence infinie dans les baisers qu'elle donnait à ses fils. Ami souffrait de ne plus être aimé; il ressemblait à une fleur qui se replie quand vient la nuit. C'était un tempérament câlin, dominé par les signes de Saturne et de Vénus. L'antipathie instinctive qui divisait les deux frères fut accrue chez l'un par l'orgueil d'être le plus aimé, chez l'autre par la jalousie et la déception, tellement que le Padouan ne put supporter plus longtemps l'injustice de sa femme.

— Vous vouliez connaître votre enfant, lui dit-il, j'ai fait une épreuve. Elle ne vous a pas été favorable. Quand vous me suppliiez si ardemment, l'autre soir, de vous nommer votre fils, nous avons entendu des pas dans le couloir et je me suis dit en moi-même : « Quel que soit l'enfant qui vienne ouvrir la porte, je dirai : Cet enfant est le vôtre ». Or ce fut Jean-Baptiste qui ouvrit la porte et je vous dis : « Voici votre fils ». Mais la vérité vraie, vous ne la connaissez pas.

Barbe baissa la tête et pleura. Elle se reprit à chérir Ami avec une passion d'autant plus vive qu'en lui dérobant, un temps, sa tendresse, elle avait peur de s'être volée.

En dépit de l'équité des baisers maternels les enfants continuaient de se détester et, à mesure qu'ils grandissaient, leurs instincts contraires se fortifiaient de raisons précises de haine.

Fr. de Bonnivard.

Ils vivaient librement dans les rues d'une Genève joyeuse, libertine et guerrière. C'était le temps où surgissaient dans la ville les premiers annonciateurs de la Réforme, gais et hardis messagers! Charme de tous les printemps! Aube de la liberté! Saint affranchissement de l'âme! Enivrement spirituel qui se confondait chez les fils du Padouan avec l'ivresse de leur jeunesse! Ils furent vos premiers fidèles, Froment, vous qui aviez jeté cet appel sur les murs de Genève :

« Il est venu homme en cette ville, qui veut enseigner à lire en français, dans un mois, à tous ceux et celles qui voudront venir, petits et

grands, hommes et femmes, même à ceux qui jamais ne furent en école; et si, dans le dit mois ne savent lire et écrire, ne demande rien de sa peine. Lequel ils trouveront en la grande salle de Boyttet, près du Molard, à l'enseigne de la Croix d'or. Et si guérit beaucoup de maladies pour rien. »

Affections de l'âme et non du corps, que guérissait Froment, avec le seul baume du pur Evangile. Et il n'ouvrait d'autre livre que le livre de son cœur. Homme brave et bon compagnon ! Prêcheur clandestin qu'abrita longtemps la discrétion des foyers domestiques ! Prêcheur de cheminée ! Enveloppante comme les fumées, sa parole s'envolait des toits, s'épanouissait sur la ville : présage d'un grand incendie qui faisait trembler l'Antéchrist dans Rome.

Quand les maisons devinrent trop étroites pour enfermer l'âme de Froment, elle s'élança dans les rues et les carrefours, et, passant la porte de Saint-Pierre, elle flamba comme un buisson ardent sous la voûte des nefs, aux yeux épouvantés de l'Église de Rome, la grande Paillarde avec laquelle tous les princes de la terre ont forniqué. Cris des prêtres et des femmes

enragés contre les prêcheurs d'idées nouvelles : « Au Rhône ! Au Rhône ! Tue ! Tue ! » Fuite des Luthériens entre les échoppes où les chanoines vendaient des indulgences et logeaient leurs mules. Abri précaire du ghetto ! Triste hospitalité du quartier des belles filles, asile peu sûr, car des Madeleines impénitentes y retenaient toujours dans leurs bras quelques chanoines si blessés de Vénus qu'ils semblaient proprement revenus de la guerre ! Courses nocturnes sur le lac ! Rude accueil des montagnes !

Et, dans Genève, la maison du Padouan devint, pour la foi réformée, une forteresse que venait battre la marée des papistes. Ceux de la secte luthérienne s'y défendaient en bon équipage. Un chanoine, sur le seuil, fut navré à mort dans une bagarre, et son corps posé à la poupe d'une galère appareilla sur le lac par un jour frissonnant de lumière et de vie, vers Fribourg, d'où il était.

Ami, tantôt faisait le guet, tantôt servait de guide, tantôt tenait la rame. Un amour ingénu des coups, plus que des sermons, l'engageait dans la suite des nouveaux prophètes. Il était, au gré des heures, le lac voluptueux ou le Rhône hé-

roïque. Il avait la gaieté batailleuse de Genève, la ville des seigneurs et des riches marchands, des filles et des auberges, la Vierge folle de son corps.

Jean-Baptiste fuyait le tumulte de la rue. Il restait dans sa chambre, lisant l'Écriture et prêchant les serviteurs. Son humeur triste inspirait un étonnement mêlé de crainte, et sa tendresse avait le resplendissement froid des glaciers.

Barbe Moroni leur partageait son cœur.

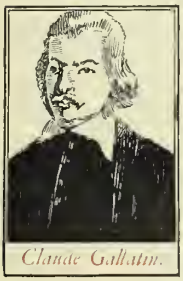
Claude Gallatin.

Or, les gens de Genève inclinaient chaque jour plus à l'Évangile et, cette année-là, on proclama à son de trompe une grande dispute théologique, devant la Seigneurie, entre papistes et luthériens. Au cœur même de la Cathédrale, les prédicants soutinrent que la messe ne servait pas au salut, que c'était idolâtrie d'adorer les images et autres inventions humaines, que les saints ne sont pas nos avocats, que les traditions papales étaient pernicieuses, que le salut ne se vend pas, mais que le sang du Christ avait assez coulé pour racheter tous

les péchés du monde et que Dieu, notre père céleste, promettait à chacun le pardon de ses fautes, sous la condition d'une foi sincère. Et ils disaient encore avec Mathieu, au livre septième :

— Donnez-vous garde des faux prophètes qui viennent à vous en vêtements de brebis, et par dedans ce sont des loups ravissants : vous les connaîtrez à leurs fruits.

Les prêtres dirent qu'ils ne savaient rien répondre, mais qu'ils étaient simples, qu'ils avaient accoutumé de vivre comme leurs pères leur avaient appris, et qu'ils croyaient fermement que le précieux corps de Jésus-Christ, en chair et en os, était en l'hostie autant que dans le ventre de la bienheureuse Vierge Marie et sur l'arbre de la vraie croix; ils suppliaient qu'on les laissât vivre dans le service où ils avaient été ci-devant, et, s'ils avaient commis des fautes, ils en demandaient pardon à Dieu.

Ami s'écria :

— Ce sont consciences de renard qui se confessent d'avoir abattu la rosée avec la queue en passant parmi les prés, mais non pas d'avoir mangé la volaille du pauvre homme !

Confusion des prêtres ! Les enfants eux-mêmes

les huent ! Ami menait le branle. Ce fut un beau massacre. On déniche les Christs, les Vierges et les Saints. On les torture comme des crimes vivants. N'est-il pas écrit dans la Loi : « Tu mettras bas les idoles par toute la terre » ! Tant de supercheries papistes imaginées depuis des siècles et dévoilées en une heure ! Le crâne de saint Pierre n'était qu'une pierre ponce ; le bras de saint Antoine, une pible ou membre viril d'un cerf ; la voix de saint Pantaléon, un courant d'air dans un tuyau de grès. Au fond d'un placard des sacristies on découvrit les écrevisses que le bedeau lâchait, la nuit, par l'église, des chandelettes allumées sur leur dos, pour faire accroire aux gens simples que les âmes du purgatoire venaient réclamer des messes. Ami enlève au tabernacle les hosties consacrées, et les jetant à son chien Barbet : « Si ce sont vrais dieux, elles ne se laisseront pas manger par mon chien » ! Les dalles des tombes furent descellées : on les donna aux lavandières, et les trois pierres d'autel furent réservées pour son gibet, à Monsieur le bourreau.

On remit les églises aux prêcheurs. Les offices de Rome ne se déroulèrent plus dans leur pompe dorée. Des murs nus, une grande ombre, une

foule en deuil, quelques flambeaux, un homme dans une chaire : l'Église réformée.

Les prêtres et les moines furent chassés de la ville. Les nonnes les suivirent, accompagnées jusqu'aux portes par les Syndics et les Seigneurs qui les menèrent à leur bras, comme des épousées.

Michel Roset.

SEULE, de toutes les religieuses de Genève, Marion de Penneroz, fille d'un petit seigneur savoisien, voulut demeurer dans la ville. On la crut conquise au culte nouveau; mais les pieuses personnes qui s'intéressaient à son âme furent bientôt désabusées. Ayant été trois mois la maîtresse du Prince-évêque, elle était initiée à toutes les délicatesses de la volupté. Pourtant elle n'avait encore jamais aimé. Quand la destinée fit passer Ami sur son chemin, elle frémissait comme une fleur qui guette le pollen dans le vent. Il la rencontra dans une compagnie de jeunes hommes et de femmes. Aussitôt éclatèrent les bourgeons de la forêt endormie de son cœur.

Le tambour et les trompettes purent battre, la nuit, appelant les citoyens aux remparts, quand Ami tint Marion dans ses bras, il oublia les querelles des églises, les dangers de la patrie, la défense de la liberté.

Or, un soir que, penché sur elle, il cherchait dans les yeux de sa maîtresse le mystère que les femmes ne livrent jamais, sans doute parce qu'elles ne le possèdent pas, un homme entrait dans la ville, fuyant les bûchers de France. Calvin allait à Bâle. Il s'arrêta à Genève pour y dormir une nuit. Il y demeura sa vie. Il cachait dans son manteau de fugitif les rêves des Flandres maussades, les colères de l'Allemagne, la logique des juristes de France, une morale sans grâce, une foi nouvelle, un monde soumis à la fatalité, un dieu inflexible et dont on ne comprenait pas la justice.

Genève était la ville des danses, le soir, devant les portes, des chansons, des auberges, des brocards, des soies, des draps d'or, une foire, une fête continuelle — embarquements sur le lac, festins aux flambeaux, innombrables filles de joie, Cythère sur la route des marchands italiens, allemands, français, flamands, turcs,

arabes, qui s'y rencontraient pour le commerce et l'amour.

Sous la main décharnée de Calvin, Genève devint une puissance spirituelle, un séminaire de martyrs, le cœur des églises réformées. Dans ces sublimités, elle oublia la joie de vivre et la grâce. Le visage qu'elle penche sur les eaux vives de son lac perdit le sourire. Par ordre de la Seigneurie, interdites les chansons et les danses lugubres et vaines, les draps magnifiques tissés de péchés, les chausses chapelées, les modes absurdes et charmantes; fermés au bourgeois de Genève l'*Écu d'argent*, la *Cloche renversée*, la *Table ronde*, le *Flacon d'or*, l'*Aigle noir*, l'*Échiquier*, le *Mouton blanc*, la *Sardoine*, le *Vair-gris*, la *Renarde*, la *Sirène d'écume*, nobles auberges, tavernes chères aux francs buveurs; espionnées les boutiques des apothicaires, rendez-vous des oisifs, des politiciens et des gourmets autour des oublies au musc, des flacons d'hydromel et d'hypocras; déchue de sa royauté, plus vieille que celle du roi de France, la *Regina majoris ordinis civitatis genevensis*, préfète du quartier des bordels. Trois cents ribaudes furent expulsées, en un jour, de la ville. Huit traits de corde pour tout bourgeois qui vivrait en concubinage. Les

rues, où ne passaient que des gens vêtus de noir, résonnaient du chant des psaumes, des tambourins et des trompettes. Genève attendait, à toute heure, l'assaut des puissances papistes. Mais Dieu faisait le guet.

Calvin était le prophète, le héros, le saint, le jardinier mystique qui greffait sur les âmes les roses du sacrifice. Jean-Baptiste aimait cet homme toujours mourant, cette ombre de corps, à l'égal des torrents, des orages, des avalanches. Il respirait dans son enseignement des souffles venus du Nord, la fleur desséchée de la discipline intérieure. Calvin enveloppait le fils du Padouan de la tendresse ardente et glacée qu'il réservait à ses disciples, graine mystique qu'il semait à tous les vents du monde pour la propagation de sa foi, et d'où levaient des moissons.

Ami exécrait dans le dur régent de sa patrie l'homme qui aurait tenaillé les seins même de Vénus.

La nuit, avec de gais compagnons impatients de la tyrannie, il courait les rues, rossant quelqu'un de ces Français dont la religion fanatique corrompait la gaie tradition de Genève; il lui tirait la cape des épaules ou bien, dans la ruelle

déserte qu'éclairait la pâle lueur de la lampe de Calvin, il chantait :

Vers toi, Marion, mon cœur monte !

En dérision du psaume de Marot :

Vers toi, mon Dieu, mon cœur monte !

Le mystère qui entourait la naissance des enfants ne s'était pas éclairci pour Barbe Moroni avec les années. Humble et bonne femme, elle ne se reconnaissait ni dans l'ardeur mélancolique de Jean-Baptiste, ni dans la fougue amoureuse d'Ami. Jean-Baptiste lui avait révélé la passion coupable de son frère, et Barbe redoutait pour Ami les châtiments que la Seigneurie réservait aux libertins.

Le conseiller Pierre Ameau avait dû faire amende honorable devant la maison de ville, à genoux, tête nue, une torche au poing, et confesser à claire et haute voix que, contre Dieu, vérité et raison, il avait soutenu que maître Jean Calvin, ministre de l'Église de Genève, annonçait une fausse doctrine en la dite ville, qu'il en criait merci à messeigneurs de la justice, de même qu'au dit sieur Calvin.

Un autre familier d'Ami, accusé d'avoir écrit un livre plein d'exécrable malice où il traitait Moïse de sorcier, David, les prophètes et les apôtres de séducteurs, eut la tête lancée de dessus les épaules au lieu dit du *Champel,* et son corps fut cloué à la porte Baudet, la tête entre les jambes.

Jean-Baptiste reprochait à son frère de damner son âme avec une femme doublement maudite, courtisane et papiste. Ami lui répondait :

— Tu as trop écouté maître Calvin. Il y a des paroles qui consument. Tes oreilles sont fermées au plus beau chant de la vie; tu ne peux pas entendre la musique de mon cœur.

Jean Savion.

Le jour de Pâques, lorsque dans Saint-Pierre Ami s'approcha pour la communion, Calvin lui refusa la Cène comme à un impie et un luxurieux. Abandonné de Dieu, Ami courut chez sa maîtresse.

La nuit tombait sur eux, étoilée comme leur cœur. Saint-Pierre, accroupi dans le troupeau des maisons brunes, pareil à un berger enveloppé

d'une mante usée par les pluies, les couvrait de son ombre; le chant des psaumes refroidissait cette ombre, et ils se serraient l'un contre l'autre, les lèvres jointes et les membres mêlés.

Le lendemain, cinquante filles demeurées dans Genève furent chassées de la ville. Elles restèrent exposées deux heures sur la place du Bourg du Four, en chemise, mitrées, le bras levé, le poing lié au barreau d'une échelle. Au milieu des ribaudes, Ami aperçut sa maîtresse : tout le sang de sa vie reflua dans son cœur. Elle avait la tête tournée vers lui et semblait le voir; son corps se tourmentait sur l'échelle : rage, humiliation, désir de cacher aux regards de cette foule hypocrite une beauté réservée à un seul. Les petites gens de Saint-Gervais, des corroyeurs, des bateliers, se ruèrent sur le guet; Ami s'élança à la rescousse. On les dispersa dans les ruelles de la Fusterie. Ils se rallièrent, revinrent à l'assaut; les filles n'étaient déjà plus sur la place; les hallebardiers les poussaient vers la porte Baudet. Ami courut après sa maîtresse; quand il arriva au rempart, la herse s'était levée sur la dernière ribaude.

Pour voir encore une fois Marion, il monta

dans la tour de Saint-Pierre, jusqu'à la chambre vide des cloches. Au loin, les ribaudes s'égrenaient sur la route, vers la frontière de France. Il cherchait vainement à reconnaître parmi elles un corps qu'il connaissait si bien. Le jour n'était plus retenu que par des anneaux de rubis et d'émeraude aux aiguilles des glaciers; la nuit et la douleur engourdissaient son courage, et il lui semblait qu'une rose s'effeuillait dans son cœur.

L'église s'était emplie de fidèles pour le prêche du soir.

Le chant d'un psaume surprit les oreilles d'Ami : ils chantaient, les bourreaux de Marion ! Ivre de fureur, Ami dégringola l'escalier de la tour. Calvin, malade, commençait à parler. Jean-Baptiste l'écoutait, assis à ses pieds. Ami fonça sur le dominateur de Genève et, tirant l'épée :

— Scribe et pharisien hypocrite, sépulcre blanchi...

Il n'en dit pas plus long. Jean-Baptiste, d'un coup d'épée dans la gorge, l'étendit sur les dalles.

Le même soir, le meurtrier frappait à la porte de Calvin. Le maître et le disciple se regardèrent longtemps en silence.

— Où vas-tu! demanda Calvin.

Jean-Baptiste cita les champs les plus féconds de martyrs : la France, la Hollande, l'Écosse. Calvin attira la tête de son disciple sur sa houppelande fourrée. Jean-Baptiste sentit sur ses joues la caresse de cette barbe qui se tordait au menton de Calvin comme une flamme.

— Va où t'appelle l'inspiration de ta foi, et Dieu te garde! dit-il.

Ce même soir, Jean-Baptiste sortit de Genève par cette porte Baudet où étaient passées les ribaudes. Il partait seul, sans manteau, sans argent, sans bâton, avec, pour tout réconfort, l'Évangile et les psaumes.

Il serait vain de rapporter ici la douleur de Barbe Moroni quand on lui ramena son fils et quand elle connut le nom du meurtrier. Du mort ou du vivant, lequel avait-elle porté! Dans le profond de son cœur, elle souhaitait que le vivant fût son fils; mais quand le Padouan voulut lui révéler son secret, elle refusa de l'entendre, disant :

— Je veux bien pleurer, mais je ne veux pas haïr!...

Jean Calvin.

JEAN-BAPTISTE fut l'apôtre des Cévennes désolées. Minutes héroïques! Prêches au milieu des landes, élévations d'une âme vers Dieu dans la solitude, gîtes hasardeux, fuites devant les gens du roi de France. Les pâtres le cachaient dans leurs huttes, les charbonniers dans leurs ventes, les paysans dans leurs étables. La prière qui monta vers Dieu des landes cévenoles et des bois de châtaigniers, les psaumes de Marot furent appris sur ses lèvres. Il était le sel, l'esprit vivifiant de cette terre, le feu qui court, la nuit, dans les campagnes désertes, la voix qui murmurait aux oreilles des bergers dans le vent :

A toi, mon Dieu, mon cœur monte!

Un soir, les archers du Roi entourèrent la ferme qui lui donnait asile; il était blotti dans le four; il put s'enfuir; au détour d'un chemin, hors d'haleine, il se jeta dans un champ de blé, se tint là tapi et, un moment, se crut sauvé. Un oiseau de nuit, flairant une proie dans cet homme immobile et qui semblait mort, le dénonça aux

archers en traçant dans l'air, au-dessus de sa tête, des cercles d'un vol étouffé. Les soldats entrèrent dans le champ : on le prit au gîte, comme un lièvre, le hardi annonciateur de la parole de Dieu !

Guido Moroni et sa femme ignoraient le destin de leur fils. Le jour de Noël, ils se rendirent au prêche dans Saint-Pierre. Calvin, les joues creusées de rides, la bouche amère, le front et les tempes serrés dans sa calotte noire, lisait, de sa voix toujours puissante, les nouvelles qui lui étaient parvenues de ses églises. Énumération monotone de martyres ! Langues arrachées, pendaisons, membres roués, bûchers, femmes enterrées vives... Des chauves-souris, entrées par les verrières brisées, voletaient dans l'église, au-dessus de la foule, nouvelles sinistres, par miracle devenues vivantes.

Calvin se tut, toussa. On crut qu'il avait épuisé le martyrologe; un soupir sortit de toutes les poitrines; mais il reprit sa lecture et il raconta le supplice de Jean-Baptiste Moroni, brûlé vif aux Cévennes.

Dans les derniers rangs des fidèles, une femme

poussa un cri. Une sombre terreur saisit la foule assemblée. Alors une voix s'élança :

A toi, mon Dieu, mon cœur monte !

Et l'église, soulevée, bondit au ciel sur ce chant sublime.

Quand Guido et Barbe Moroni furent rentrés dans leur maison vide, le Padouan dit à sa femme :

— C'est trop de deux enfants à pleurer; au moins vais-je vous dire lequel était le vôtre...

Barbe Moroni lui prit les mains :

— Gardez votre secret, dit-elle, ils ne sont plus qu'une flamme dans mon cœur.

Guet & échar-guet. « Qui vive ? — Genève ! »

Après la prise du fort de Versoix, 1589, les denrées revinrent en abondance & la navigation fut entièrement libre.

Juin

1 L	Férié.	10 M	s. Landry.	19 V	s. Gervais.
2 M	s^e Emilie.	11 J	Fête-Dieu.	20 S	s. Silvère.
3 M	s^e Clotilde.	12 V	s. Guy.	21 D	s. Méen.
4 J	s. Optat.	13 S	s. Ant. de P.	22 L	s. Alban.
5 V	s^e Valérie.	14 D	s. Rufin.	23 M	s. Félix.
6 S	s. Claude.	15 L	s. Modeste.	24 M	N. s. J.-B.
7 D	Trinité.	16 M	s^e Aline.	25 J	s. Prosper.
8 L	s. Médard.	17 M	s. Avit.	26 V	s. David.
9 M	s. Félicien.	18 J	s. Florentin.	27 S	s. Crescent.
				28 D	s. Irénée.
				29 L	ss. P. & P.
				30 M	s^e Emilienne.

Les collections artistiques privées de Genève

PAR

M. JULES CROSNIER.

Philippe II.

GENÈVE n'est pas une ville d'art. Elle ne peut montrer aucun monument qui soit célèbre dans le monde et elle n'a pas eu d'école ayant influencé la conception artistique générale.

Cependant, disséminés dans la foule des habitations quelconques, il y a de vieux restes amusants, soit des XVIIe et XVIIIe siècles, époques où l'influence française a dominé en architecture, soit de temps plus anciens et portant alors la marque italienne.

Les collections publiques ne sont pas de premier ordre, mais elles contiennent quelques morceaux de choix. En fait de peintures, le *Rieur*, attribué à Velasquez, honorerait n'importe quel Salon carré. Dans les différents musées se trouvent de fort beaux objets d'art, notamment les dentelles provenant de la donation Piot et les porcelaines léguées par Gustave Revilliod avec le bâtiment de l'Ariana qui les contenait. Pour ne pas allonger j'arrête là les exemples.

Et, si aucun artiste du pays n'a de réputation universelle incontestée, le pastelliste Liotard obtient tous les jours davantage la faveur des connaisseurs, possédée depuis longtemps par les peintres en émail Petitot et Thouron. Le XIXe siècle a des candidats à cette même faveur et s'il s'agit de quelqu'un ayant écrit sur l'art avec esprit et bon sens, tout homme averti nommera Rodolphe Töpffer.

Malgré cette infériorité relative, en art comme dans les autres branches d'activité intellectuelle, mais avec une moindre importance, Genève a bien gardé son caractère propre. Ville essentiellement de libre examen, elle reçoit l'idée du dehors, elle va même l'y chercher, s'il le faut,

et la soumet à sa critique, une des plus avisées et fermes qui soient dans le monde. L'idée, une fois admise, est soutenue sans défaillance, quels qu'en puissent être les risques; l'aventure du calvinisme en est la preuve merveilleuse.

On ne peut s'étonner que les artistes n'aient pas tenu la même place que les docteurs en philosophie et en sciences. Pour la petite république d'autrefois, exposée à toutes les entreprises de voisins puissants, la plume et la parole étaient de meilleures armes que le pinceau ou l'ébauchoir; le compas avait surtout son intérêt pour la mesure des plans de fortifications.

Les temps ont changé. Ce n'est plus ici l'étroit enclos dont parle Michelet, « sombre jardin de Dieu où fleurissent, pour le salut des libertés de l'âme, ces sanglantes roses, sous la main de Calvin ». Les murailles sont tombées. Après la Genève calviniste du XVIe siècle, après la Genève scientifique des siècles suivants, pourquoi n'aurait-on pas une floraison d'art venant s'ajouter à la couronne de fierté que la ville de la pensée libre portera toujours, je l'espère! Le lien est tout trouvé : l'amour de la vérité. C'est un goût dont on ne change pas. Napoléon a dit de la Suisse

qu'elle était digne de vivre à cause de ses institutions; appliquant à Genève le mot de l'empereur à Sainte-Hélène, on peut dire qu'elle est digne de vivre à cause de l'idée qu'elle représente.

On ne voit pas de collections particulières avant le milieu du XVIIe siècle. Celle du syndic Burlamachi paraît avoir été la plus ancienne, et l'on sait qu'elle comprenait, entre autres, trois Rembrandt, des Van Dyck et des Corrège. La plus célèbre fut celle du conseiller François Tronchin, frère de l'illustre docteur, médecin de Voltaire et des belles dames de Paris, apôtre, avant le temps, de l'inoculation, assez novateur pour préconiser à ce moment l'aération des chambres de malades. Commencée vers 1740, cette collection compta bientôt deux cents tableaux; lorsque Grimm vint à Genève auprès de Mme d'Epinay, il eut l'occasion de la visiter et il en écrivit à l'impératrice de Russie, qui voulut l'acquérir et l'obtint en effet.

Tronchin était trop collectionneur pour ne pas recommencer aussitôt, et quoi qu'il en eût dit,

une galerie qui remplaçât l'autre. En relation avec les artistes français par le fait de son frère Robert, qui habitait Paris avant de succéder à M. d'Épinay comme fermier général; renseigné par Joseph Vernet, son ami, et par Lebrun; mis au courant des occasions par le prince Galitzin, ambassadeur de Russie en Hollande, et par un Français, le nommé Vigneux, établi à Manheim, il réunit de nouveau, assez rapidement, deux cent cinquante-six numéros de valeur.

Quatre ans après sa mort, en 1801, et cette fois à Paris, cette seconde collection fut vendue aux enchères. Mais J.-A. Tronchin, son neveu, fit choisir par Vivant-Denon et par Prud'hon trente tableaux pour lui-même. Joints à d'autres que possédait la famille, ils composent la galerie actuelle que M. Henri Tronchin s'occupe toujours à mettre en valeur dans sa belle habitation de Bessinge, remplie d'objets d'art, de livres rares et de meubles précieux.

La plus connue de ces peintures est le portrait de Metzu par lui-même, dont Thoré fait la description dans une lettre à Charles Blanc publiée dans l'*Histoire des peintres* de celui-ci. Metzu s'est représenté au retour de la chasse, nu et prêt à

se rafraîchir par un bain dans une jolie rivière. On ne peut qu'applaudir à l'enthousiasme de Thoré; mais si ce tableau constitue le « clou » de la galerie, d'autres méritent aussi l'admiration : des Terborg, deux grands portraits par Van der Helst, un Breughel de Velours, un Wouverman, une délicieuse marine de Van de Velde, une autre de Backuysen et, tout particulièrement, un petit *Corps de garde* peint par Boilly.

Ce n'est pas tout. Dans une pièce attenante à la bibliothèque se trouve une série de portraits d'une valeur inestimable pour l'histoire de la Réforme : portrait de Calvin, donné par lui à Théodore de Bèze et légué par Bèze à Théodore Tronchin; portraits de Théodore de Bèze, jeune et la barbe blonde, puis vieillard à la longue barbe blanche; portrait de Henri de Rohan-Chabot, donné par lui; portrait de Sully, peint par Porbus, et beaucoup d'autres que je ne mentionne pas faute de place.

Il y a encore les Liotard. Le pastelliste, revenu à Genève, âgé de cinquante ans mais jeune marié, fut accueilli par la famille Tronchin dont presque tous les membres posèrent pour lui; dans son œuvre, on ne compte pas moins de quatorze

Tronchin. C'est aussi pour le docteur Tronchin que fut fait le célèbre portrait de Mme d'Épinay, maintenant au Musée de Genève, et celui de Mme de Vermenou resté à Bessinge. Mais ce dernier ne peut lutter avec ses voisins, un Jean Tronchin superbe et grave, les charmantes Anne et Marie Tronchin, celle-ci née de Caussade et belle-sœur du docteur. J'aime mieux encore une harmonie en gris et rose, image de Marie-Anne Tronchin, et surtout le conseiller Tronchin, représenté dans son cabinet, contemplant un de ses tableaux, quelque déesse court vêtue. Ces pastels sont placés dans une galerie qui contient, dans des meubles du temps, un grand nombre d'objets précieux.

Du reste, dans cette maison d'artiste, il y a partout des découvertes à faire. Sur le clavecin du petit salon, c'est une gravure d'après Carmontelle qui donne les portraits de la famille Mozart; en face, une tête de nègre, attribuée à Drouais, pourrait bien être de Largillière. Dans la bibliothèque, dressés contre les livres, en plus d'eaux-fortes de Rembrandt, un *Synode de Dordrecht* imprimé sur soie, le *Testament de Louis XVI* aussi sur soie, et des « Voltaire » qui sont bien en

situation ici, car la mémoire du philosophe est liée à celle de cette famille.

Passons à la collection de M. Léopold Favre, au n° 6 de la rue des Granges. Elle a été formée, au commencement du XIXe siècle, par un amateur, Jacob Duval, dont les frères possédaient aussi des galeries de tableaux importantes. L'une de ces galeries a été vendue, sauf erreur, au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, l'autre au duc de Morny.

La collection Jacob Duval fut acquise en 1824 par Guillaume Favre, en même temps que l'hôtel qui l'abritait et qui l'abrite encore aujourd'hui. Fin lettré, érudit de grand savoir, Guillaume Favre, auquel Sainte-Beuve a consacré une des Causeries du Lundi, aimait à s'entourer de belles choses. Déjà propriétaire d'une villa, « La Grange » aux abords de Genève, au milieu d'un parc superbe allant jusqu'au lac, il y avait construit, pour y loger ses livres, une vaste et noble salle de bibliothèque, ornée, au centre, d'une des bonnes œuvres de Canova, *Vénus et*

Adonis. Cette villa de La Grange devint bientôt le lieu de rendez-vous de beaucoup de littérateurs et d'érudits attirés par les trésors qui y étaient réunis et l'aimable hospitalité qu'on y trouvait.

La collection Favre est composée exclusivement de tableaux flamands; elle n'est pas nombreuse, vingt-deux numéros en tout, mais elle en contient de bien intéressants. Voici les plus remarquables :

Un Jean van Ravestein : trois figures dont deux sont des portraits très poussés et de grande intensité d'expression et de vie.

Un Hobbema de dimensions considérables, rares chez ce maître, et représentant un site de la forêt de Harlem, sujet affectionné par lui et peint à plusieurs reprises. La composition grandiose est d'une belle simplicité.

Ph. Wouverman est représenté par trois tableaux dont le principal, *Halte devant une auberge,* est d'un coloris délicieux quoique un peu sombre et d'une finesse extrême d'exécution. Le plus petit de ces tableaux montre le prophète Élisée entouré d'enfants qui le raillent; on y remarque l'absence du fameux cheval blanc qui est comme la signature de l'artiste.

Je voudrais citer encore un excellent Théodore de Keyser, un Gérard Dov de la première manière du maître, et un Albert Cuyp d'une certaine importance. Et je voudrais dire un mot de l'hôtel même qui contient la collection. Il date de Louis XV et il a subi des remaniements intérieurs qui y ont introduit le style Louis XVI et le style Empire, qui y vivent maintenant côte à côte. Avec ses meubles Empire de grand goût, ses bronzes magnifiques, le salon est un des plus beaux que je connaisse. Comme le propriétaire actuel, de même que son ancêtre, aime à s'entourer de belles choses, l'habitation est aussi charmante que l'accueil qu'on y reçoit.

Tout à côté de l'hôtel de M. Léopold Favre se trouve l'hôtel de Sellon, dans ce même style français du XVIIIe siècle, si répandu dans les belles maisons de Genève et des environs et si bien respecté, en général, par les descendants de ceux qui firent construire alors, sur les plans d'architectes de réputation méritée.

Vers 1800, le comte de Sellon d'Allaman pu-

bliait le « Catalogue raisonné des 215 tableaux les plus capitaux de son Cabinet, dont une partie se voit dans son hôtel de Genève et l'autre dans son château d'Allaman, en Suisse, pays de Vaud ». Il ajoutait ceci : « Un nombre à peu près égal de tableaux modernes, ou d'un mérite secondaire, s'y rencontrent aussi, qui, quoique moins dignes de l'attention d'un amateur, ne sont pas sans mérite ».

Le meilleur de ce Cabinet a été conservé dans l'hôtel de Sellon par le petit-fils du comte, M. Revilliod de Muralt. On y peut voir encore le *Saint Georges terrassant le dragon*, un des plus grands tableaux de Wouverman; le *Saint Pierre et le Centurion* de Ferdinand Bol; des animaux de Jean Fyt, peut-être de Snyders; un paysage de Decker; un beau *Charles Ier* de Mirevelt; un portrait de Liotard au pastel et peint par lui-même, etc. Et comme M. Revilliod de Muralt est aussi un amateur distingué, il a ajouté à ce fonds déjà remarquable. Il convient de citer une *Léda* par Van der Werf et une gouache de Lawrence, le *Petit déjeuner anglais*, découverte récemment et reconnue authentique par les experts les plus qualifiés à Paris; la gravure, par Vidal,

en était connue, mais elle ne rend pas la finesse de touche et l'esprit de l'original.

En plus des peintures, il y a une réunion de meubles anciens, suisses, français et italiens, parmi lesquels je veux signaler surtout un cabinet, œuvre de maîtrise d'un ébéniste genevois; il y a des broderies en grande quantité, de la Renaissance française, de la Chine et du Maroc; des tapis persans en soie; des bronzes, et parmi eux deux candélabres de Gouthière; un poële suisse en faïence, pièce difficile à trouver, faite par David Mayer et Steeborn en 1719 et représentant le Christ et les apôtres. Il y a des bijoux, entre autres un étui à cire de style Louis XVI aux armes de Sellon et une tabatière où les ors agrippés encadrent des émaux du pays; ces deux pièces ont figuré parmi les plus jolies choses de cette Exposition rétrospective organisée en 1903 dans un but charitable et qui a émerveillé par le nombre de jolies choses qui sont à Genève, disséminées dans toutes les familles. Il y a des armes, suisses, espagnoles, italiennes et françaises; les épées de Tolède sont à faire rêver, les pistolets sont remarquables, les hallebardes, les étriers, les éperons, surtout une arbalète et un petit fusil de

dame, de style Louis XVI, signé sur le canon par « Boutet, directeur artiste de la Manufacture d'armes de Versailles ».

Mais les amateurs de race arrivent toujours un peu à se spécialiser. C'est ce que M. Revilliod de Muralt a fait en réunissant des porcelaines Chine et Japon, collection cataloguée d'échantillons; 2,600 pièces, grès, potiches, animaux, statuettes, etc., vases, assiettes coquille d'œuf, que sais-je encore! Collection joliment et luxueusement aménagée pour le plaisir des yeux et l'étude, et que son propriétaire montre avec la plus parfaite amabilité.

Puis, comme il faut avoir des échantillons d'Europe et que la fabrication suisse a eu son importance, il y a des porcelaines de Vincennes, de Niederwiller, du Capo di Monte excellent, des statuettes de Zurich et enfin, voisinant avec une tasse exquise de Nyon, dite des *Patineurs,* le plus grand vase de Nyon connu, vase de forme Louis XVI, à fond bleu et médaillons paysages, vues de Lausanne et de Saint-Maurice qui passent pour avoir été peintes par Adam Töpffer.

Les vitraux vont bien avec les porcelaines; il s'en trouve partout : vitraux suisses dont plusieurs

proviennent de la vente d'Usteri; mais la pièce dont M. Revilliod de Muralt est fier montre un saint Fidanus, autrefois au couvent de Muri et qui a son pendant au Musée d'Aarau.

Une autre collection importante existe, propriété de la Société des Arts. Fondée en 1776, sur l'initiative d'Horace-Bénédict de Saussure, elle a été enrichie par des dons et des legs, et une promenade dans ses salons permet une connaissance assez complète de ce que fut l'art genevois, surtout dans le portrait. Pastels de Liotard : parmi ses meilleurs; portraits de Jean Huber et de Guillebaud, pastels par eux-mêmes; voilà pour le XVIIIe siècle. De l'école influencée par David on doit citer les Saint-Ours; puis les portraits savoureux et spirituels de François Ferrière. Adam Töpffer, le père de l'auteur des *Menus propos* et des *Voyages en zig-zag*, figure avec son portrait et un grand dessin aquarellé représentant le *Banquet du cercle des Mignons*, réunion amusante de personnages en vue au temps de l'occupation française.

Comme dessus de panier de l'époque plus récente, je ne vois guère à noter qu'un Léonard Lugardon et un beau paysage de Barthélemy Menn. En sculpture, des bustes de Hugues Bovy

dont la tombe vient à peine de se fermer et un petit buste du peintre Chavet, modelé dans sa jeunesse par Pradier.

La Société peut encore se faire honneur d'émaux de marque, un Louis XIV par Petitot, des portraits par Thouron, pièces rarissimes de toute beauté. Les collections de dessins comprennent des Agasse, des Huber, des Arlaud, des Massot, des Bouvier, etc.

Je viens de mentionner des émaux. M. Ernest Strœhlin en possède de superbes, qu'il tient de son beau-père Henri Bordier, descendant de Pierre Bordier, qui fut le maître et l'ami de Petitot et de ce Jacques Bordier, qui fut pendant trente-cinq ans son associé et son émule; on raconte que Petitot et lui se partageaient le travail, le premier se réservant le visage et les mains, laissant à l'autre les cheveux, les vêtements et les accessoires.

M. Ernest Strœhlin n'a pas moins de sept Petitot : le propre portrait du peintre; ceux d'Anne d'Autriche et de Louis XIV, ceux d'une dame et

d'un seigneur inconnus et un médaillon portant l'image de Mlle de la Vallière, sur une des faces en costume de cour et sur la seconde en Madeleine pénitente; on ne sait quelle est la plus jolie, de sœur Louise de la Miséricorde ou de la triomphante duchesse d'avant la conversion.

Les autres émaux de cette précieuse collection sont : le portrait d'un vieillard par Jacques Thouron, né à Genève et mort très jeune à Paris; le portrait de Liotard peint par lui-même; des œuvres de Gardelle, de Chastillon, de Soiron, de Jean-Baptiste Isabey, de Pierre Huault; ce dernier est charmant, et il compte dans l'histoire de l'émaillerie genevoise, car il porte cette inscription au bas de la plaque : « Petrus Huauld, major natus, pinxit. Genève 1688. » Il y a encore quelques anonymes, fort agréables cependant à regarder.

M. Ernest Strœhlin peut montrer aussi des tableaux modernes intéressants; quant à sa bibliothèque, elle est célèbre.

D'autres collections existent encore à Genève,

peut-être moins importantes et plus spéciales, et qu'il me faut mentionner. En première ligne, celle de M. Étienne Duval. Celui-ci, peintre de talent et amateur distingué, recherche les marbres antiques; on comprend que les pièces collectionnées ne soient pas nombreuses, mais ici c'est une question de beauté qui prime tout et, d'ailleurs, M. Duval a su s'entourer d'autres manifestations d'art, tableaux des grands peintres français du XIXe siècle et œuvres de choix faites par des Genevois.

Mme Diodati-Eynard possède dans sa belle demeure, meublée dans le goût du premier Empire, une collection de maîtres flamands et hollandais, meubles et tableaux ayant été réunis par M. Gabriel Eynard-Lullin, le grand ami et bailleur de fonds des Grecs, au temps de la guerre de l'Indépendance.

Si je cite maintenant M. C. de Geer qui se plaît aux peintures modernes, aux dessins et aux estampes, j'en aurai fini avec les collections nettement artistiques et je pourrai passer à celles qui y confinent. Nous trouverons de suite M. Maurice Girod qui, dans un intérieur exquis, meubles anciens, tapis et broderies d'Orient, a disposé des porcelaines européennes et orientales de premier

choix. Il a une affection toute particulière pour sa collection de porcelaines de la Manufacture de Nyon, fabrication charmante qui a duré de 1782 à 1813 et dont les produits élégants sont cotés très haut dans les ventes d'à présent.

M. Auguste Blondel s'est donné aux porcelaines de Chine et du Japon, il en a de fort belles et de fort rares. Cependant il n'a pas négligé les Nyon, les Zurich, les Winterthur, et ses pièces d'origine suisse se tiennent fort bien à côté de celles, plus généralement célèbres, venant d'Extrême-Orient.

La Suisse a beaucoup fabriqué d'étains; on les recherche avec passion à l'étranger. Il était naturel de faire de même à Genève. M. et Mme Audéoud, M. Paul Strœhlin, M. Ernest Naëf, ont réuni ainsi de beaux spécimens de channes, cenaises, pots, plats de tirs, etc., provenant de différents cantons, Vaud, Valais, Berne et de Genève aussi, où cette industrie continuait encore il y a peu d'années.

Les bijoux suisses sont également recherchés, ces bijoux si décoratifs et si amusants que portaient à leur corsage les filles riches de l'Oberland bernois, du pays fribourgeois, de Saint-Gall, etc.

Je ne connais, comme collection, que celle de M. Camille Favre, amateur passionné surtout de l'art suisse, et amateur heureux, car il a beaucoup trouvé de choses remarquables, même en mobilier.

Les collections d'armes sont à MM. Henri Galopin et Charles Boissonnas et elles passent, toutes deux, pour les plus importantes de la Suisse. La première se compose essentiellement d'armes du pays, appartenant aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, avec, en plus, quelques types allemands, français et italiens, épées, dagues, haches et hallebardes; comme haut intérêt, il y a même des pièces préhistoriques. La seconde comprend une centaine d'objets, en majeure partie antérieurs au XVIe siècle et venant tous de Suisse; une mention spéciale doit être faite de ceux qui ont été trouvés dans le lac de Neuchâtel. M. Boissonnas préfère les armes simples qui offrent bien le caractère de leur époque et qui se distinguent plus par la ligne que par l'ornementation.

Pour terminer, les instruments de musique. Ils rentrent dans mon sujet par la beauté des formes et la valeur d'art des décorations. La collection de feu M. Camille Galopin, formée avec des in-

struments d'Europe, est excellente. M. Maurice Bedot possède aussi des instruments italiens intéressants, mais il a des pièces en nombre considérable rapportées par lui des Iles malaises et de l'Extrême-Orient, très curieuses et d'ornementation sauvage, à la fois bizarre et charmante.

Corvée d'approvisionnement.

Les vendanges de Bonne.

Le jour de la Sainte Cène.

Juillet

1	M	s. Martin.
2	J	Visit. V.
3	V	s. Anatole.
4	S	s^e Berthe.
5	D	s^e Zoé.
6	L	s^e Dominique.
7	M	s. Elie.
8	M	s^e Virginie.
9	J	s. Cyrille.
10	V	s^e Félicité.
11	S	s. Norbert.
12	D	s. Gualbert.
13	L	s. Eugène.
14	M	FÊTE NAT.
15	M	s. Henri.
16	J	s. Hélier.
17	V	s. Alexis.
18	S	s. Camille.
19	D	s. Vinc. de P.
20	L	s^e Marguer.
21	M	s. Victor.
22	M	s^e Marie M.
23	J	s. Apollin.
24	V	s^e Christine.
25	S	s. Christophe.
26	D	s^e Anne.
27	L	s^e Natalie.
28	M	s. Samson.
29	M	s^e Marthe.
30	J	s. Abdon.
31	V	s. Germain.

La Bibliothèque publique et les Bibliothèques particulières à Genève

PAR

M. ALFRED CARTIER.

Comte de Fuentès.

Il ne saurait être question de tracer en quelques pages l'historique complet de la Bibliothèque de Genève, œuvre qui fut élaborée par le Professeur E.-H. Gaullieur au milieu du siècle dernier[1]. Nous nous bornerons à indiquer à grands traits les diverses phases par lesquelles a passé cette institution et à mentionner brièvement les principales richesses qu'elle renferme.

[1] *Histoire et description de la Bibliothèque de Genève,* par E.-H. Gaullieur. Neuchâtel, 1853, in-8.

C'est au milieu du XVIe siècle que nous trouvons les premières manifestations en faveur de la création d'une bibliothèque à Genève. Peut-être furent-elles dues à l'initiative de François Bonivard. Le prieur de Saint-Victor avait promis à plusieurs reprises de donner ses livres à la ville et, les ayant légués par testament, ils devinrent propriété nationale à sa mort, en 1570. Mais, en 1540 déjà, les imprimeurs devaient remettre « en la moyson de la ville » un exemplaire de chaque ouvrage sortant de leurs mains, selon un arrêté du Conseil qui, par ce moyen, avait un contrôle sur toutes les publications. Ce fut la base de la Bibliothèque publique. En 1564 et 1565, le Conseil arrêta d'acquérir les livres de Calvin et la bibliothèque de Pierre Martyr.

Les volumes du début, installés dans une des salles du Collège, tenaient peu de place; on en possède le catalogue manuscrit : il se compose de vingt-deux feuillets petit in-folio. Cependant, la collection fut assez rapidement augmentée par des dons, des legs et quelques achats faits au moyen du modeste budget, représenté par l'immatriculation des étudiants. Ceux-ci, ainsi que les membres du corps enseignant, usaient à peu près

seuls de la Bibliothèque. Il n'y avait pas de jours spéciaux pour la lecture et la consultation ; on pouvait emporter les livres à domicile, moyennant une simple signature ou un reçu, selon la qualité de l'emprunteur, et beaucoup d'ouvrages ne rentraient jamais, si bien qu'en 1620, comprenant les inconvénients de ce manque de contrôle, on fit un catalogue alphabétique, sans acception de matières, remplacé à la fin du XVIIe siècle par un nouveau catalogue avec un ordre des formats. Quant au bibliothécaire, il appartenait généralement à la Compagnie des pasteurs ou des professeurs; c'était souvent le principal du Collège.

En 1699, la Bibliothèque se compose de 3,000 volumes; elle est à l'étroit et le petit Conseil décide, en principe, de la transporter dans un local plus spacieux, puis il institue une Direction de la Bibliothèque publique, dans laquelle des laïques sont admis, et qui est présidée par un membre du Gouvernement. Ce n'est qu'en 1703 qu'eut lieu le transfert des livres dans une salle dite *grande salle du Collège,* belle pièce un peu sévère, très éclairée, aux plafonds élevés, décorés de poutres en caissons, bien faite pour une cité des livres, et à partir du mois d'août de la même

année, elle est ouverte au public le mardi, pendant deux heures seulement. Un règlement avait été élaboré, deux bibliothécaires alternaient par semestre. On mit des registres pour l'inscription des dons et des noms des visiteurs étrangers, on acheta des chaises, on prit des abonnements à des journaux de savants et, à partir de ce moment, la Bibliothèque joue un grand rôle dans la vie genevoise. Il était recommandé aux pasteurs d'y intéresser leurs paroissiens et aux notaires de la rappeler au bon souvenir des gens en train de tester; les libraires durent remettre deux exemplaires des ouvrages qu'ils publiaient, les nouveaux bourgeois payer dix écus pour cette institution. La Bibliothèque n'avait, au début, aucun revenu fixe, elle subsistait par des dons et redevances variables en nombre et en valeur.

Pendant tout le XVIIIe siècle, elle s'enrichit constamment; en 1720, le nombre des volumes est de 7,028 et, en 1726, le Magnifique Conseil accorde deux nouvelles salles, déjà garnies de livres en partie. En 1730, pénurie de fonds; il est question de vendre les doublets et les premières éditions des auteurs, mais cet acte de vandalisme n'est heureusement pas consommé. Les Biblio-

thèques, alors, servaient un peu de musée général : tableaux, médailles, instruments de physique ou objets concernant l'histoire naturelle, on y entassait pêle-mêle tous les dons des particuliers, au grand détriment des livres, si bien qu'en 1731 on dut opérer un triage et mettre dans une salle à part toutes les *curiosités* artistiques ou scientifiques. En 1772, sur le rapport que des désordres se sont produits le mardi, on décide de n'admettre plus que six personnes à la fois, les autres devant attendre leur tour pour entrer.

A partir de 1778, la Bibliothèque ressent le contre-coup des dissensions politiques et traverse souvent des années stériles. Heureusement, des hommes éminents ne l'abandonnèrent pas. Au milieu du bouleversement général, Abauzit, Baulacre et d'autres lui donnent leur temps et leur savoir, et Senebier, qui a établi le catalogue des manuscrits publié en 1779, termine en 1793, avec l'aide de dévoués collaborateurs, celui des imprimés. Plusieurs essais éphémères furent tentés pour une réorganisation de la Bibliothèque, jusqu'au moment où, en 1798, la réunion de Genève à la France vint changer la face des choses.

La Bibliothèque n'eut pas beaucoup à en

souffrir. Ses fonds, évalués à cette date, soit en titres, soit en espèces, à 100,074 fl. 10 sols, furent remis à la *Société économique*, fondée pour s'occuper des biens inaliénables des anciens Genevois, et cette Société lui servait une rente de 3,000 florins qui représentait son budget annuel. En somme, l'administration française, peu tracassière, ménagea dans la mesure du possible les anciennes institutions genevoises.

Pendant les premières années du XIXe siècle, la Bibliothèque reçoit pas mal de dons; quelques legs en argent donnèrent lieu à des achats importants; aussi se trouva-t-elle en bon ordre et point appauvrie lorsqu'en 1816, la Restauration lui permit de reprendre sa constitution antérieure.

En se retrouvant chez eux, les Genevois, mis en garde contre l'esprit de nouveauté par les excès de la Révolution, n'eurent plus qu'un désir : rétrograder dans le passé au point exact où ils en étaient restés avant les événements de 1793, et on eut beaucoup de peine à leur faire admettre quelques innovations heureuses, spécialement dans l'institution qui nous occupe. En 1818, on parle bien de rendre la Bibliothèque plus facilement accessible au public, mais ce n'est qu'en

1821 qu'on obtint des heures et jours d'ouverture plus fréquents et l'établissement d'une salle de lecture dont l'ameublement fut dû à un généreux donateur, M. Favre-Bertrand.

En 1827, on décida en principe la rédaction d'un nouveau catalogue, qui vit le jour en 1834, élaboré par des hommes capables et dévoués et achevé par M. le professeur Vaucher. Le nombre des volumes s'élevait à 31,000 et, en 1835, le Conseil municipal fournit la somme nécessaire pour un nouvel agrandissement des salles. La révolution de 1842 n'amena pas grands changements à la Bibliothèque; en 1843, on institua la Bibliothèque circulante, on lui établit un catalogue spécial, et en peu d'années, grâce à une souscription et à des dons, elle possédait 10,500 volumes.

La nouvelle Constitution de 1847, suite de la révolution de 1846, transforma complètement la Bibliothèque dans son organisation. Elle fut remise à la ville de Genève; la Société économique cessa d'y avoir aucun contrôle, et ce fut dorénavant l'État qui lui versa l'allocation que cette Société lui payait annuellement. Le Conseil administratif, chargé de la nomination du biblio-

thécaire et autres employés, décida, en 1849, de nommer seul le Comité de direction composé de onze membres. Peu après on fit de nombreuses améliorations dans les salles; les manuscrits les plus précieux, d'anciennes éditions genevoises, des autographes furent mis sous vitrine; le nombre des lecteurs doubla en peu de temps, et beaucoup d'étrangers visitèrent la Bibliothèque, tandis que des dons considérables affluaient.

Jusqu'en 1872, la Bibliothèque est restée dans les vieux murs témoins de l'histoire de Genève, mais elle ne répondait plus aux besoins modernes, et on la transporta dans une aile, construite à son intention, des nouveaux bâtiments universitaires, à la promenade des Bastions. Aménagé spécialement pour elle, ce local semblait vaste; des galeries divisées en chapelles facilitant l'arrangement des livres, une grande salle de lecture ouverte pendant toute la journée et pendant la soirée en hiver, une salle spéciale, dite *Salle Ami Lullin*, pour les manuscrits et la galerie des portraits, tout cela paraissait combiné pour un temps bien long, et voilà qu'au début du XXe siècle la Bibliothèque, qui compte actuellement 160,000 à 170,000 volumes, ne peut plus se mouvoir à

l'aise dans ses appartements et n'offre plus aux consultants, dont le nombre augmente sans cesse, un abri suffisant. En 1902, le Conseil municipal a voté les crédits nécessaires pour lui adjoindre une annexe qui sera sans doute inaugurée à la fin de 1904. Ce nouveau corps de bâtiment contiendra une vaste salle de lecture éclairée par le haut et une salle tout spécialement à l'abri de l'incendie, dans laquelle seront transférés les trésors de la salle Ami Lullin, dont le local actuel, divisé en deux parties, sera affecté aux périodiques et à la consultation des manuscrits. L'avenir, probablement un jour, déclarera insuffisants les agrandissements d'aujourd'hui, mais d'autres que nous en raconteront l'histoire.

La Bibliothèque de Genève possède une collection unique de documents précieux pour l'histoire du protestantisme français, et c'est là seulement que l'on peut trouver les éléments nécessaires à une étude complète du sujet. Ce fonds se compose, en particulier, d'un grand nombre de lettres de Calvin et des réformateurs ou correspondants avec lesquels il était en relations dans l'Europe entière.

A la fin du XVIIIe siècle, la Bibliothèque fit

l'achat des manuscrits d'Antoine Court, ancien pasteur au Désert, qui, expulsé de France, s'était réfugié à Lausanne vers 1730 et de là entretenait un grand échange de lettres avec toutes les personnalités de l'Église réformée de France. Cette correspondance, à elle seule, représente trente volumes et a trait à toute l'histoire du protestantisme français au XVIIIe siècle. Le reste des manuscrits de Court se compose, en outre, de nombreux mémoires et de documents divers ayant rapport au même sujet.

Mais, en dehors de ces séries capitales, et qui donnent à la Bibliothèque de Genève une importance spéciale, cette institution possède encore une quantité de manuscrits très précieux, don, pour la plupart, de l'éminent patriote que fut le professeur Ami Lullin, lequel les avait acquis du conseiller Pétau. Nous nous bornerons à citer les plus remarquables, soit par leur ancienneté, soit par les miniatures dont ils sont ornés.

Sermons de saint Augustin, manuscrit latin sur papyrus dont les feuilles, d'une extrême ténuité, sont, de temps à autre, soutenues par une feuille de vélin; il doit avoir été écrit au VIe ou peut-être au VIIe siècle et faisait partie de la collection Pétau.

Les Quatre Évangiles, manuscrit latin du VIIe-VIIIe siècle; décoration byzantine.

Les Quatre Évangiles, manuscrit grec, grand in-8 sur vélin, datant de la fin du IXe ou du début du Xe siècle, et contenant des miniatures du plus pur style byzantin.

Trésor de Brunetto Latini, manuscrit grand in-folio sur vélin, à deux colonnes, avec des lettres ornées et des miniatures qui sont un des chefs-d'œuvre de l'école de Bruges. Son auteur, chassé de Florence, l'écrivit au XIIIe siècle, en France, et en français.

Salluste, manuscrit latin in-folio, sur vélin, du XVe siècle, avec miniatures en grisailles, dans le genre italien.

Compte des dépenses de Philippe le Bel; ce sont des tablettes de cire, dont les caractères sont tracés avec un style et qui transcrivent les dépenses du roi de France, pendant les six derniers mois de l'année 1308.

Tite-Live, manuscrit français du XIVe siècle, grand in-folio vélin, orné de miniatures d'une extrême finesse, dont les têtes sont probablement des portraits. Sa reliure, extrêmement riche, porte les armes des Pétau, sur les plats.

De Constructione et Destructione magne Troje, manuscrit latin in-folio, du XIVe siècle, avec des lettres ornées et des peintures d'une richesse remarquable.

Quinte-Curce, manuscrit français in-folio, vélin, enrichi de très fines miniatures et d'encadrements souvent reproduits de fleurs et de fruits. Selon une tradition bien difficile à contrôler, il aurait appartenu au duc Charles de Bourgogne et fait partie du butin de la bataille de Grandson, en 1476.

Boccace, manuscrit grand in-folio vélin, traduit du latin en français. Admirablement conservé, il a de belles miniatures aux figures expressives qui doivent être des portraits et de remarquables lettres et bordures peintes. A la fin, on lit qu'il a été translaté le 20e jour d'avril 1409. C'est un des plus merveilleux exemplaires de la collection Pétau et qui provient de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

Les Métamorphoses d'Ovide, grand in-folio vélin, orné de superbes miniatures. Il est aux armes des Pétau et avait appartenu au dauphin d'Auvergne, comte de Montpensier. On le trouve cité en 1416, dans le catalogue de la bibliothèque du duc de Berry.

La Cyropédie, manuscrit in-folio vélin; la première page offre dans sa bordure des armoiries entourées du collier de la Toison d'or; belles miniatures, encadrements de fleurs et fruits.

Le roman de Tristan, manuscrit in-folio vélin; les lettres capitales sont peintes sur fond bleu parsemé de fleurs de lys d'or et les miniatures sont admirables.

L'Art de la chasse des oiseaux, manuscrit grand in-folio vélin. La miniature du titre est un chef-d'œuvre et tout le livre hors pair. Il a fait partie de la collection de Louis de Bruges, sieur de la Gruthuyse, et fut traduit de l'original latin, dû à la plume de Frédéric II.

Nous citerons maintenant les manuscrits autographes de Jean-Jacques Rousseau :

Dialogues, trois petits volumes in-8, d'une jolie écriture, nette et sans rature. Le *Contrat social,* l'*Émile,* les *Confessions,* l'*Oraison funèbre du duc d'Orléans,* le *Vicaire savoyard,* quelques autres encore et des lettres ont été offertes en don à la Bibliothèque de Genève, par Mme Streckheisen-Moultou.

Citons encore un exemplaire imprimé de la *Nouvelle-Héloïse,* avec des notes manuscrites de la main de Rousseau.

Parmi les incunables les plus précieux et les plus rares, nous mentionnerons :

Apulée, première édition, Rome 1469, qui vient de la bibliothèque de Bonivard.

Les *Offices de Cicéron*, deux exemplaires imprimés sur vélin à Mayence, en 1465 et 1466, par Jean Fust, avec l'aide de Pierre Gernsheim.

Les *Œuvres d'Homère*, en grec, imprimées à Florence en 1488 et dédiées à Pierre de Médicis. C'est une première édition, rare et fort belle; l'exemplaire est admirable de conservation.

Speculum humanae Salvationis, 2e édition flamande. C'est une des premières œuvres de l'imprimerie; les planches et leurs légendes sont des productions xylographiques, tandis que le texte est imprimé en caractères mobiles de fonte. Il fut offert à la Bibliothèque par le célèbre docteur Tronchin.

Enfin, une belle série des rarissimes incunables genevois, dus aux presses d'Adam Steynschaber, notre premier typographe, et de Louis Cruse, *alias* Garbin, et une foule d'éditions rares et précieuses du XVIe siècle, surtout dans la catégorie des livres protestants et des ouvrages des réformateurs, achèvent de donner à la Bibliothèque de Genève une physionomie propre.

Elle possède également une importante collection de livres à figures du XVIIIe siècle, reliés pour la plupart en maroquin ancien et donnés en 1835, avec le reste de sa belle bibliothèque, par un délicat bibliophile et un homme de goût, M. Moutonnat, ancien magistrat à Lyon.

A côté de la Bibliothèque publique et de la Bibliothèque municipale dite *Circulante,* la ville de Genève offre encore de nombreuses ressources pour la lecture et pour l'étude.

C'est ainsi que le Musée des Arts décoratifs consacre une notable partie de ses crédits annuels à la formation d'une bibliothèque qui deviendra le noyau de celle du nouveau Musée central d'Art et d'Histoire, actuellement en construction. Il en est de même du Conservatoire botanique (Herbier Delessert), qui contient toutes les ressources bibliographiques indispensables au classement et à l'étude des célèbres collections qu'il renferme.

Parmi les institutions privées, il convient de signaler surtout la Société de lecture, dont la bibliothèque, forte d'environ 100,000 volumes, est particulièrement riche en ouvrages de littérature et d'histoire; puis la Société d'Histoire et d'Archéologie, qui met à la disposition de ses

membres de précieuses collections de livres spéciaux et de manuscrits. Il en est de même de la Société de Géographie, de la Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts, et de la Société du Musée historique de la Réformation.

Si les collections de bibliophiles, exclusivement composées de livres rares et précieux, sont peu nombreuses, il en est une cependant qui mérite une mention spéciale : nous voulons parler de la bibliothèque protestante, formée par M. le Professeur Ernest Stroehlin et devenue l'une des plus belles qui existent en ce genre, depuis l'acquisition de la célèbre collection Gaiffe, si admirablement composée et si riche en trésors bibliographiques du XVIe siècle.

Il serait difficile en revanche d'énumérer les bibliothèques de travail formées dans tous les domaines par les Genevois qui ont porté si haut la réputation scientifique de leur ville natale. Tous les botanistes connaissent du moins celle qui a été créée par Augustin-Pyramus de Candolle et continuellement accrue par ses descendants, en sorte qu'elle constitue aujourd'hui une institution de premier ordre, merveilleusement organisée pour l'étude et libéralement ouverte à tous ceux qui

s'occupent de recherches dans le domaine de la botanique.

Enfin, quel est l'historien ou le littérateur qui n'a entendu parler de l'incomparable collection de documents, manuscrits et imprimés, recueillis et conservés depuis des générations par la famille Tronchin à Bessinge? Le fonds le plus précieux de cette collection, que l'on a appelée avec raison des archives presque royales, est constitué par les papiers de Théodore de Bèze, dont la fille adoptive avait épousé le pasteur et professeur Théodore Tronchin.

C'est de là que les archives de Bessinge tiennent une bonne partie de la correspondance du réformateur, soit avec les Églises françaises, soit avec les plus illustres représentants de la cause protestante, et en particulier avec Henri IV, sa sœur Marguerite, duchesse de Bar et Henri de Bourbon, premier prince de Condé.

A ces lettres encore inédites, est jointe une collection considérable de documents précieux pour l'histoire des guerres de religion en France, parmi lesquels on doit citer une partie des mémoires originaux qui ont servi à la rédaction de l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées au*

royaume de France, publiée en 1580, sous la direction de Théodore de Bèze. Ces mémoires, que l'on croyait perdus, feraient à eux seuls la gloire d'une collection.

A son tour, Théodore Tronchin, continuateur de l'œuvre du maître et chef de l'Église de Genève qu'il représenta au synode de Dordrecht, entretint avec toute l'Europe protestante une vaste correspondance également conservée à Bessinge et dont les lettres du margrave de Bade, l'un des principaux chefs de la guerre de Trente ans, constituent la partie la plus intéressante.

Après lui, son fils, le professeur Louis Tronchin, dont l'esprit de largeur et de tolérance marque une date dans les annales de l'Église genevoise, accrut encore la liste des trésors documentaires de sa famille. Enfin, la seconde moitié du XVIIIe siècle est représentée d'une manière exceptionnelle par la correspondance du conseiller François Tronchin et par celle de l'illustre docteur qui fut le médecin du duc d'Orléans et dont on connaît le rôle capital dans l'introduction en France de la pratique de l'inoculation contre la petite vérole. Nous avons déjà pu apprécier les richesses de ce dossier par les lettres de Voltaire

et de Rousseau publiées par M. Henry Tronchin dans la biographie du conseiller François, ce Mécène ami des beaux-arts; mais l'étude qu'il prépare sur le docteur et ses illustres clients nous réserve des jouissances littéraires et des surprises plus grandes encore.

Une entrevue à Turin. Le duc Charles-Emmanuel & Savion.

Bandes espagnoles.

Août

1 S	s. Pierre ès L.	10 L	s. Laurent.	19 M	s. Flavien.
		11 M	s^e Suzanne.	20 J	s. Bernard.
2 D	s. Alphonse.	12 M	s^e Claire.	21 V	s^e Jeanne.
3 L	s. Geoffroy.	13 J	s. Hippolyte.	22 S	s. Symphor.
4 M	s. Dominique.	14 V	s. Eusèbe.	23 D	s^e Sidonie.
5 M	s. Abel.	15 S	ASSOMPTION.	24 L	s. Barthélem.
6 J	Tr. N.-S.			25 M	s. Louis.
7 V	s. Gaëtan.	16 D	s. Roch.	26 M	s. Zéphirin.
8 S	s. Justin.	17 L	s. Septime.	27 J	s. Césaire.
		18 M	s^e Hélène.	28 V	s. Augustin.
9 D	s. Amour.			29 S	s. Médéric.
				30 D	s. Fiacre.
				31 L	s. Aristide.

Les Sciences à Genève

PAR

M. ÉMILE YUNG.

Jean Sarrazin.

PROPORTIONNELLEMENT au nombre de ses habitants, Genève est la ville du monde qui, depuis deux siècles, a produit le plus de savants, ce mot s'appliquant ici non à des érudits ayant emmagasiné beaucoup de connaissances, mais à des curieux de la nature qui ont aimé l'observer, la décrire et résoudre les problèmes qu'elle pose à l'intelligence.

Or, les savants ne naissent point au hasard ! Leur abondance ou leur rareté dans un pays déterminé résulte de causes variées que l'historien a pour tâche de découvrir.

Le fait qu'avec une population inférieure à 50,000 âmes, Genève ait compté, de 1739 à 1880, plus de trente représentants aux Académies des Sciences de Paris et de Berlin ou à la Société royale de Londres, et que, d'une façon à peu près continue, les grands corps scientifiques de l'Europe aient trouvé chez elle pour se les adjoindre, plus de savants de renommée universelle, que dans des capitales vingt fois plus peuplées, ne peut être absolument fortuit.

Il s'explique, en effet, par la mentalité propre aux citoyens de la petite république. Leur esprit d'indépendance, le culte héréditaire qu'ils ont longtemps voué à la vérité; leur affranchissement depuis la Réforme, des dogmes de l'Église romaine, puis, à partir du commencement du XVIIIe siècle, des principes autoritaires, et contraires à l'esprit scientifique que Calvin leur avait imposés; leur prétention de construire librement et, chacun pour soi, l'édifice de leurs croyances, doivent être placés au premier rang des facteurs qui ont favorisé chez eux une aussi riche efflorescence scientifique.

Mais d'autres traits du caractère national des Genevois furent de nature à leur assurer le succès

dans la pratique des sciences. L'amour de l'exactitude, par exemple, qui est parfois poussé chez eux, même dans certains usages quotidiens où il n'a rien à faire, jusqu'à la manie; la sobriété de paroles provenant d'une sorte d'inhabileté native à trouver immédiatement les meilleurs mots pour traduire des pensées mûrement réfléchies mais nuancées à l'extrême, ce qui les empêche de trouver du plaisir à parler pour ne rien dire; le goût et la volonté du travail; un sens critique fort aiguisé qui les rend inaptes à prendre des vessies pour des lanternes; leur habitude de regarder à deux fois avant d'oser affirmer avoir vu, comme aussi la sévère discipline morale à laquelle ont été ployés leurs ancêtres, le dédain des distractions mondaines qui, ailleurs, consument sans profit un temps précieux pour quiconque est capable de le mieux employer, voilà autant d'éléments propices à la poursuite désintéressée de la vérité et qui ne sont point rares chez les indigènes de notre cité.

Ajoutez à cela que la majorité de nos savants ont appartenu à des familles protestantes réfugiées à Genève pour cause de religion durant les XVIe et XVIIe siècles. Outre leurs qualités morales,

ces familles possédaient des biens matériels qu'elles surent faire prospérer et qui permirent à leurs descendants non seulement de se livrer à des travaux intellectuels peu lucratifs par eux-mêmes, mais encore d'atteindre à la célébrité, soit en voyageant ou en accomplissant de coûteuses expériences, soit en se consacrant à l'enseignement académique qui est un excellent moyen de se faire connaître.

Les chaires de l'ancienne Académie de Genève étaient peu rétribuées. Pendant tout le XVIIIe siècle, le traitement annuel des professeurs ne dépassa pas la somme de 2,000 florins, et, aujourd'hui encore, un texte de loi leur assigne un maximum de 6,000 francs, lequel, au surplus, n'est qu'exceptionnellement accordé. On conçoit que dans de pareilles conditions, une fortune personnelle devient un appoint indispensable pour aspirer à l'enseignement supérieur et entreprendre des travaux de longue haleine. Aussi, presque toutes nos gloires scientifiques sont-elles sorties de la classe aristocratique, celle-là même qui, à quelques exceptions près, occupa exclusivement, jusqu'à la Révolution de 1846, les chaires de notre haute École.

L'application au travail, l'ordre et la méthode dans les études, le goût de la vérité, l'indépendance assurée par la fortune et le caractère, la contagion de l'exemple, très efficace dans une petite ville où tout le monde se connaît, sont assurément des causes susceptibles de rendre compte suffisamment du nombre inusité de savants nés parmi nous. Néanmoins, il en est une encore dont on ne saurait à mon sens contester l'importance, je veux parler de la magnificence des spectacles que nous offre le monde extérieur.

L'esprit est, à l'instar de la vie végétative, puissamment influencé par les conditions géographiques au sein desquelles il évolue; son besoin de savoir est en raison de l'immensité de l'inconnu qui l'entoure. Des coteaux, des bois, des marécages, un lac, et les créatures sans nombre qu'ils abritent, décident plus souvent qu'il n'est coutume de l'admettre, les vocations intellectuelles des personnes qui grandissent à leur contact. Le vol des insectes, le chant des oiseaux, les agissements étranges des êtres microscopiques qui grouillent dans les eaux croupissantes, aussi bien que la flore aux mille couleurs d'une vallée fertile ou l'éclat de la neige au sommet des

monts, contribuent largement aux suggestions idéales. Comment serait-il possible de résister à leurs appels! Ils exercent une séduction particulière sur la sensibilité des hommes cultivés; ils sollicitent vivement l'attention et posent des questions auxquelles on essaie inévitablement de répondre pour peu qu'on ait une tête ambitieuse de comprendre.

Genève, chacun le sait, est située au centre d'une admirable contrée, à proximité du Jura et des Alpes dont la constitution minérale est très variée, ainsi, par conséquent, que la composition des animaux et des plantes. Son sol conserve les traces des phénomènes géologiques grandioses dont il fut le témoin. Assise au bord d'un lac azuré, — sorte d'océan en miniature — plein d'alléchants mystères, il n'est point surprenant que ses habitants soient prédisposés à l'étude des choses réelles.

On les voit encore, jeunes et vieux, fuir la ville aux jours de loisir et se répandre joyeusement dans la campagne environnante. Les uns se dirigent, sac au dos, vers les parois rocheuses du vieux Salève, leur montagne aimée, qui produit sur eux le même « saisissement » qu'autrefois sur

de Saussure; d'autres vont chasser des insectes, ou récolter des plantes, ou pêcher des petites bêtes dans les marais. Ils obéissent de la sorte instinctivement au goût héréditaire pour les objets de nature. Beaucoup ont la passion de collectionner ainsi que l'avaient déjà leurs arrière-grands-pères. Et, le soir, de retour dans leurs logis, ils reconnaissent leur butin, en déterminent les espèces et les conservent séchées et soigneusement étiquetées dans quelqu'un de ces « cabinets » d'histoire naturelle, plus abondants ici que partout ailleurs.

La masse de ces promeneurs est évidemment à cent lieues de préoccupations scientifiques. Elle est composée de simples amateurs appartenant à toutes les classes de la société : des ouvriers, des négociants, des pasteurs, des banquiers qui vont à la nature pour la contempler avec plaisir comme d'autres vont à leur cercle jouer aux cartes ou aux dominos. Seulement, il arrive, ici et là, qu'un de ces amateurs fait une heureuse trouvaille ou assiste à quelque scène qui le frappe et l'entraîne vers la science. De toute manière, le penchant si marqué des Genevois à se rendre compte de ce qu'ils voient et de beaucoup regarder les beautés naturelles de leur pays, a pour résultat de leur

faire désirer s'instruire. Ils lisent beaucoup, fréquentent les cours et conférences, et s'intéressent vivement à tout ce qui touche aux écoles publiques.

A l'heure où j'écris, plus du quart du budget total de l'État est consacré à ces dernières. Le petit peuple de Genève en est fier, et il paie sans murmurer les 560,000 francs que lui coûte annuellement sa seule Université.

Fondée en 1559 par Calvin, l'*Academia genevensis* a trouvé de nos jours son historien en la personne de M. le professeur Ch. Borgeaud, au grand ouvrage duquel je renvoie le lecteur désireux de se convaincre à quel point la haute École et le peuple ont vécu à Genève intimement unis[1]. Depuis 1876, l'adjonction d'une Faculté de Médecine aux quatre Facultés des Sciences, des Lettres et des Sciences sociales, de Droit et de Théologie, a fait passer la vieille Académie au rang d'Université. Ce fut l'occasion de moderniser les chaires de la Faculté des Sciences en les dotant de laboratoires qui n'ont pas tardé à

[1] Charles BORGEAUD, *Histoire de l'Université de Genève. L'Académie de Calvin. 1559-1798.* Genève, Georg, édit. 1900.

prendre une grande extension et dont quelques-uns comptent à présent parmi les mieux installés de l'Europe.

Mais si la vie scientifique a reçu par là un nouvel élan et se trouve plus attachée à l'Université qu'elle ne l'était auparavant, il s'agit, ne l'oublions pas, d'un fait récent. Les anciens savants genevois mettaient au contraire un point d'honneur à ne rien devoir à l'État; ils entretenaient de leurs deniers les collections et les laboratoires nécessaires à leurs recherches ou à leur enseignement. Quelques-uns de leurs descendants directs suivent encore scrupuleusement leur exemple.

Abstraction faite de quelques sociétés spéciales, de chimie, de botanique, etc., dont la création ne remonte qu'à peu d'années, Genève compte trois associations auxquelles ses savants ont coutume de communiquer les résultats de leurs travaux originaux.

La plus ancienne est la *Société des Arts,* fondée en 1776 par H. B. de Saussure. Deux de ses classes, la *Classe d'Agriculture* et la *Classe de l'Industrie et du Commerce,* accueillent volontiers des communications de science appliquée. Elle a

notamment exercé une influence considérable sur les progrès de l'horlogerie qui fut longtemps notre principale industrie nationale.

Puis vient, par rang d'ancienneté, la *Société de physique et d'histoire naturelle*. Celle-ci est de beaucoup la plus connue à l'étranger. Depuis sa fondation, en 1790, elle a fait plus que de réunir dans son sein toutes les illustrations scientifiques de notre ville, elle a entretenu des relations régulières avec les autres sociétés du monde entier et conquis, dès le début, leur haute considération. Rien ne rend mieux compte de l'activité de nos savants que l'examen de la table des matières de son *Bulletin* et de ses *Mémoires*, ou bien encore de celle des *Archives des Sciences physiques et naturelles*, suite de la partie scientifique de l'ancienne *Bibliothèque universelle*, qui succéda elle-même à la *Bibliothèque britannique*. L'histoire de la Société de physique se confond, depuis qu'elle existe, avec l'histoire de la Science elle-même à Genève.

Quant à la troisième des associations auxquelles je viens de faire allusion, l'*Institut national genevois*, il fut institué par une loi du 7 mai 1852 due à l'initiative de James Fazy, l'homme d'État

qui a le plus vivement marqué son empreinte sur la Genève moderne. Ses portes, plus largement ouvertes que celles de la Société de physique, dont le nombre des membres est réglementairement fixé à soixante, livrent passage non seulement aux savants proprement dits, mais à tous les amis des sciences. Son organisation est d'ailleurs assez compliquée. L'Institut comprend cinq sections dont une est consacrée aux sciences naturelles et mathématiques; celle-là seule nous intéresse en ce moment. Ses membres naturalistes : Carl Vogt, Édouard Claparède et Hermann Fol, pour ne citer que les plus éminents parmi les morts, ont donné à ses *Mémoires* des travaux de premier ordre qui l'ont fait estimer du monde savant.

Ce serait ici le lieu de décrire les établissements scientifiques, publics ou privés, ouverts libéralement à tout homme de science : l'Observatoire astronomique, le Musée d'histoire naturelle, le Jardin et le Conservatoire botaniques, l'herbier Boissier, l'herbier de Candolle et la Bibliothèque du même nom. Tous ces établissements sont originellement dus à l'initiative privée. Il est impossible d'en parler convenablement en quelques lignes; je me borne donc à constater que les

derniers assignent à Genève une situation exceptionnelle au point de vue de la science botanique.

Jetons maintenant un coup d'œil d'ensemble sur la nature et l'importance des découvertes dues aux savants genevois. Il n'est pas de science particulière qu'ils n'aient cultivée. Cependant, ils se sont portés davantage vers les sciences d'observation et d'expérience, qui exigent surtout de l'attention et du jugement, que vers les sciences mathématiques, qui font appel aux facultés de raisonnement. Genève n'a donné le jour qu'à deux grands mathématiciens, Gabriel Cramer, l'auteur de l'*Introduction à l'analyse des lignes courbes algébriques*, et Sturm, qui a fait sa carrière en France. I. L. Calandrini, commentateur de Newton, et Simon L'Huillier, qui fut recteur de l'Académie, ont occupé, il est vrai, un rang éminent parmi les mathématiciens de leur temps; ils ne semblent cependant pas avoir ouvert des voies nouvelles à leur science spéciale ainsi que les de Candolle, les Senebier ou les de Saussure le faisaient pour les leurs.

J'en dirai autant des mathématiciens genevois plus récents. A l'exception de Charles Cellérier, que ses publications posthumes ont révélé comme un maître de la pure spéculation mathématique, ceux qui ont acquis un nom, le doivent à l'application du calcul à l'astronomie comme Plantamour, ou à la mécanique comme Daniel Colladon.

Chose remarquable, tout en s'illustrant dans une science spéciale à laquelle ils donnaient le meilleur de leur temps, je ne crois pas que l'on puisse citer un seul des savants genevois célèbres qui s'y soit enfermé au point de se désintéresser des autres sciences. Ils ont, en général, possédé des vues sur l'ensemble des connaissances humaines et, tout en pratiquant la physique, la géologie ou la botanique, ils consacraient leur temps à augmenter la somme de leur savoir, afin de mieux atteindre aux idées générales. On peut dire à leur éloge qu'ils étudiaient davantage pour s'éclairer sur l'ordre et l'harmonie de l'univers, que pour acquérir de l'autorité dans le champ de leur spécialité. Quelques-uns d'entre eux furent des savants quasi-universels, depuis Charles Bonnet, philosophe, psychologue et observateur

de la nature, jusqu'à Édouard Claparède qui, mort à l'âge de 39 ans, avait trouvé le moyen durant sa courte existence, attristée au surplus par de continuelles souffrances, d'apprendre à parler une demi-douzaine de langues et d'acquérir des connaissances encyclopédiques, tout en publiant sur la zoologie des travaux inoubliables.

La tendance philosophique de l'esprit des naturalistes genevois s'est manifestée dans leurs cours et dans leurs livres. Ils ne craignaient pas de mêler des pensées morales à des descriptions de faits, ou des hymnes à la divinité à des raisonnements logiques. Et par des chemins qu'ils estimaient aussi sûrs que ceux qui conduisent à la vérité objective, ils abordaient volontiers les problèmes d'origine qui hantaient leur pensée.

A une ou deux exceptions près, ils ont tiré de leurs méditations sur les phénomènes naturels, des conclusions favorables à la philosophie spiritualiste. Les ouvrages de Trembley, de de Saussure, de Bonnet, qui, pourtant, ont paru à une époque où l'on ne se gênait guère avec la théologie et où le spiritualisme n'était point à la mode, contiennent de véritables professions de foi qui ne laissent aucun doute sur leur façon de croire.

Il exista même à Genève, au commencement du XIXe siècle, une « Société des naturalistes » à laquelle appartenaient les Gosse, les De Luc, les Jurine, etc., qui avait pris pour devise *Pro Deo et Natura,* afin, disaient ses statuts, de prouver que ses membres admettaient une Intelligence créatrice. Lorsqu'un peu plus tard elle se fondit avec la Société de physique la devise tomba, mais la croyance qu'elle exprimait demeura longtemps encore celle de la majorité des sociétaires.

Étant données une pareille tournure d'esprit qui les portait à des spéculations idéalistes hors de proportion souvent avec les faits qui leur servaient de prétexte et, d'autre part, cette difficulté, déjà citée, qu'ils avaient de dire en peu de mots des pensées d'ailleurs justes, on comprend l'étendue qu'a prise l'œuvre publiée par la plupart d'entre eux. C'est pourquoi on ne les lit plus guère que dans des éditions abrégées, et l'on ne connaît ce qu'ils ont fait que par les analyses plus ou moins fidèles qu'en donnent les traités modernes. Pour prolixes que soient leurs écrits, il y a en eux une telle originalité, un tel « goût de terroir » pour ainsi dire, que la lecture n'en est pas sans agrément.

Ceux qui trouvent le temps de s'y livrer sont frappés du nombre considérable de notions nouvelles introduites dans le monde par leurs auteurs. Les noms de ces derniers sont plus connus que les découvertes qui justifient de leur célébrité; il ne sera donc pas inutile de rappeler ici les principales, sans prétendre les ranger par ordre de valeur, ni, surtout, les énumérer toutes. Une histoire critique de l'activité des savants genevois, à supposer qu'elle trouve un écrivain assez compétent pour l'entreprendre, ne saurait être enfermée dans un court article comme celui-ci.

La démonstration de l'animalité des Polypes d'eau douce et de leur singulière faculté de se reproduire après avoir été coupés en morceaux, et celle de la parthénogenèse estivale des Pucerons, c'est-à-dire du développement de leurs œufs sans le concours de la fécondation du mâle, tiennent une place à part dans l'histoire de la science au XVIIIe siècle.

La première a porté un coup fatal aux distinctions trop absolues que l'on faisait alors entre

les animaux et les plantes. Elle est due à Jean-Abraham Trembley (1710-1784), dont les *Mémoires pour servir à l'histoire des Polypes d'eau douce*, publiés à Leyde en 1744, sont classés parmi les chefs-d'œuvre d'expérimentation habile et de raisonnement ingénieux.

La seconde modifia profondément les idées courantes relatives à la reproduction des êtres; elle eût suffi à immortaliser le nom de Charles Bonnet (1720-1793), si l'abus que celui-ci fit du microscope dans sa jeunesse ne l'avait privé de la vue et conduit, dès l'âge de 25 ans, à se vouer à la méditation philosophique où il remporta des succès qui constituent la grande part de sa gloire.

L'importance de ces deux découvertes sur la marche des idées ressort des discussions auxquelles elles donnèrent lieu. Trembley et Bonnet entretinrent à leur propos une volumineuse correspondance avec les principaux naturalistes contemporains, notamment avec Albert de Haller et Réaumur. Les observations de ce dernier sur les métamorphoses et les mœurs des Insectes avaient ravi nos deux Genevois; elles leur suggérèrent leurs propres recherches, et tous les deux tenaient

Réaumur pour leur maître. Bonnet a raconté dans une lettre touchante comment la rencontre fortuite d'un volume des Mémoires de Réaumur l'avait « fortement remué » et rempli de « surprise et de joie »; il suivit son exemple d'observateur consciencieux et patient aussi longtemps que sa vue le lui permit. D'ailleurs, si la renommée de Réaumur, un peu trop éclipsée en France par celle de Buffon, est en train de renaître de nos jours, elle le doit incontestablement en partie à la publication récente de sa correspondance avec Abraham Trembley[1].

L'histoire naturelle des animaux, telle que la comprirent les naturalistes genevois du XVIIIe siècle, est en voie de redevenir à la mode. On commence à s'apercevoir que depuis Cuvier et Johannès Müller, les fondateurs de l'Anatomie comparée, on s'est trop exclusivement borné à l'étude du cadavre, étude essentielle à coup sûr, mais qui ne renseigne que sur une partie de ce que nous sommes en droit de vouloir connaître de l'histoire des êtres animés. Il est bien de démonter, au moyen

[1] Maurice TREMBLEY, *Correspondance de Réaumur avec Abraham Trembley*. 1 vol. grand in-8°. Genève, H. Kündig. Paris, F. Alcan, édit., 1904.

du scalpel, la machine organique jusque dans ses derniers rouages et de nous renseigner, en recourant aux procédés d'une technique perfectionnée, sur la constitution intime de ses unités anatomiques; mais si nous voulons comprendre vraiment comment marche cette machine, il nous faut faire davantage. Il nous faut, après l'avoir dissociée, pour savoir comment elle est faite en dedans, l'observer vivante dans son milieu naturel et non empaillée ou conservée à l'alcool dans un musée. En d'autres termes, l'histoire naturelle complète d'un animal doit comprendre la description de la forme et de la structure de ses organes et, de plus, expliquer ses fonctions et ses mœurs.

Charles Bonnet l'avait conçue ainsi; il nous a donné une anatomie du Fourmilion aussi complète que le lui permettaient les moyens dont il disposait; mais ce sont surtout les phénomènes physiologiques, tels que la régénérescence des organes amputés sur laquelle il a tant insisté, ou les faits psychologiques, tels que les mœurs des Pucerons qui ont retenu son attention. On sait d'ailleurs que si ces dernières études lui ont assigné une place enviable parmi les naturalistes,

elles furent le prélude de celles qu'il consacra plus tard à la psychologie humaine, branche dans laquelle il introduisit la méthode des sciences naturelles. Le soin qu'il mit à constater le corrélatif physique des états d'âme, nous autorise à le citer parmi les précurseurs de la psycho-physiologie moderne. Son *Essai analytique des facultés de l'âme*, que le roi de Danemark, Frédéric V, fit imprimer à ses frais à Copenhague, en 1760, est à cet égard encore fort instructif. Il a moins vieilli que ses autres ouvrages philosophiques tels, par exemple, que ses *Considérations sur les être organisés*, où il défend, avec un talent digne d'une meilleure cause, la fameuse doctrine, aujourd'hui complètement abandonnée, de l'emboîtement des germes.

Aux observateurs de la nature vivante que furent Trembley et Bonnet se rattachent les trois Huber, dont le premier, Jean (1722-1790), peintre et dessinateur distingué, ne touche à la science que par ses *Observations sur le vol des Oiseaux de proie*, à peu près oubliées. Les deux derniers, le fils et le petit-fils du précédent, ont immortalisé leur nom par leurs admirables révélations sur les mœurs des Abeilles et des

Fourmis. Toute la littérature, si copieuse, consacrée à l'histoire de ces insectes procède d'eux. Des centaines d'observateurs ont contrôlé ce qu'ils avaient vu et n'y ont, pour ainsi dire, pas trouvé une seule erreur, exemple d'exactitude irréprochable dans l'observation d'autant plus remarquable que François Huber (1750-1831) était aveugle et dut se servir des yeux de son domestique, François Burnens.

Les conversations que François Huber avait eu l'avantage d'entretenir avec Charles Bonnet et la lecture du mémoire de Réaumur sur les Abeilles décidèrent de la voie dans laquelle, malgré son infirmité, il a marché triomphalement jusqu'à l'âge de 81 ans. Nous lui devons de savoir que la reine-abeille est fécondée dans les airs et qu'il est possible de transformer les abeilles neutres en femelles fécondes, à la condition de donner à leurs larves une nourriture appropriée; c'est lui qui a le premier décrit les combats des reines, le massacre des faux-bourdons, le mode de formation des essaims, la fabrication de la cire et une foule d'autres traits curieux relatifs à la vie des plus utiles, sinon des plus intelligents des Hyménoptères.

Sous le rapport de l'intelligence, en effet, les fourmis rivalisent avec les abeilles. Nous sommes familiarisés depuis longtemps avec cette notion qu'elles méritent une place au voisinage de l'homme dans l'échelle des facultés mentales, mais ce que nous savons moins c'est que cette notion repose sur des preuves fournies, grâce à des prodiges de patience et à un génie d'observation presque égal à celui de son père, par Pierre Huber (1777-1840).

Et, puisque je cite en ce moment les disciples directs de Charles Bonnet, qu'il me soit permis de rappeler parmi eux le nom d'un homme, moins généralement connu que les précédents, mais dont les travaux dans le domaine de la médecine et de la zoologie jouissent auprès des spécialistes d'une notoriété de bon aloi. Je veux parler du docteur Louis Jurine (1751-1819) qui, en 1811, obtint de l'Institut de France, dont il devint le correspondant, un prix de 12,000 francs fondé par Napoléon pour récompenser le meilleur ouvrage sur le traitement du croup. Il publia, sous le titre d'*Histoire des Monocles,* une monographie des petits Crustacés d'eau douce, qui ne contribua pas peu à nous faire connaître leurs

bizarres métamorphoses et à fixer nos idées sur la place qu'ils doivent occuper en systématique.

La célébrité d'un homme pendant sa vie ne décide nullement de celle qui demeure attachée à son souvenir. Combien de savants exagérément considérés par leurs contemporains et qui laissent l'histoire parfaitement indifférente ! Par contre, il en est dont la postérité agrandit la renommée. Ceux-ci sont les géniaux qui ont jeté un regard perçant sur la vérité ou dont les découvertes se sont montrées particulièrement fécondes.

La connaissance du mode d'action des plantes vivantes sur la composition des gaz de l'atmosphère, ainsi que la théorie générale de la respiration végétale et de ce que nous appelons la fonction chlorophyllienne, doivent beaucoup à la science genevoise. Elles ont subi depuis un siècle et demi des fluctuations nombreuses; les observations fondamentales sur lesquelles elles reposent ont été souvent contestées, mais, finalement, celles des auteurs dont nous allons parler sont demeurées.

Ayant immergé des feuilles de vigne dans l'eau, au début de l'été 1747, Ch. Bonnet les vit

se charger de bulles gazeuses à leur surface quand elles se trouvaient exposées au soleil. La nuit, au contraire, ces mêmes feuilles ne dégagent rien. Tel est le fait initial sur lequel une armée d'expérimentateurs se sont exercés; ceux-ci ont varié l'expérience à l'infini en s'adressant à toutes sortes de plantes; ils ont fixé les conditions de l'apparition du gaz et recueilli ce dernier aux fins de l'analyser.

Le chimiste anglais Priestley reconnut en lui de l'oxygène, mais c'est à Jean Senebier de Genève que revient l'honneur d'avoir démontré que cet oxygène résulte de la décomposition de l'acide carbonique absorbé par les feuilles à l'état gazeux dans l'air, ou par les racines à l'état de dissolution dans l'humidité du sol.

Senebier (1742-1809) ne semble pas avoir saisi toute la portée de sa découverte. Il n'avait guère que le goût de la science sans en posséder le génie. D'ailleurs, il ne lui a consacré qu'une partie de ses forces. Ministre du Saint Évangile, conteur, historien, critique, bibliothécaire, il écrivit beaucoup et mal. Le hasard d'un cours de physiologie animale donné à Genève, sa patrie, par l'illustre docteur Tronchin, le médecin de

Voltaire, et ses relations avec Bonnet, qui lui suggéra l'idée de traduire en français les ouvrages de Spallanzani, l'inclinèrent vers les recherches scientifiques. Il s'y consacra avec le même soin consciencieux et la même candeur enfantine qu'il mit dans ses autres travaux. Son *Art d'observer* et surtout sa *Physiologie végétale* sont d'éclatants témoins de cette prolixité que je constatais plus haut comme coutumière aux auteurs scientifiques de Genève. Et pourtant le dernier de ces ouvrages eût pu, avec une forme plus châtiée et un style plus concis, se ranger parmi les fortes œuvres de l'esprit humain, car il s'y trouve une idée nouvelle et féconde, celle de l'emploi du carbone par la plante comme base de tous ses tissus. C'était un acheminement à la conception moderne qui veut que le charbon soit la base physique de la vie et c'était, par conséquent, pressentir une vérité que la science mit un siècle à établir.

Parmi ceux qui collaborèrent à la construction de l'édifice central de la physiologie végétale, je veux dire à la théorie de la nutrition des plantes, la première place, à côté, et peut-être même au-dessus de celle occupée par Senebier, car il travailla avec plus de précision et plus de perspicacité

que celui-ci, revient à Théodore de Saussure (1767-1845). Ses *Recherches chimiques sur la végétation* sont plus appréciées de nos jours qu'à l'époque où elles parurent. Elles marquent le point de départ de toute la chimie agricole. Leur auteur avait le don d'instituer des expériences décisives et d'en tirer habilement les conséquences. Il établit l'identité de la respiration végétale avec la respiration animale. L'oxygène est aussi indispensable à l'une qu'à l'autre, et la plante fabrique par tous ses tissus de l'acide carbonique comme le fait l'animal. Seulement, la première, sous l'influence des rayons solaires, utilise la matière verte qu'elle produit, pour décomposer cet acide carbonique, s'en assimiler le carbone et rejeter dans l'air l'oxygène.

Le moindre écolier de nos collèges connaît à présent la double fonction respiratoire et assimilatrice accomplie par le protoplasma et la chlorophylle, mais il ignore quelles difficultés durent être surmontées pour la découvrir. Il serait bon de les lui apprendre. L'histoire associera à jamais les noms de Senebier et de Th. de Saussure parmi ceux des savants qui concoururent à cette grande découverte, laquelle retentit, comme

nous l'avons laissé entendre, sur le champ entier des sciences biologiques.

Aujourd'hui que l'on s'enhardit aux vastes synthèses, les points de ressemblance existant entre les animaux et les plantes nous intéressent davantage que ceux par lesquels ils se distinguent. L'unité profonde des phénomènes vitaux nous est apparue sous leur diversité apparente, et l'antique division de la nature animée en deux règnes ne nous semble plus justifiée. Nous savons depuis Th. de Saussure que ce qu'il y a d'essentiel dans la nutrition est commun aux représentants des deux règnes. J'ajoute que si nous avons appris qu'il en est de même pour les phénomènes de reproduction, c'est encore en partie à des naturalistes genevois que nous le devons! N'est-ce point en effet un simple pasteur de campagne, doublé d'un botaniste éminent, J.-P.-E. Vaucher (1763-1841), qui, dans son *Histoire des Conferves d'eau douce*, a décrit avec une précision exemplaire la conjugaison et la sexualité des algues! N'est-ce point le physiologiste Jean-Louis Prévost (1790-1850), qui, vingt ans plus tard, en collaboration avec le jeune J.-B. Dumas, alors étudiant dans la pharmacie

Le Royer à Genève, obtint de l'Académie des Sciences de Paris le prix Monthyon de physiologie expérimentale pour des études fondamentales sur les spermatozoïdes et les premières phases du développement? Et n'est-ce point Hermann Fol (1845-1893), qui, beaucoup plus tard encore, a suivi pas à pas la pénétration des gamètes mâles dans les gamètes femelles et saisi sur le fait ce qui se passe de plus intime dans l'acte de la fécondation?

A la lumière de la cytologie moderne, certains détails de ces travaux ont acquis une valeur que leurs auteurs n'avaient pas devinée, mais si Vaucher, par exemple, n'a pas interprété, comme nous le faisons maintenant, tel ou tel fait qu'il eut sous les yeux, il n'en demeure pas moins devant l'histoire un observateur hors pair sous le rapport de l'exactitude et de la profondeur.

A ces figures de premier plan, combien ne pourrions-nous pas en ajouter de moindre grandeur, quoique aussi originales, sans sortir du champ de la physiologie et de la biologie générale? Celle d'un Henri-Albert Gosse qui imagina, en s'introduisant dans l'estomac des petits sacs remplis de nourriture, de répéter sur lui-même

les expériences de Spallanzani relatives à la digestion; celle d'un docteur Chossat dont les recherches sur l'inanition sont demeurées classiques, ou celle d'un docteur Coindet qui introduisit l'usage de l'iode en thérapeutique. Mais je crains de franchir la frontière invisible qui sépare la science de la médecine et, d'autre part, j'ai hâte d'arriver aux botanistes dont la nombreuse phalange occupe dans l'histoire scientifique de notre pays la plus grande place.

Leur chef incontesté est Augustin-Pyramus de Candolle (1778-1841), qui fut justement comparé à Linné parce que, à l'instar de celui-ci, il aborda toutes les parties de la botanique avec un égal génie. Nous avons vu que l'étude des plantes était depuis longtemps en honneur à Genève, cependant personne avant lui, à l'exception de Jean-Jacques Rousseau, ne s'y était occupé de la botanique descriptive. Les premières recherches de de Candolle se ressentent de la tendance propre à ses compatriotes d'alors, elles eurent la physiologie végétale pour objet. Vaucher fut son

initiateur. Celui-ci donna, en 1794, un cours privé de botanique dont le jeune de Candolle entendit quelques leçons qui suffirent à décider sa vocation. S'étant rendu à Paris, il se lia avec Dolomieu, Brongniart, Lamarck, Cuvier, Desfontaines et Benjamin Delessert qui travaillait déjà à réunir cette collection de plantes de tous les pays, qu'il devait plus tard léguer à la ville de Genève où, sous le nom d'Herbier Delessert, elle est soigneusement entretenue. A Paris, Desfontaines confia à de Candolle le soin de rédiger le texte de l'atlas des plantes grasses qu'avait dessiné le fameux peintre de fleurs Redouté, et Lamarck le chargea de publier une nouvelle édition de la *Flore française*. Ces œuvres l'attachèrent pour toujours à la systématique, sans l'enlever entièrement aux autres parties de la science qu'il fit également progresser. Sa *Théorie élémentaire*, parue en 1813, produisit une véritable sensation grâce à la clarté de l'exposition d'idées originales sur le type fondamental de chaque espèce, et grâce à ses définitions de l'espèce, du genre et de la famille. Il y pose les règles qui devaient le diriger dans l'édification du monument gigantesque qu'il commença en 1824 sous

le nom de *Prodromus Systematis naturalis Regni vegetabilis* et qui ne visait pas à moins qu'à décrire toutes les plantes connues. On sait que, continué par son fils et son petit-fils, avec la collaboration de plus de vingt-cinq botanistes, ce monument conçu sur un plan très vaste se borna à l'énumération des Dicotylédonées.

Après avoir enseigné à Paris, comme suppléant de Cuvier au Collège de France, et occupé pendant huit ans la chaire de botanique de la Faculté de médecine de Montpellier, de Candolle revint se fixer définitivement dans sa ville natale, sur laquelle il jeta un lustre incomparable. Homme du monde autant que savant de cabinet, causeur enjoué, d'un caractère extraordinairement aimable, prêt à donner de sa personne dans toutes les entreprises scientifiques ou sociales, mêlé à toutes les affaires publiques, le grand botaniste accomplit, comme en se jouant, une tâche colossale. Il devint, pour ainsi dire, le type représentatif de sa race, le premier citoyen de son pays. Il faudrait un volume pour raconter sa vie et résumer son œuvre[1].

[1] Ce volume a été fait par Aug. DE LA RIVE, sous le titre de *A.-P. de Candolle, sa vie et ses travaux*. Genève, 1851.

De même que les Bâlois disent avec orgueil : les Bernouilli, nous disons à Genève, et non sans fierté : les de Candolle, car depuis quatre générations cette famille illustre n'a cessé de prêter de ses représentants à la science. Tout en suivant ses goûts particuliers, chacun d'eux a parachevé l'œuvre de ses prédécesseurs. Ainsi se sont formés cet herbier et cette bibliothèque admirables dont nous avons fait mention et qui sont mis libéralement à la disposition des travailleurs.

Le fils unique d'Augustin-Pyramus, Alphonse de Candolle (1806-1893), dut à son père, outre l'héritage de hautes facultés intellectuelles, de trouver dès sa naissance un milieu éminemment propice pour leur donner libre essor. Il entra tout jeune dans une voie si bien préparée et commença à publier des travaux originaux étant encore étudiant. Une longue pratique de la description des formes des plantes, acquise au cours de sa collaboration au *Prodromus,* le conduisit à méditer sur les principes de la classification et à présenter sous le titre de *Lois de la nomenclature botanique* un projet de réforme de cette branche de la science. Ce projet, accepté avec de légères modifications par l'ensemble des botanistes, con-

stitue une sorte de code auquel il a donné lui-même une forme définitive dans sa *Phytographie* ou *Art de décrire les végétaux*, ouvrage publié en 1880 et qui a rendu dès lors des services inappréciables.

Mais le chapitre de la science auquel Alphonse de Candolle a apporté les contributions les plus importantes, est celui qui étudie la distribution géographique des plantes, expliquée par les conditions climatériques actuelles et passées. Il formula le premier les lois fondamentales de cette distribution dans un ouvrage intitulé *Géographie botanique raisonnée*, qui passe pour son chef-d'œuvre. Sa compétence en tout ce qui touche à l'apparition successive des formes spécifiques et, notamment, à l'origine des plantes cultivées, donna un prix considérable à son adhésion aux théories de Darwin. En 1873, il essaya, dans l'*Histoire de la science et des savants*, d'appliquer le principe de la sélection à l'espèce humaine. A elle seule, cette dernière œuvre suffirait à donner une idée de l'étendue de son savoir, de la loyauté de ses jugements, de son amour de la vérité et de ses aptitudes spéciales pour la statistique, science qu'il aimait à cultiver dans ses moments de loisir.

Les autres représentants de la dynastie des de Candolle vivent encore et échappent, par conséquent, à cette étude limitée aux savants qui ne sont plus. C'est à leur école, à l'école d'Augustin-Pyramus, qu'ont appartenu la plupart de nos botanistes contemporains, au nombre desquels je ne puis omettre de citer l'éminent et modeste auteur de la *Flora orientalis*, Edmond Boissier (1810-1885) et le professeur Jean Müller (1828-1896), qui, né dans le canton d'Argovie, devint conservateur de l'herbier de Candolle et collaborateur du *Prodromus*, avant de se spécialiser dans l'étude des *Lichens*, à propos desquels il a publié ses travaux les plus estimés.

J'ai fait allusion aux idées darwiniennes qu'épousa, en partie du moins, Alphonse de Candolle. Il serait piquant de rechercher quel fut leur sort auprès de la société genevoise lorsque, aussitôt après la publication de l'*Origine des espèces*, elles y pénétrèrent grâce surtout à F.-J. Pictet de la Rive et à Carl Vogt. Le premier les combattit avec des arguments tirés de l'anatomie comparée et de la paléontologie, sciences qu'il enseignait à l'Académie, le second non seulement les défendit avec la verve qu'il mettait à

toutes choses, mais encore les appliqua aussitôt et sans réserve à l'homme, les poussant ainsi jusqu'à leurs dernières conséquences. On raconte que l'évêque Wilberforce, d'Oxford, parlant, en 1860, devant l'Association britannique pour l'avancement des sciences, tenta d'effrayer les esprits en prédisant que, si le darwinisme était accepté, il conduirait inévitablement à nous donner un singe pour ancêtre. Cette prédiction trouva de l'écho à Genève, et c'est bien la crainte d'une parenté trop évidente entre l'homme et le singe qui tint longtemps la majorité de ses savants à distance des idées nouvelles. Vogt soutint, dès 1862, dans ses conférences publiques sur l'origine de l'homme, cette thèse à laquelle, peu à peu, on s'accoutuma, chez nous comme ailleurs, qu'il est préférable de sentir en soi un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré. Mais la lutte fut vive, les discussions violentes et passionnées comme on peut bien le penser, étant donnés le tempérament conservateur de la population autonome et les traditions religieuses établies dans les anciennes familles du pays.

Ce sont surtout ses grands travaux paléontologiques qui perpétueront le nom de Pictet de

la Rive (1809-1872). Il avait débuté, grâce à son amitié pour Audoin, avec lequel il s'était étroitement lié pendant un séjour à Paris, par des recherches sur les *Phryganes* qui le mirent immédiatement en vue dans le monde des entomologistes. Mais la grande part de sa vie fut consacrée à ressusciter les animaux éteints de son pays. Ses *Matériaux pour la Paléontologie suisse* et son *Traité élémentaire de Paléontologie* ont fait époque dans l'histoire des êtres fossiles. Il a été le premier en date de nos zoologistes et, par une filiation intellectuelle ininterrompue, le générateur, si l'on peut ainsi s'exprimer, de ses successeurs dans cette science. En effet, Édouard Claparède (1832-1871), premiermaître d'Hermann Fol, avait pris de Pictet le goût pour l'étude des animaux, et l'on sait à quelle haute situation scientifique ce goût, fécondé par un travail acharné, le conduisit.

Quoique d'origine étrangère (il était né à Giessen), Carl Vogt (1817-1895) a trop longtemps vécu chez nous et joué un rôle trop considérable dans les progrès qui s'y sont réalisés durant la seconde moitié du XIXe siècle, pour que j'hésite à inscrire son nom dans cette rapide revue. Il

était cependant au pôle opposé de ce qu'il appelait, avec une sorte de mépris, le vieil esprit genevois; il avait en horreur à peu près toutes les croyances, toutes les traditions vénérées à Genève. La plupart des professeurs de l'Académie ayant refusé de se soumettre au régime inauguré par James Fazy, il fallut les remplacer, et ce fut ainsi que Carl Vogt, déjà connu comme naturaliste, mais condamné à mort dans sa patrie pour la part qu'il avait prise à la révolution de 1848 et, par conséquent, exilé de l'Allemagne, accepta du gouvernement de Genève la chaire de géologie, laissée vacante par la démission d'Alphonse Favre, l'auteur des *Recherches géologiques en Savoie*. Depuis lors, ses succès comme professeur — il était plein d'esprit et possédait au plus haut degré l'art de tirer spontanément parti des faits pour s'élever aux idées — marchèrent de front avec ceux qu'il remportait comme investigateur et écrivain scientifique. Carl Vogt est encore trop proche de nous pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'influence qu'il exerça pendant près d'un demi-siècle sur sa ville d'adoption; je me borne à noter qu'il fut l'un des principaux fondateurs et organisateurs de la Faculté de médecine,

dont la marche ascendante a pleinement justifié ses prévisions, et que c'est par lui principalement que la vieille Académie de Calvin a été en quelque sorte démocratisée.

Nous n'avons considéré jusqu'ici que les savants dont les talents s'appliquèrent à l'étude de la nature vivante et cependant, depuis l'importation à Genève du cartésianisme et des principes de la méthode expérimentale par Robert Chouet, la physique n'a cessé de compter parmi nous de nombreux adeptes.

Parmi eux Horace-Bénédict de Saussure (1740-1799) occupe une place exceptionnelle. Bien que sous l'influence de son oncle maternel, Charles Bonnet, il ait débuté par des *Recherches sur l'écorce des feuilles et des pétales*, il tourna très tôt son activité vers la physique, la météorologie, la géographie physique et la géologie. Il compte parmi les fondateurs de cette dernière science.

Explorant, le marteau à la main et guidé par cet « instinct de la vérité » que lui reconnaissait

Elie de Beaumont, les montagnes voisines de son pays natal; pénétrant, l'un des premiers, et à une époque où il fallait du courage pour l'entreprendre, dans les vallées les plus reculées de la Savoie; traversant des glaciers; séjournant sur les cols élevés où les neiges sont éternelles; gravissant des cimes vierges, y compris celle du Mont-Blanc, longtemps convoitée et enfin conquise par lui le 21 juillet 1788, il était constamment à l'affût de vérités nouvelles qu'il notait en détail au fur et à mesure qu'il les découvrait. Il nous les a racontées avec clarté et simplicité dans ses célèbres *Voyages dans les Alpes*, dont le premier volume parut en 1779 et le quatrième et dernier en 1796.

Avec moins de lyrisme mais plus d'exactitude que Rousseau, il contribua à répandre le goût pour la nature rustique que la main des hommes n'a pas encore profanée. Il est le père de l'alpinisme; son exemple entraîna ses concitoyens vers les sommets qu'ils chérirent autant pour l'enseignement qu'on y reçoit que pour les saines émotions que l'on y éprouve.

L'esprit inventif de de Saussure lui fit imaginer des instruments capables de mesurer la vitesse du

vent, la couleur du ciel, l'humidité et l'état électrique de l'air. Son *Essai sur l'hygrométrie* est, au dire de Cuvier, l'un des plus beaux dont la physique se soit enrichie à la fin du XVIIIe siècle. Sans l'avoir soupçonnée, il prépara par ses observations sur les blocs erratiques l'avènement de la théorie glaciaire, et il a poussé la stratigraphie aussi loin qu'il était possible de le faire sans le concours de données paléontologiques.

Le premier Genevois inscrit sur les listes des membres correspondants de l'Académie des sciences de Paris fut aussi le plus ancien de nos physiciens; il se nommait Jean Jallabert (1712-1768), il possédait beaucoup d'instruments, il enseigna avec succès la physique expérimentale à l'Académie et publia sur l'électricité un grand nombre d'expériences nouvelles qui lui assignent une place à côté de l'abbé Nollet, dans l'histoire de cette science à ses débuts. Après Jallabert vint, dans la même série des physiciens, Jean-André De Luc (1727-1817), frère du géologue Guillaume-Antoine De Luc (1729-1812); il cultiva la météorologie, en perfectionna l'instrumentation — il construisit les premiers thermomètres à mercure — et se livra à de nombreux

voyages, au cours desquels il devint lecteur de la reine d'Angleterre à qui il dédia les six volumes intitulés : *Lettres physiques sur les montagnes et sur l'histoire de la Terre.*

Puis vint George-Louis Le Sage, puis Marc-Auguste Pictet, successeur de de Saussure à l'Académie, puis Pierre Prévost, puis les deux de la Rive, et Charles Marignac, et Daniel Colladon qui nous amènent insensiblement à l'époque contemporaine.

Quelques-uns de ces noms sont populaires parce qu'ils sont attachés à des expériences élémentaires ou à des appareils d'usage courant dans les laboratoires, tels, par exemple, l'hygromètre de de Saussure, les miroirs conjugués de Pictet, l'appareil de Colladon et Sturm pour la détermination du son dans l'eau, ou celui d'Auguste de la Rive pour la reproduction des aurores boréales. D'autres ne sont connus que des historiens de la science, tel celui de ce G.-L. Le Sage (1724-1803), physicien profond et modeste — si excessivement modeste qu'il a travaillé pendant soixante ans sans rien publier — et qui fut cependant l'un des précurseurs au XVIIIe siècle de la télégraphie électrique ainsi que de tout le système de

conceptions théoriques sur la nature des forces admises de nos jours.

Aucun de ces savants ne fut banal, et si l'audace manqua à quelques-uns pour mettre leurs talents en pleine lumière, les efforts auxquels ils se sont trop timidement livrés n'ont heureusement point été perdus.

C'est ainsi qu'en commentant les publications de Marc-Auguste Pictet (1752-1825) et de Pierre Prévost (1751-1839) sur le calorique, un de nos contemporains, M. Raoul Pictet, a trouvé des raisons d'assigner à ces deux physiciens une place parmi les promoteurs de la thermodynamique. M.-A. Pictet, dans son *Essai sur le feu*, exposa les quatre aspects sous lesquels, selon lui, on peut considérer la chaleur et y donna pour la première fois une bonne définition de la quantité de chaleur. Malheureusement, il demeura attaché aux idées newtoniennes qui avaient cours de son temps, il comparait la chaleur à l'eau imbibant une éponge, se la représentant encore comme une substance qui pénètre les corps à mesure qu'elle les chauffe et les dilate davantage. Les faits qu'il a découverts sur le rayonnement de la chaleur, et ses études sur la distribution de la température

dans les couches d'air voisines du sol, ont servi de base à l'explication du phénomène de la rosée[1].

De son côté, Pierre Prévost, qui avait consacré sa jeunesse à la littérature et enseigné la philosophie dans une école spéciale à Berlin, était revenu dans sa patrie en 1784; il se lia d'une étroite amitié avec Marc-Auguste Pictet et, suivant l'exemple de celui-ci, il se cantonna dans l'étude de la chaleur rayonnante. Plus profond et à la fois plus hardi que Pictet, il méditait plus qu'il n'expérimentait. Il tenta d'embrasser dans une théorie générale l'ensemble des phénomènes thermiques et, tout en faisant encore usage dans ses livres : l'*Équilibre du feu* (1791), *Recherches physico-mécaniques sur la chaleur* (1792), *Du calorique rayonnant* (1809) et *Exposition des principes qui servent de base à la théorie de la chaleur rayonnante* (1832), d'expressions telles que « particules de feu », il s'affranchit de la notion d'une chaleur-

[1] Marc-Auguste Pictet fonda, en collaboration avec son frère Charles Pictet et son ami F.-G. Maurice, la *Bibliothèque britannique* qui, en 1816, prit le nom de *Bibliothèque universelle* et devint célèbre parce qu'elle fut l'un des premiers périodiques qui rendit compte de toutes les découvertes et de toutes les publications importantes dans les diverses branches des connaissances humaines.

substance pour lui substituer celle, mieux en harmonie avec les faits, de chaleur-mouvement. Il parle encore d'un « fluide discret » dont les particules sont perpétuellement agitées, mais il n'est point difficile de comprendre que sous ce nom il entend un agent bien proche parent de l'éther des physiciens actuels. Sans l'hypothèse de cet agent il est impossible, selon lui, de donner aucune explication satisfaisante des faits relatifs à la réflexion du chaud et du froid. En assimilant la chaleur à un processus dynamique intérieur des corps, Pierre Prévost a ouvert la voie aux hypothèses qui ont révolutionné la physique au siècle passé. Il est regrettable toutefois qu'il n'ait pas su donner à ses idées l'expression mathématique qu'elles comportaient et qu'il ne soit pas parvenu à une conception claire et définitive de *l'équivalence* entre la quantité de chaleur et le travail mécanique, qui est le principe fondamental de la théorie actuellement régnante. Sa gloire en eût été centuplée.

L'électricité fut pour les de la Rive ce que la chaleur avait été pour Marc-Auguste Pictet et Pierre Prévost, le chapitre de la physique auquel ils s'attachèrent de préférence. Possesseur d'une

immense fortune, Gaspard de la Rive avait, durant un séjour en Angleterre, acquis à prix d'or les appareils électriques les plus perfectionnés; il passait pour être le propriétaire du plus riche des cabinets de physique, renfermant, entre autres merveilles, les plus grandes piles de Volta du continent. Toutes les expériences nouvelles, qui se succédaient au début du XIXe siècle avec une rapidité vertigineuse, étaient aussitôt répétées, variées et contrôlées par le savant chimiste, ami des Humphry Davy, des Arago et des Ampère. C'est lui qui montra à Arago, de passage à Genève, la fameuse expérience d'Oersted sur la déviation de l'aiguille aimantée par le courant électrique, dont Ampère donna comme l'on sait l'explication, et qui devint le point de départ de cette admirable série de conquêtes, fécondes en applications qui ont changé la face du monde, et dont l'ensemble constitue l'électro-magnétisme.

Mathématicien incomparable, Ampère était un médiocre opérateur. Il concevait les expériences qui l'ont immortalisé mieux qu'il ne les exécutait. Il trouva auprès des de la Rive, qui l'accueillirent dans leur laboratoire, des secours qui lui furent précieux. J'emprunte à ce propos,

aux *Souvenirs et Mémoires* de Daniel Colladon, une anecdote très caractéristique. Lorsque Arago eut découvert l'action réciproque des aimants et des plaques métalliques, il répéta ses expériences devant plusieurs confrères, parmi lesquels se trouvait Ampère. Il demanda à celui-ci s'il pourrait produire avec ses solénoïdes quelque chose d'analogue. Ampère n'hésita pas à répondre affirmativement. « Eh bien, lui dit Arago, venez à l'Observatoire dans quinze jours, préparez d'ici là tout ce qu'il faut et j'espère que beaucoup des personnes ici présentes voudront y assister ». Ampère chargea son assistant de faire porter à l'Observatoire une pile, une hélice et tous les appareils nécessaires à l'expérience. Quinze jours plus tard, il y avait foule pour voir ces essais. On commence... rien ne bouge; on vérifie tous les instruments, on essaie de nouveau, mais tout fut inutile. Arago, qui était fort malicieux, cribla le pauvre Ampère de ses plaisanteries, à tel point qu'en rentrant chez lui ce dernier ne put retenir ses larmes.

Colladon alla, le soir même de ce douloureux échec, chez Ampère et lui dit qu'il avait trouvé un dispositif qui pourrait faire réussir son expé-

rience. Ampère le pria de le construire. L'événement donna raison à Colladon et c'est ainsi que, grâce à l'ingéniosité de celui-ci, Ampère put démontrer, le 4 septembre 1826, devant l'Académie des sciences de Paris, que, malgré les sarcasmes d'Arago, il avait pourtant raison; l'appareil tourna comme il l'avait indiqué.

« Lorsque la séance fut finie, ajoute Colladon, j'allai dans la bibliothèque, et M. Laplace vint à moi et me demanda si je croyais que les expériences de M. Ampère fussent réelles. Je lui répondis que je n'en doutais pas, que je les avais vu essayer à Genève et répéter à Paris. M. Laplace me dit alors : Oh! je suis bien aise de ce que vous me dites, car M. Ampère est si maladroit, qu'on prétend toujours que quand l'appareil ne bouge pas, il le pousse pour le faire avancer. »

On voit par ce récit, combien les savants genevois furent mêlés à la préparation des démonstrations expérimentales sur lesquelles reposent les mémorables « lois d'Ampère ». C'est dans cette atmosphère d'ardente curiosité, servie par des ressources instrumentales qu'aucun autre centre scientifique n'eût pu lui procurer au même degré, que grandit Auguste de la Rive; son

imagination d'enfant fut nourrie des faits étranges dont il entendait quotidiennement parler chez son père, il n'eut en conséquence qu'à suivre une carrière largement ouverte devant lui. Doué d'une intelligence très vive, il y fit des pas de géant et, à l'âge de 21 ans, remplaça Pierre Prévost à l'Académie. Nous lui devons la théorie chimique de la pile, les procédés de la dorure galvanique, des études sur les causes de la coloration des montagnes et un grand *Traité d'électricité théorique et pratique*, en trois volumes. J'ajoute que c'est lui qui, en collaboration avec Ch. Marignac, a démontré la vraie nature de l'ozone, ce corps singulier, dont un autre Genevois, Louis Soret, devait déterminer la densité.

Je viens d'écrire le nom de Marignac, que Vogt appelait « l'ange de la modestie et de la patience », le chimiste impeccable dont l'activité a été dirigée vers l'établissement des poids atomiques et qui se livra à ce travail avec une exactitude si grande qu'il excita l'admiration des chimistes du monde entier. Sa vie, consacrée exclusivement à ses recherches de laboratoire, pourrait servir de modèle à plus d'un jeune savant. A une modestie sans pareille, il ajoutait

une conscience scrupuleuse; ce sont là deux vertus qui deviennent, hélas, toujours plus rares et qu'on est heureux de saluer lorsqu'on les rencontre à la dose où les possédait celui qui fut le plus grand de nos chimistes.

Je touche au bout de l'espace assigné à cette étude et je sens combien les savants éminents, dont j'ai cité les noms, auraient de raisons de se plaindre de ma brièveté et de mon insuffisance. Peut-être ces défauts feront-ils pardonner mon silence à ceux dont je n'ai rien dit! Quand on passe rapidement au-dessus d'une contrée à vol d'oiseau, on n'aperçoit guère que ses sommets. Ainsi venons-nous de contempler l'œuvre scientifique des Genevois. Mais le peu que nous en avons vu suffit pour donner raison à J.-B. Dumas, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris, lorsqu'il s'écriait devant cette assemblée que les travaux des savants de Genève « ne pourraient être effacés du grand livre des connaissances humaines sans ruiner la fortune des générations futures ».

Genève, écrivait Charles Bonnet, le 26 décembre 1791, sera, j'espère, une des villes de l'Europe qui enrichiront le plus l'histoire de la nature.

L'espérance du vieux philosophe n'a point été trompée.

M. de Lesdiguières.

Les exploits du capitaine Vitro & de ses Espagnols.

Septembre

1	M	ss. Leu & G.	10	J	s^r Pulchérie.	19	S	s. Janvier.
2	M	s. Lazare.	11	V	s. Hyacinthe.	20	D	s. Eustache.
3	J	s. Grégoire.	12	S	s. Séraphin.	21	L	s. Mathieu.
4	V	s^e Rosalie.				22	M	s. Maurice.
5	S	s. Bertin.	13	D	s. Maurille.	23	M	s. Lin.
			14	L	Ex. s^e Croix.	24	J	s. André.
6	D	s. Onésiphore.	15	M	s. Nicomède.	25	V	s. Firmin.
7	L	s. Cloud.	16	M	s. Cyprien.	26	S	s^r Justine.
8	M	Nativ. V.	17	J	s. Lambert.	27	D	ss. Côme & D.
9	M	s. Omer.	18	V	s^r Sophie.	28	L	s. Wenceslas.
						29	M	s. Michel.
						30	M	s. Jérôme.

Une visite de Bonaparte au collège de Calvin

(22 novembre 1797)

PAR

M. CHARLES BORGEAUD.

De Biron.

Le 1er frimaire de l'an VI, le général en chef de l'armée d'Italie, se rendant au congrès de Rastadt, voulut voir Genève. L'ancienne République, révolutionnée, mais toujours debout, mit ses citoyens sous les armes, fit tonner ses canons et reçut le héros de Lodi avec le cérémonial imaginé jadis pour les princes du Saint Empire.

Bonaparte connaissait Genève par les *Lettres sur la Suisse* de Coxe, qu'il avait lues en 1791, et par

Jean-Jacques Rousseau, qu'il avait médité, annoté, commenté, qui avait été, en philosophie et en politique, le maître de ses veilles laborieuses au régiment de La Fère. Les Genevois connaissaient Bonaparte par les proclamations de l'armée d'Italie. Ceux de la bourgeoisie et du peuple, qu'une constitution nouvelle venait de porter aux affaires, acclamaient en lui tout ensemble le vainqueur de la monarchie sarde, de cette maison de Savoie qui était encore pour eux l'ennemi héréditaire, et le soldat invincible de la Révolution. Une des premières médailles frappées à son effigie avait été gravée par un Genevois, Ferrier, et l'exemplaire en or qui en fut envoyé au citoyen général était accompagné d'une lettre enthousiaste, datée du 21 mai 1797, où on lit ce passage caractéristique :

« C'est pour la liberté que vous avez combattu; vous l'avez consolidée par vos exploits; vous l'avez fait honorer à ses ennemis mêmes par votre modération et votre générosité. Les patriotes de tous les pays vous déclarent le héros de la liberté. »

Bonaparte reçut la députation du Conseil à la résidence de France. Harangué par le syndic

Gervais, il sut évoquer avec à-propos, dans sa réponse, le souvenir des longues luttes soutenues par les citoyens de la petite République pour la cause de l'égalité et de la liberté et rappeler la mémoire des grands hommes dont elle pouvait être fière, sans oublier J.-J. Rousseau, « qui a servi de modèle aux Français ». Il accepta volontiers le traditionnel présent d'*eau cordiale* que lui faisait offrir le Conseil, puis, au milieu des acclamations populaires, il traversa la ville illuminée pour se rendre à Saint-Jean, dans la villa de Constant, occupée par le résident, et où un dîner fut servi en son honneur. « Pendant ce dîner », dit l'auteur d'une relation contemporaine, — adressée à un citoyen français à Paris par un citoyen genevois, le 15 de décembre suivant, — « le général parla beaucoup de Genève, s'informa de sa constitution avec assez de détails pour être instruit de l'organisation générale et particulière de l'État. Il n'omit rien, et voulut connaître jusqu'à la compétence des tribunaux en affaires civiles. Les syndics et surtout le président du Conseil, le citoyen Butin, lui rendirent compte de tout avec la plus grande clarté. Il parut fort content de notre organisation politique; seulement il

trouva, et avec raison, le corps exécutif trop nombreux. »

Le général devait continuer son voyage au point du jour pour gagner Lausanne. Un accident survenu à sa chaise de poste l'en ayant empêché, le Conseil saisit cette occasion pour lui envoyer une nouvelle députation avec mission de lui faire voir les curiosités de la ville et notamment la Bibliothèque.

La Bibliothèque publique, à la fois trésor de livres et galerie nationale, était l'institution dont les Genevois du XVIIIe siècle étaient le plus fiers. Depuis Robert Chouet, le second réformateur de la pensée genevoise, c'était le joyau de la cité. Dirigée par les professeurs de l'Académie, lentement formée du produit des immatriculations des étudiants et des dons des citoyens, elle était, comme l'École, la chose de tous. Les conseillers nouvellement élus témoignaient leur reconnaissance à la cité par un cadeau de livres ou de manuscrits. Chaque nouveau bourgeois devait un fusil pour l'arsenal, un seillot à incendie et une

contribution pour la Bibliothèque. Les notaires la rappelaient aux testateurs par ordre du Conseil. On y déposait les chefs-d'œuvre des artisans et, suivant un usage établi, les familles y envoyaient les portraits de ceux de leurs membres qui avaient jeté quelque illustration sur la ville. Enfin cette Bibliothèque occupait tout le centre du Collège de Calvin, la manifestation extérieure la plus complète, la plus vivante de l'œuvre du réformateur dans Genève.

Le *Collège,* avec son péristyle renaissance aux trois portiques en plein cintre, symbole des trois langues savantes, avec son promenoir de cloître aux clefs de voûte écussonnées de passages bibliques, respecté par le temps et par les architectes, parfois plus cruels que le temps, était encore, en 1797, l'authentique maison de Calvin, bâtie sur sa demande et sous sa surveillance, marquée à chaque pierre du sceau de son génie. C'était de plus, avec sa cour plantée d'ormes et de tilleuls, dominée à l'arrière-plan par la silhouette historique, aux trois tours, de Saint-Pierre, avec ses portes de classe ouvrant sur le préau « du côté de bise » et rangées progressivement de la septième à la première, la maison de la République où, depuis 1559, s'était

formé de génération en génération, dans ses goûts, dans ses croyances, dans sa personnalité intellectuelle, le peuple de Genève.

Si l'on voulait que Bonaparte sentît battre un instant le cœur de la cité huguenote, c'était bien là qu'il fallait le conduire.

La députation du Conseil, composée d'un syndic, d'un administrateur et d'un secrétaire d'État, rencontra la voiture du résident de France qui promenait son hôte aux Pâquis, pour le faire jouir de la vue du lac et des montagnes. Le général accepta l'invitation, et l'on mit pied à terre pour entrer en ville par la porte de Suisse. On fit le pèlerinage de la maison des parents de Jean-Jacques où se trouvait, depuis 1793, une plaque commémorative.

« Le général », dit l'auteur de la relation déjà citée, « lut avec intérêt l'inscription en marbre noir qui est placée sur le mur de cette vieille maison et on se rendit en droiture à la Bibliothèque, non sans une suite continuelle d'acclamations de joie de la part des nombreux spectateurs que le passage du général attirait dans les rues et places publiques. La foule augmenta tellement que la cour du Collège, qui est au-devant de la

Bibliothèque, était absolument remplie, et que le citoyen Buonaparte, sa suite et la députation du Conseil, eurent la plus grande peine à la percer pour arriver dans la Bibliothèque. Les cris continuellement répétés de : *vive Buonaparte! vive la liberté!* empêchaient d'entendre tout ce que la vue de ce grand général arrachait à l'enthousiasme des spectateurs.

« Entré dans la Bibliothèque, le général paraissait distrait et ému, et, s'adressant au résident, il dit qu'il ne pouvait mieux témoigner sa sensibilité de la manière dont il était accueilli par le peuple genevois, qu'en allant lui-même faire une visite au syndic président du Conseil. Quelqu'un lui faisant, sans doute, une observation sur cette résolution, il répondit : « Une République de trente « mille âmes est à mes yeux aussi respectable « qu'une de trente millions. »

On fit assez rapidement le tour des salles de livres. Bonaparte paraît avoir remarqué au passage l'une ou l'autre des éditions genevoises de Josèphe, car en arrivant à la salle des manuscrits, comme on lui en faisait voir un de la Bible, « il en prit

occasion, lisons-nous, de citer une anecdote qui éclaircit le doute où les hommes de lettres étaient encore sur ce que l'historien Josèphe dit de Jésus-Christ dans son histoire des Juifs : c'est qu'il avait vu le manuscrit de cette histoire dans un couvent de l'Italie, et que le citoyen Monge et les autres commissaires français qui l'accompagnaient, impatients de vérifier ce doute, s'empressèrent de chercher la courte notice qui fait mention de Jésus-Christ; et ils ne furent pas peu surpris de voir que les quinze à dix-huit lignes qui forment cette notice étaient ajoutées au manuscrit et étaient évidemment d'une autre main et d'une autre encre. Sur le reproche de cette infidélité, fait aux possesseurs du manuscrit, ils ont répondu que ce n'était pas à eux à la rendre publique. »

Si Bonaparte avait évité de se faire conduire à Saint-Pierre, afin de ne pas choquer les susceptibilités religieuses de ses compatriotes, on voit qu'en fait de critique sacrée il avait su, lui aussi, profiter de son tour d'Italie et qu'il n'était pas fâché qu'on s'en aperçût.

Dans la salle plus spécialement réservée au musée, le Conseil lui avait préparé une surprise. Son buste en marbre blanc, que la Société des

Arts venait justement de recevoir, était exposé à la place d'honneur. On lui demanda s'il se reconnaissait. Il répondit qu'il trouvait quelque ressemblance, mais que l'artiste l'avait embelli. « J'ai vu ce buste », dit celui qui nous a conservé ces détails, « mais il ne rend pas, à beaucoup près, l'expression que j'ai remarquée dans le visage du général, quoique, en gros, il lui ressemble. La médaille de Ferrier est, selon moi, ce qui en approche le mieux. »

Pendant qu'on examinait l'œuvre du statuaire, le bibliothécaire Martin-Gourgas présenta un écolier, Louis Malan, qui, très ému, tenait à la main une pièce de vers destinés à être lus par lui en forme de compliment. Le général prit le papier comme un placet, le parcourut des yeux et parut tenté de le mettre dans sa poche, évidemment distrait. Mais le résident tenait au compliment; il demanda la permission de le lire à haute voix. Sur quoi Bonaparte en fit lui-même la lecture aux assistants, remercia doucement le jeune citoyen confus, remit le papier à son officier d'ordonnance et gagna la cour du Collège où la foule se pressait toujours plus enthousiaste, puis la place Saint-Antoine, également envahie et où

les voitures attendaient. Il se rendit de là chez le syndic Butin et lui exprima combien il était sensible à la manière dont les Genevois l'avaient reçu. Dans l'après-midi, sa chaise de poste étant réparée, il partit pour Rolle.

Le compliment de l'écolier nous a été conservé :

Des Héros que vante l'Histoire
Mon maître peignait les hauts faits,
Et voulait que dans ma mémoire
J'en conservasse tous les traits;
Les exploits d'Annibal et du juste Aristide,
Le grand cœur d'Alexandre et d'Épaminondas,
Tout cela dans ma tête avait besoin de guide;
Sans cesse je faisais quelque erreur ou faux pas;
Mais au milieu de cette gêne,
Je les nommai tous d'un seul mot :
Buonaparte finit ma peine,
Et mon maître fut bien capot.

On remarque que le nom de César, qui a dû certainement venir sous la plume du versificateur, puisque c'est Jules César qui a fait entrer Genève dans l'histoire, est soigneusement évité. Cela seul

suffirait à dater ces vers. Il semble au reste, à n'en pas douter, que le héros, d'avoir à les lire, fut aussi capot que le maître. Sa pensée était ailleurs. Où était-elle? A son buste flatteur en marbre de Carrare, tout blanc, tout neuf, au milieu d'un cortège d'empereurs romains aux faces jaunies par le temps? Déjà il en avait vu tant d'autres. Cela n'était pas plus nouveau pour lui que le compliment. Ce qu'il venait de voir, au contraire, était singulier et bien fait pour captiver un instant l'imagination puissante du disciple de Jean-Jacques qu'il était encore.

En cette Bibliothèque aux salles austères, dans le demi-jour des fenêtres géminées aux rideaux à peine ouverts, sous le plafond chevronné, aux décors noircis du XVIe siècle, il avait vu de ses yeux, comme en un songe, la vieille Genève huguenote. Au delà des rayons où s'étageaient les livres, réunis avec méthode par des générations de lettrés et de savants pieusement épris de leur patrie, se trouvait disposée comme une galerie d'ancêtres, aux noms connus de toute l'Europe. Calvin d'abord, le fondateur de l'Église et de l'École; Théodore de Bèze, son successeur, le protecteur et l'ami d'Hotman, de Pacius et de Gode-

froy l'ancien, de Scaliger, de Lect et de Casaubon. Tout auprès, les hommes d'épée : Coligny, d'Andelot, Agrippa d'Aubigné. Plus loin, en robe noire, les épigones, théologiens au front rigide de l'époque du synode de Dordrecht, puis, dans le costume du grand siècle, Robert Chouet, le cartésien et sa descendance, les savants genevois : en théologie, Jean-Alphonse Turrettini, maître de Jacob Vernet; en sciences, Gabriel Cramer et Calendrini; en jurisprudence, Burlamaqui, le théoricien du droit naturel.

Toute la gloire intellectuelle de l'ancienne Genève était là. Pour en faire luire un rayon au regard perçant de Bonaparte, il suffisait d'un mot, d'un geste de Pierre Prevost, de Senebier ou de Marc-Auguste Pictet, que leurs fonctions à la Bibliothèque appelaient à en faire les honneurs.

Quelle impression le nom de Jean Calvin, récemment inscrit comme les autres, en grosses lettres romaines, sur la toile assombrie, au-dessus du front pâle, laissa-t-il dans le cerveau qui allait à son tour bouleverser le monde? Nul ne le dira. Mais un fait parle haut et montre que Napoléon, de cette rencontre, avait gardé le souvenir de quelque chose de grand. Lorsqu'il fonda l'Uni-

versité impériale, dans laquelle disparurent toutes les universités de France, l'Académie de Calvin y entra debout, avec son nom, son recteur, son organisation séculaire. Elle survivait à l'indépendance de Genève.

Les ducaux ont paßé!

La nuit du 11 décembre 1602.

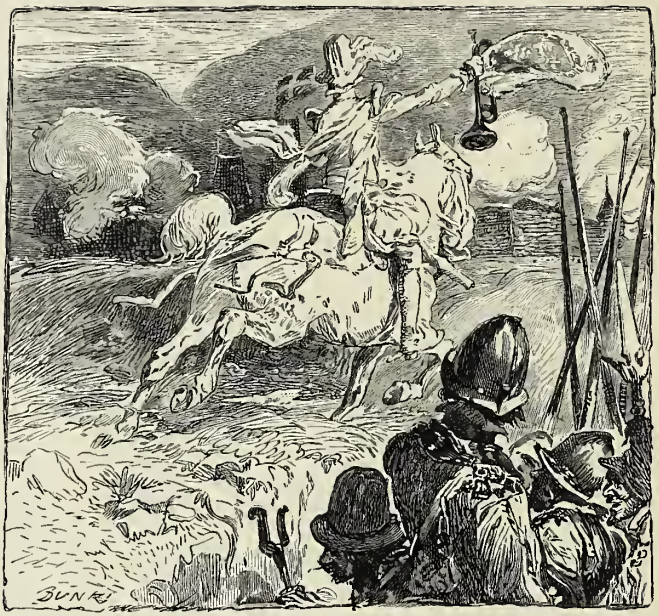

Siège du fort de Sainte-Catherine.

Octobre

1 J	s. Rémi.	10 S	s. Paulin.	19 L	s. Savinien.
2 V	ss. Anges.	11 D	s. Placide.	20 M	s. Aurélien.
3 S	s. Fauste.	12 L	s. Willfrid.	21 M	s^e Céline.
4 D	s. Fr. d'Aß.	13 M	s. Edouard.	22 J	s. Modéran.
5 L	s. Constant.	14 M	s. Calixte.	23 V	s. Hilarion.
6 M	s. Arthur.	15 J	s^e Thérèse.	24 S	s. Raphaël.
7 M	s. Serge.	16 V	s. Léopold.	25 D	s. Crépin.
8 J	s^e Brigitte.	17 S	s^e Edwige.	26 L	s. Evariste.
9 V	s. Denis.	18 D	s. Luc, év.	27 M	s. Abraham.
				28 M	s. Simon.
				29 J	s. Donat.
				30 V	s. Arsène.
				31 S	s. Narciße.

Les
Éditions de Bibliophiles

PAR

M. CLÉMENT-JANIN.

Lesdiguières.

Les livres parus en 1902 que j'ai à analyser ne soulèvent aucun problème. Il n'en est pas un seul qui apporte une formule nouvelle; il n'y a que des livres bien ou mal faits, selon la norme, il y en a même un très bien fait : *Adolphe*. Il n'est pas indispensable, d'ailleurs, d'innover, et c'est déjà fort ardu de suivre la tradition, intelligemment, c'est-à-dire avec le mélange de fidélité et d'indépendance nécessaire pour éviter la platitude. Nous trouvons encore beaucoup d'ouvrages illustrés en couleurs, et, tant que la mode en durera, les bibliophiles

y sacrifieront. Le jour où elle aura passé, on verra de justes chutes à la Salle des Ventes, car la couleur est un manteau commode pour cacher les faiblesses de l'illustration.

Nous avons substitué la forme *notes* à la forme *article*. L'article exige des transitions, un lien, alors que la disparate des objets appréciés ne s'y prête que médiocrement. Il faut forcer les similitudes ou les dissemblances pour établir les rapports, ce qui est un jeu assez vain.

En outre, les lecteurs que ces critiques intéressent, trouveront plus aisément le volume sur lequel ils désirent connaître l'opinion de l'écrivain.

Bois.

Poèmes et Ballades du Temps Passé. — Voir *Eau-forte*.

Camelots de la pensée (Les). — Voir *Livres en couleurs*.

Discours prononcé par M. Hanotaux au centenaire de Victor Hugo [1]. — Simple pla-

[1] *Centenaire de Victor Hugo*. Discours prononcé à la cérémonie du Panthéon par M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, le 26 février 1902. Portrait gravé par

quette, de parfaite tenue, sans autre illustration qu'un en-tête et un cul-de-lampe. La première page est à signaler. Elle contient le buste de Victor Hugo par Rodin, dessiné et gravé en trois tons par M. Lepère, le titre du discours avec le nom du poète en rouge, et trois lignes de texte. L'harmonie en est aussi remarquable que la disposition heureuse. Une telle plaquette mérite plus les honneurs de la bibliothèque que nombre de volumes plus gros, plus chers, plus illustrés, — et plus insupportables aux gens de goût.

Eau-forte et burin.

ADOLPHE[1]. — Voici un livre remarquable et dont, à bon droit, la bibliophilie peut s'honorer. Il est, en effet, le produit heureux de la collaboration, en un même cerveau, de la conscience et de l'art. M. Jeanniot, dont on apprécie, depuis trente ans, le talent sobre et fin, la rare

A. Lepère, d'après A. Rodin. — Paris, A. Ferroud. 1 vol. in-8°, IV-20-II p. Chine, japon, hollande. 50 ex.

[1] Benjamin CONSTANT. *Adolphe,* préface de Paul Hervieu. 50 eaux-fortes originales de Jeanniot. — Paris, 4, rue Picot, 1902. 1 vol. in-8° carré, sur japon, chine et vélin, XVI-172 p. 131 ex.

aptitude à inscrire le caractère dans une figure, la forme expressive et serrée, l'élégance fière, a réalisé à merveille l'illustration de ce roman psychologique, où la moindre difficulté n'était pas de rendre par le dessin les « états d'âme » qui sont les plus fréquents « paysages » de l'œuvre de Benjamin Constant.

M. Jeanniot a dépassé, ici, la mesure qu'il nous avait donnée, jusqu'à présent, de lui-même. Ses eaux-fortes parcourent toute la gamme de l'émotion humaine; elles sont tristes, gaies, ironiques, attendries, pittoresques, mouvementées, aimables ou sévères tour à tour. Il fallait la pénétration d'un homme habitué à la méditation pour tirer des tableaux si nombreux et si variés d'une œuvre enserrée dans le cercle étroit d'un désespoir amoureux.

Ces tableaux eux-mêmes montrent, en outre, par leur facture, que M. Jeanniot a tenu un compte rigoureux de leur destination. Il les a exécutés pour le livre, en vue de leur relation avec la page imprimée. Il s'est soumis à des sacrifices qui, adroitement pratiqués, n'ont nui à l'effet d'aucune planche considérée isolément, et ont, au contraire, accru l'homogénéité du volume, augmenté sa plénitude et sa force.

Je ne veux pas insister plus longtemps sur un livre, que j'ai longuement apprécié ailleurs [1], et que je n'hésite pas à tenir pour un chef-d'œuvre. Au point de vue bibliographique, il se trouve être, sinon au départ d'une série de volumes entièrement faits et édités par les artistes eux-mêmes, et que l'on peut appeler les « Livres d'Artistes » [2], du moins en être le type le plus délibéré et le plus

[1] *Gazette des Beaux-Arts,* 1er avril 1903.

[2] On me pardonnera de signaler, car c'est le lieu, une plaquette que j'ai publiée, chez Bosse, et dont voici la désignation :

CLÉMENT-JANIN. *Le Livre d'Artiste,* décoré d'un portrait de Benjamin Constant, en pointe sèche originale, et de douze études destinées à l'illustration d'*Adolphe* par G. Jeanniot, gravées sur bois en noir et en couleurs par Jules Germain. En vente chez Bosse, rue Lafayette, 46, Paris, 1904. 1 pl. in-8°, 28 p.

Cette plaquette est composée de deux parties : la première contient l'historique du *Livre d'Artiste ;* la seconde renferme l'appréciation de l'*Adolphe* de Jeanniot. C'est, au fond, une étude de bibliographie générale provoquée par un cas particulier, comme, toutes proportions gardées, le livre de Proudhon est une étude de callistique déterminée par les tableaux de Courbet.

Le Livre d'Artiste est illustré des plus beaux dessins ayant servi d'études pour l'*Adolphe,* et son format de même que sa justification, sont ceux du volume de Jeanniot. Seul, le nombre des exemplaires lui est inférieur.

caractéristique. C'est un nouvel intérêt qui s'ajoute aux autres, occurence dont les ouvrages nés du seul esprit de calcul ne bénéficient jamais.

Le Procurateur de Judée[1]. — *La Société des Amis des Livres* a eu l'excellente idée de publier ce chef-d'œuvre d'A. France et d'y apporter un soin tout particulier. Le volume est, en effet, très soigné. Les illustrations nombreuses de M. Gorguet, gravées à l'eau-forte, accompagnent un texte, lui-même gravé, et, pour qui se contente de feuilleter ce petit livre, il prend l'aspect d'une chose précieuse, d'un bibelot rare, qui certainement a dû plaire à beaucoup.

Mais, en dehors du souci de bien faire, quelle idée a présidé à l'élaboration du volume? On ne le voit pas. Sans doute les *Amis des Livres* ont-ils considéré que l'importance d'une œuvre tenait surtout à son développement, et qu'un texte court ne pouvait être qu'un petit texte! De là, le format réduit, l'habillage romantique, la recherche du texte gravé.

[1] Anatole France. *Le Procurateur de Judée.* 15 compositions de Aug.-Fr. Gorguet, gravées à l'eau-forte par Louis Muller. Texte buriné par Frédéric Pimpe. Paris, *Société des Amis des Livres,* 1902. 1 vol. petit in-4° demi-tellière, 85 pages, 130 ex.

Je ne pense pas que cette conception soit bonne. La dimension d'une œuvre n'a que peu à voir avec sa grandeur. C'est assez qu'elle impose des difficultés de mise en pages, qu'au surplus il faut toujours surmonter si l'on ne veut pas être vaincu *bibliophiliquement*. Mais un écrit, comme un tableau, se juge à sa valeur de pensée et d'art. A ce titre, *Le Procurateur de Judée* est un très important écrit. M. Pelletan en a fait la preuve dans le prospectus de son édition qui est reproduit ci-après. Et la comparaison entre l'un et l'autre volume montre clairement que, d'un côté, il y a eu pénétration de l'œuvre et composition correspondante, tandis que, de l'autre, il n'y eut qu'examen superficiel et absence de plan logique.

Le *Procurateur* des *Amis des Livres* manque de caractère, et c'est la plus sérieuse critique qu'il faille lui adresser.

L'Attaque du Moulin. — Voir *Livres en couleurs*.

L'Enlèvement de la Redoute. — Voir *Livres en couleurs*.

La Femme de Trente ans[1]. — Gros volume

[1] Honoré de Balzac. *La Femme de trente ans*, couverture illustrée et 35 compositions par A. Robaudi, gravées

qui a nécessité l'emploi d'un Didot un peu faible, partant, sans suffisant accord avec les gravures, assez ouvertes et typographiques, de M. Manesse, d'après Robaudi. L'inconvénient des dessins aquarellés ou lavés est que le graveur en met toujours trop, — et qu'il ne lui est pas possible de faire autrement. Une des infériorités du livre illustré français vient de là. N'aurait-on pu revenir, avec un Balzac, à la formule romantique! Il est vrai qu'à cette époque on ne vendait pas, et pour cause, les originaux des illustrations! Mais on pourrait dessiner sur le papier comme on dessinait sur le bois, et les dessins, pour être moins léchés, n'en seraient pas moins beaux.

Madame de Luzy[1]. — Des en-têtes, des culs-de-lampe, des hors-texte, le tout de médiocre intérêt, c'est tout ce qu'il y a à dire de ce petit volume, très quelconque.

Les Mémoires d'un Volontaire[2]. — Livre

au burin et à l'eau-forte par Henri Manesse. — Paris, Carteret, 1902. 1 vol. in-8° carré sur japon impérial et vélin, IV-286 p. 300 ex.

[1] Anatole France. *Madame de Luzy,* 10 compositions dessinées et gravées par Ad. Lalauze. — Paris, A. Ferroud, 1902. 1 vol. in-12, VI-27 p. Japon et vélin. 350 ex.

[2] Anatole France. *Mémoires d'un Volontaire,* 26 com-

correct, agréable, nanti d'une illustration gracieuse, formule courante des anciennes éditions Conquet.

Pablo de Ségovie[1]. — C'est encore, ici, un « livre d'artiste », c'est-à-dire fait par l'artiste lui-même, et la firme Pelletan n'y a été apposée qu'au dernier moment, pour la vente. Pelletan, d'ailleurs, ne revendique rien de la confection de ce volume, quoiqu'il soit fort beau. Vierge, dont la jeunesse s'était grandement réjouie à la gaillarde aventure de *Pablo*, en avait conçu l'étourdissante et verveuse illustration que l'on connaît, certainement une des meilleures qui ait jamais paru. Il n'est pas besoin, pour ainsi dire, de lire le texte; les vignettes parlent, racontent, disent tout. Elles ont de la grandiloquence et de la bouffonnerie; elles sont pleines de soleil et de rires.

positions d'Adrien Moreau, gravées à l'eau-forte par X. Le Sueur. — Paris, A. Ferroud, 1902. 1 vol. in-8°, IV-96 p. Japon et vélin. 400 ex.

[1] Francisco de Quevedo. *Pablo de Ségovie*, el gran Tacaño, traduit par J.-H. Rosny, ill. de 120 dessins par Daniel Vierge reproduits par l'héliogravure, avec retouche des cuivres par l'artiste; étude sur Daniel Vierge, par Roger Marx. Édition définitive. Pelletan et Vierge, 1902. 1 vol. in-4°, XII-232 p. Japon, chine, vélin, 455 ex.

Et quelle exécution spirituelle, fine, vivante, mouvante !

Aussi, Vierge avait-il une préférence marquée pour cette illustration, dont ni Bonhoure, ni Unwin, les précédents éditeurs, n'avaient tiré un parti qui lui donnât satisfaction. C'est pourquoi il se résolut à la rééditer lui-même, dans le format et le procédé qui la faisaient le plus valoir. De nouveaux dessins ajoutaient un *aliquid novi* à cette œuvre définitive.

J'ai dit qu'elle était fort belle. C'est un grand livre, dans tous les sens du mot. La typographie, bien choisie, avoisine sans heurts les héliogravures, reprises à la pointe et au grain, qui facsimilent des dessins si notoirement faits pour accompagner un texte. Des bois, dans ce format, eussent été merveilleux ! Mais n'exprimons aucun regret. Bornons-nous à constater que, dans cette œuvre de jeunesse que Vierge a terminée au déclin de sa vie, tout son art s'y trouve représenté dans son plus vif éclat.

Poèmes et Ballades du temps passé [1]. —

[1] *Poèmes et Ballades du temps passé.* Jehan de Meung, Christine de Pisan, Charles d'Orléans, Villon, Ronsard, J. du Bellay, Plantin, R. Belleau, Louise Labé, Marie

Pelletan ayant édité, en 1896, *les Ballades de Villon,* M. Meunier, qui fait attaquer Pelletan dans sa revue intermittente, n'a rien eu de plus pressé, devant publier d'autres ballades, que de copier le prototype du boulevard Saint-Germain.

Ouvrez les deux ouvrages et comparez! Ils sont identiques. Pelletan ayant fait précéder chaque Ballade d'un faux titre, M. Meunier a fait précéder chaque Ballade d'un faux titre. Pelletan ayant adopté, pour l'illustration, l'en-tête et le cul-de-lampe, M. Meunier a adopté l'en-tête et le cul-de-lampe. Pelletan ayant fait venir de Leipzig une gothique allemande, pour les titres, M. Meunier a fait venir cette même gothique. Pelletan ayant mélangé la gothique et l'elzévir, M. Meunier a effectué ce mélange. Pelletan ayant fait tirer les initiales des mots en rouge, M. Meunier les a fait tirer en rouge. Pelletan ayant composé un rouge, M. Meunier a reconstitué ce rouge. Bref, M. Meunier montre qu'il a le sentiment de

Stuart, etc. Préface de Jules DE MARTHOLD. Illustrations et eaux-fortes par A. Robida. Culs-de-lampe gravés sur bois par P. Gusman. Paris. Imprimé par Charles Meunier, Maison du Livre, 1902. 1 vol. gr. in-8° carré de XVIII-236 p., 102 ill., 115 ex.

la vénération poussé très loin, et nous le louons de ce noble sentiment! Pourquoi faut-il qu'il cherche à donner le change par les attaques à son modèle, qu'il requiert de M. Louis Morin!

Il y a bien quelque chose de particulier à ce livre. C'est le filet encadrant chaque page, et l'eau-forte de M. Robida, aimable et fécond illustrateur, substituée dans les en-têtes aux bois d'après Gérardin. Mais cela change si peu l'œil du volume que l'imitation demeure entière. Il ne manque à l'ouvrage, pour être satisfaisant, que d'être plus encore une imitation et de ne pas se fourvoyer aussi complètement et dans la proportion des vignettes, et dans la mise en pages, et dans la coupure, trop fantaisiste, des strophes. M. Meunier est, évidemment, resté un élève, en livres comme en reliures. Il a encore besoin de ses maîtres, Pelletan et Marius-Michel, qu'il pastiche l'un et l'autre avec entrain (voyez la reliure du *Mariage de Loti*, dans le deuxième numéro de *L'Œuvre et l'Image*, et comparez avec les reliures de Marius : celles aux Orchidées exposées par le baron Vitta, et celle si célèbre des *Nuits*, appartenant à M. Maurice Audéoud). *La Maison du Livre* ne serait-elle pas plus justement dénommée *La Maison du Plagiat!*

Pétrone[1]. — Livre décoloré, qui rappelle, tout en leur étant inférieur, certains volumes illustrés par Girodet-Trioson. Ce n'est pas qu'une gravure blonde et menue, rivalisant avec le trait léger d'un crayon à la mine de plomb, soit proscrite *a priori*, mais encore faut-il mettre la typographie à l'unisson de la vignette, et que celle-ci ne disparaisse pas dans la page en y faisant un trou. Or, c'est précisément à ce jeu de scène que nous fait assister le *Pétrone* de MM. Fournier et Lesueur. Un livre n'est pourtant pas le théâtre de Cocherie !

Les Reines de l'Aiguille[2]. — Volume aimable, illustré, par M. Fr. Courboin, d'en-têtes et de culs-de-lampe à l'eau-forte, exécutés dans une facture typographique.

Le Roman de la Momie[3]. — M. Lunois

[1] Jérôme Doucet. *Pétrone* (introduction et fragments), illustré de 8 compositions de L.-E. Fournier, eaux-fortes de Xavier Lesueur. — Paris, A. Ferroud, 1902. 1 vol. in-8°, 48 p. Japon et vélin. 226 ex.

[2] Arsène Alexandre. *Les Reines de l'Aiguille*, modistes et couturières. Études parisiennes. 37 illustrations dessinées et gravées par Fr. Courboin. — Paris, Th. Belin, 1902. 1 vol. in-8°, IV-189 p. Japon et vélin. 300 ex.

[3] Th. Gauthier. *Le Roman de la Momie*, couverture illustrée et 43 compositions par Al. Lunois, gravées au burin

est un illustrateur de beaucoup de mérite, qui allie la beauté du dessin à la couleur et à la science de la composition. On ne saurait qu'être charmé de ses illustrations, si... elles n'étaient pas gravées avec trop de mièvrerie par M. Boisson.

Quant au livre lui-même, il est archi-banal et n'a pu répondre qu'à un besoin de commerce et non à un besoin d'art. Passons.

Scènes de la vie de Bohême. — Voir *Livres en couleurs.*

Lithographie.

Daphnis et Chloé[1]. — M. Bonnard, après le Régent, Gérard, Prudhon, Raph. Collin, E. Lévy, etc., a entrepris d'illustrer ce chef-d'œuvre immortel et de se mesurer, à son tour,

et à l'eau-forte par Léon Boisson. — Paris, Carteret, 1901. 1 vol. in-8°, v-262-II p. Japon et vélin. 250 ex.

[1] *Les Pastorales de Longus* ou *Daphnis et Chloë*, traduction de Messire J. Amyot, en son vivant évêque d'Auxerre et grand aumônier de France, revue, corrigée, complétée de nouveau, refaite en grande partie par Paul-Louis Courier, vigneron, membre de la Légion d'honneur, ci-devant canonnier à cheval. 155 lithographies originales de P. Bonnard. — Paris, A. Vollard, 1902. 1 vol. in-4°, f. t.-x-294-II p. Japon, chine, hollande. 250 ex.

avec les descriptions très précises de Longus, colorées encore par la langue du « bon Amyot ».

De la couleur, M. Bonnard en a, il faut le reconnaître. Ses lithographies parcourent avec légèreté la gamme du noir au blanc, sachant appuyer où il faut, glisser où cela convient mieux. Du dessin, l'artiste en a moins, il se contente trop souvent d'un croquis sommaire, parfois insignifiant et à ce point quelconque, qu'on pourrait l'employer dans n'importe quel ouvrage. C'est de l'illustration *interchangeable*, renouveau d'usages que l'on croyait périmés. Néanmoins, nombre de croquis ont un intérêt et un charme menus. Tel portrait de Chloé, telle scène où les deux innocents se baisent sur la bouche, telle attitude, tel geste, exactement notés et fins, révèlent l'émotion artiste, la seule chose qui compte en art. Mais des croquis, toujours des croquis, est-ce suffisant? On sent, — ici et ailleurs, — que M. Bonnard est incapable d'aller au delà, de donner à sa pensée une formulation plus complète.

Daphnis est en progrès sur *Parallèlement*, même au point de vue du livre. Bien que le procédé soit la lithographie, un grand souci est manifesté

de la rendre typographique par l'exclusion des teintes. Notons encore que les compositions sont équilibrées, les marges respectées, qu'il n'y a pas de pages vides et que le volume est composé en Grandjean. Vous voyez que M. Vollard s'assagit et qu'à l'encontre de beaucoup de ses confrères, il ne craint pas d'évoluer.

Dialogue des Courtisanes. — Voir *Livres en couleurs*.

Livres en couleurs.

L'Attaque du Moulin[1]. — Il n'y a à parler, dans ce volume, que de l'illustration. M. Émile Boutigny, comme la plupart des peintres militaires, remplace l'expressif par le document et se déclare satisfait si la botte est à l'ordonnance et la capote relevée comme il faut. Aussi l'émouvante nouvelle de Zola est-elle plus que froidement illustrée par cet art de képis et de boutons, auquel tout est sacrifié. M. Boutigny ne paraît même pas

[1] Émile Zola. *L'Attaque du Moulin*, 14 compositions d'Émile Boutigny, gravées à l'eau-forte en couleurs par Cl. Faivre et un frontispice gravé sur bois. — Paris, Collection des Dix, 1902. 1 vol. in-8°, II-90-II p. Japon, chine et vélin. 300 ex.

avoir lu le texte avec attention. Le héros Dominique est ainsi décrit : « Il était superbe, cet homme..., avec *une barbe* et des cheveux blonds qui semblaient de l'or au soleil. » Or, le Dominique de M. Boutigny n'a pas de barbe. Il n'a que la moustache. Barbe et moustache ne sont pourtant point synonymes. Même observation au sujet de Françoise, l'héroïne, qui « avait des cheveux noirs, des yeux noirs, et était toute rose, avec ça. » Pas une fois M. Boutigny ne fait une brune de Françoise, mais presque toujours une rousse ou une châtain. Quant au procédé de reproduction, eau-forte en couleurs, il est lourd et bouché à souhait. Je recommande tout particulièrement le paysage qui sert d'en-tête, véritable gâchis de couleurs criardes et sans plans. Mauvaise, mauvaise illustration, précédée d'un titre et d'une gravure sur bois qui préfacent admirablement la laideur du volume. Pauvres amateurs!

Les Camelots de la Pensée[1]. — « Promenade impressionniste au pays de l'encre et du

[1] Camille Mauclair. *Les Camelots de la Pensée*, 17 bois en couleurs de Maurice Delcourt. — Paris, les Cent Bibliophiles, 1902. 1 vol. pet. in-4°, VIII-56-IV p., couv. ill. 130 ex.

papier », écrit M. C. Mauclair; volume d'indications graphiques, pourrait-on dire des bois en couleurs de M. Maurice Delcourt, qui sont la raison d'être de l'ouvrage. M. Delcourt s'y révèle le disciple libre — trop libre — de M. Lepère et des japonais. Il a une aisance, une spontanéité artiste indiscutable, qui s'accompagne de je m'enfichisme. Ceci corrige cela, sans que cette correction semble autre chose qu'une faiblesse. Dans ce volume, en outre, le choix du caractère et sa disposition n'ont fait l'objet d'aucune recherche.

Les Cent Bibliophiles ont voulu rivaliser avec M. Vollard. Ce sera une critique ou une approbation, selon les goûts.

Dialogues des Courtisanes [1]. — Ce fut une bizarre idée que de commander, pour ces dialogues pleins de fantaisie, une illustration rythmique aussi nombreuse. « Abondance de biens ne nuit pas, » dit un proverbe, mais quand il s'agit d'illustrations, contraindre un artiste à trouver trop de sujets est dangereux.

[1] Lucien. *Dialogue des Courtisanes*, traduction nouvelle de Jules de Marthold, 116 compositions et lithographies d'Émile Berchmans. — Paris, édition Boudet, librairie Lahure. 1 vol. in-8°, VIII-136-VI p. Japon, chine et vélin. 500 ex.

M. Berchmans paraît en avoir éprouvé l'inconvénient. Il a été monotone, monotone dans ses conceptions, monotone dans ses colorations. Ce n'est ni une illustration savante (rien ne rappelle la Grèce, et le décor est systématiquement sacrifié), ni une illustration sensible. C'est une illustration . . . sans plus.

Le volume est soigné; c'est son point de départ qui a manqué de logique.

L'Enlèvement de la Redoute[1]. — Livre précieux, aimable, qui n'a rien de militaire ni d'héroïque. Et c'est le plus grave reproche qu'on puisse lui faire. Tout est étudié, bien disposé, mais pris à contre-fil. Ce ne sont pas des vignettes grandes comme des timbres-poste qu'il fallait, ni un texte en petite bâtarde gravé au burin, mais une forte typographie et une large et typique illustration. M. Maurice Orange paraît, d'ailleurs, l'avoir compris, car il a généralement subordonné le détail à la tache, mais la réduction que ses aqua-

[1] Prosper Mérimée. *L'Enlèvement de la Redoute*, 19 aquarelles de Maurice Orange, gravées en 4 tons par Decisy. Texte buriné par A. Leclerc. — Paris, Rouquette, 1902. 1 vol. in-8° non paginé (VI-21 p.). 125 ex. num. et paraphés par l'éditeur.

relles ont probablement subie, lui a fait perdre le bénéfice de cette conception. Certaines vignettes sont, au surplus, d'allure assez gauche. Les mêmes dispositions, apportées à un ouvrage d'une autre nature, en eussent fait un volume parfait. En tout cas, reconnaissons que cette fois, au moins, les bibliophiles ont de la matière pour leur argent.

Le Jardin des Supplices [1]. — Un texte fort curieux de Mirbeau; des dessins, lithographiés, non moins curieux, de Rodin, et placés hors texte, voilà le livre. Y a-t-il un rapport entre les dessins et le texte? Aucun. Alors!.. Alors on a du Rodin et du Mirbeau sous une même couverture, comme dans une valise on a une pendulette et un flacon d'*azuréa*. C'est ce qu'on appelle une « illustration parallèle », ce qui signifie évidemment que texte et illustration ne se rencontrent jamais.

La Légende de Sœur Béatrix [2]. — Ce

[1] Octave Mirbeau. *Le Jardin des Supplices,* illustré hors texte de 20 compositions originales de A. Rodin, dont 18 en couleurs. — A. Vollard, 1902. 1 vol. gr. in-8°. Japon, chine et vélin. 200 ex.

[2] Charles Nodier. *La légende de Sœur Béatrix,* illustrations en couleurs de Henri Caruchet. — Paris, Rouquette, 1903. 1 vol. in-8°, IV-68-II p. Japon et vélin. 160 ex.

volume pèche, entre autres choses, par un excès d'habillage. M. Caruchet, présomptueux à son ordinaire, a donné une importance extrême à ses médiocres figures, qui semblent bousculer dédaigneusement un texte trop petit. Ce texte se découpe autour de la vignette, mais s'en tient toujours trop loin, comme s'il en avait peur. Ce sentiment se comprend. La page n'en est pas moins disloquée et le résultat fort mauvais. Il convient encore de signaler l'emploi de rehauts de blanc, dans le coloriage, rehauts qui couvrent fréquemment le trait noir du dessin, ce qui n'est pas non plus d'un merveilleux effet. Bref, un médiocre ouvrage, médiocre comme tous les livres où la typographie ne tient pas la place qui lui appartient : la première.

La Mye du Roy[1]. — Après la *Leçon bien apprise*, la *Mye du Roy;* après la *Mye du Roy*, la *Fiancée du Roy de Garbes*. Voilà M. Lebègue engagé dans une série! Dangereux engrenage, qui

[1] Honoré de Balzac. *La Mye du Roy*, conte drolatique, manuscrit et enluminé (42 ill.) par Léon Lebègue. — Paris, Carrington, 1902. 1 vol. pet. in-4°, 40 p. Pap. japon et vergé. 245 ex. dont 20 non mis dans le commerce.

conduit à la fatigue. La *Mye du Roy* est encore un bon petit livre plein d'imagination et de gaîté, adroitement présenté et qui remplit, sans faute de goût, la fonction de divertir que lui a donnée son auteur. Mais l'enluminure, — puisque ce coloriage prend, ici, le nom d'enluminure, — ne pourrait-elle être plus vive et plus franche? Les tons frais, dont usaient les « ymaigiers » du moyen âge, sont-ils à ce point antipathiques à nos yeux fatigués, qu'on leur préfère la sauce brune de la cuisine typographique? Il semble me souvenir que le premier volume de M. Lebègue était plus monté de ton que celui-ci, et de ce fait, mieux en rapport avec ce qu'on attend d'un manuscrit et même d'un pseudo-manuscrit.

Rabia el-Kouloub[1]. — C'est un volume sur l'Amour, qui a l'aspect d'un missel de volupté. Format carré, pages encadrées, la convenance du livre au texte est parfaite. Les illustrations de Dinet ont beaucoup de grâce et de clarté; ce sont des compositions toujours heureuses, qui

[1] *Rabia el-Kouloub* ou *Le Printemps des Cœurs*, légendes sahariennes recueillies par Sliman ben Ibrahim, traduites et illustrées par E. Dinet. — L'Édition d'Art, 1902. 1 vol. in-8°, 60 compositions, 175 p. Japon et vélin. 300 ex.

rentrent bien dans la tradition française depuis le XVIIIe siècle jusqu'à Doré, pour l'art de la présentation et la subordination de l'accessoire au sujet.

La mise en pages est généralement satisfaisante et, si une réserve est à faire au sujet d'une certaine lourdeur dans le fac-similé des aquarelles, cela tient vraisemblablement au procédé mécanique de la reproduction qui, dans les parties chargées de couleurs, ne laisse aucune fonction au papier.

La typographie, petite, solide, bien espacée, a été d'un choix judicieux.

SCÈNES DE LA VIE DE BOHÊME[1]. — Livre très vanté avant son apparition, mais qui a dû causer quelques désillusions à ses souscripteurs. On saurait, difficilement, en effet, concevoir un volume établi avec moins de goût, plus pauvre de typographie et plus chiche d'illustrations. Les quarante compositions de Léandre auraient, à la rigueur, suffisamment meublé les quatre cent

[1] Henry MURGER. *Scènes de la Vie de Bohême*, 40 compositions de Charles Léandre, gravées en couleurs par Eug. Decisy. — Paris, Collection des Dix, 1902. 1 vol. pet. in-8° jésus, f. t.-XII-414-II p. sur japon blanc et vélin. 300 ex.

trente pages du volume, si elles avaient été mieux réparties; mais elles se promènent à leur guise, groupées, ici, isolées, là, d'où des vides interminables, qui font oublier que le livre est illustré.

L'illustration, en elle-même, n'est qu'à demi bonne. M. Léandre n'a pas été heureux dans la plupart de ses types de femmes. Ses personnages masculins sont infiniment mieux réussis. Mais qu'est la *Vie de Bohême* sans Mimi, sans Musette?

On ne comprend plus ni Rodolphe, ni Marcel, avec les Mimi et les Musette de M. Léandre.

M. Decisy a gravé en couleurs, avec fidélité, ces illustrations, que leur auteur aurait exécutées avec plus de transparence par le crayon lithographique dont il est un des maîtres actuels.

Mais M. Romagnol n'a pas voulu se tromper à moitié et, afin que nul n'ignore l'éditeur de ce chef-d'œuvre, il a fait filigraner le papier du volume à son nom. M. Romagnol est la modestie même.

Telles sont les éditions de bibliophiles de cette année. On peut regretter, d'une manière générale, que la librairie française d'art s'obstine dans des redites, qui n'ont même pas l'excuse d'un

style. Les classiques du commencement du XIXe siècle, les romantiques avaient un style, ce qui veut dire qu'un puissant courant les dominait, les emportait. Aujourd'hui, c'est le combat en ordre dispersé et, pour comble de malheur, il donne rarement lieu à des coups d'éclat.

La raison en est qu'il n'y a presque plus d'éditeurs, mais des spéculateurs sur livres chers. Aussi, quand un volume sort de la mêlée, est-il le plus souvent redevable de son succès à la personnalité de l'illustrateur : Grasset, Lepère, Dinet, Jeanniot, Huard. . .

Les amateurs seuls pourraient, s'ils le voulaient, remédier à cet état de chose, dont le livre dépérit. Mais leur bienveillance arrête les abstentions que leur dicte leur esprit critique.

C'est pourtant eux qui, en fin de compte, sont les victimes, trop aisément résignées. Comme le buveur devant un vin frelaté, à défaut de Romanée, ils se contentent de Bercy. On peut se demander s'ils en éprouvent la même griserie.

ÉDITIONS D'ART ÉDOUARD PELLETAN

PARUES EN 1902.

Victor Hugo. Cinq poèmes. (*Booz endormi, Bivar, O Soldats de l'an deux! Après la bataille, Les Pauvres Gens.*) Ornés de 35 compositions d'Eugène Carrière, Daniel Vierge, Willette, Dunki et Steinlen, gravées par F. et E. Florian, Crosbie, Duplessis, Émile et Eugène Froment; précédé d'un portrait par A. Rodin, gravé par L. Perrichon. — In-4° et in-8° jésus, imprimé par Lahure, tirage en noir et rouge, à la presse à bras, limité à 225 exemplaires numérotés.

Le livre de bibliophile est un hommage. Il vêt de splendeur le chef-d'œuvre; il consacre la gloire de l'écrivain. Un anniversaire est donc l'heure favorable pour cette consécration. Ici même fut ainsi fêté le centenaire de la naissance de Vigny, par la publication de *Servitude et Grandeur militaires*, des *Destinées* et du *Sonnet* de Sully Prudhomme; le cinquième centenaire de Gutenberg, par l'établissement d'un volume où le côté typographique était, comme il

convenait, spécialement mis en valeur. Nous avions projeté, pour le centenaire de Beaumarchais, un *Barbier de Séville* qui n'a pu être prêt à temps, mais qui va paraître, l'idée n'ayant point été abandonnée, bien que le but initial n'ait pas été atteint. Nous ne voulions pas, au moment où la France entière et plusieurs peuples étrangers saluaient le rayonnement de Victor Hugo, manquer d'apporter notre pierre à l'édifice de gloire qui lui est élevé. Un éditeur, pour qui la pensée est la matière première de son industrie, doit à Hugo le triomphe de l'intelligence sur la force, car, fait nouveau dans les annales de l'histoire, Victor Hugo, simple citoyen, tint pendant sa longue existence le monde attentif à ses jugements. Il intervint fréquemment, au nom de l'humanité, en faveur des faibles et des vaincus, et la grâce des condamnés est maintes fois sortie de sa plume comme de celle d'un souverain.

Telle est la genèse des *Cinq poèmes* que nous publions aujourd'hui. Ces poèmes, parmi les plus beaux, ont été choisis de manière à former un cycle. Ils partent de l'antiquité légendaire pour aboutir au réalisme moderne. A chaque illustrateur désigné, ils présentent le caractère le plus adéquat à son talent. Eug. Carrière et son humanité profonde, dans *Booz endormi;* Daniel Vierge, plein d'allure et de couleur, dans *Bivar,* ce père du Cid; Willette et

sa crânerie rieuse, dans les *Soldats de l'an deux;* Dunki avec sa science du costume militaire et son pittoresque spirituel, dans *Après la bataille;* Steinlen enfin, peintre dramatique et puissant des humbles, dans *Les Pauvres Gens.*

De tous ces artistes si connus il serait superflu de faire l'éloge. Qu'il nous soit permis toutefois de souligner la contribution d'Eugène Carrière qui, pour la première fois et par généreuse amitié, a consenti à aborder l'illustration. Ses compositions ont le caractère auguste et mystérieux de la légende biblique; elles sont grandioses et imprécises, évocatrices comme le souvenir de ces âges lointains qui bercèrent l'enfance de l'Humanité. C'est une œuvre à la fois belle et rare qui ne peut passer inaperçue.

On remarquera aussi dans ce volume le caractère nouveau de sa typographie. Poursuivant les recherches que nous avions abordées dans nos volumes précédents, notamment dans le *Gutenberg,* d'Anatole France, nous avons cette fois tenté le mélange complet des types.

Le problème consistait à accorder la typographie, — d'une part, avec le sentiment caractéristique de chaque poème, — d'autre part, avec la facture de l'illustration, en maintenant cependant rigoureusement au volume son unité indispensable. Nous avons employé un vieux romain, de la fonderie

Caslon, pour le poème biblique; l'elzévir Beaudoire pour le poème chevaleresque; l'italique Garamond, d'aspect si révolutionnaire, pour le poème épique; le Didot pour l'épisode familial; le Grasset pour le drame moderne.

Comme on le voit, nous n'avons pas cherché à éluder la difficulté : nous avons plutôt accentué les différences. La tâche ardue était de trouver le lien typographique de ces matériaux si divers afin de constituer l'harmonie générale du livre. Pour obtenir ce résultat, nous nous sommes servis des faux titres, qui tous sont composés de deux éléments : l'un variable, le titre du poème, l'autre fixe, les renseignements documentaires. Cet élément fixe joue le rôle des rappels dans une peinture, et, ici comme là, crée l'enveloppe, c'est-à-dire l'unité. Nous avons encore resserré le lien par la continuité du rouge des faux titres dans les titres courants et la pagination.

Ces cinq pièces, qui donnent le titre au volume, sont précédées d'un frontispice d'un genre nouveau, comprenant à la fois un poème extrait des *Contemplations,* composé en italique Beaudoire, et le portrait du poète d'après l'admirable buste de Rodin, l'œuvre géniale que Paris, à sa honte, n'a pas adoptée.

E. P.

ANATOLE FRANCE. *Les Noces Corinthiennes*. Edition définitive, décorée de 20 compositions d'Auguste Leroux gravées par Ernest Florian. — In-4° et in-8°, imprimé en quatre couleurs, par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 225 exemplaires numérotés.

> *Dans les Noces Corinthiennes il n'y a pas une faiblesse, pas un vers qui ne soit parfait d'aisance et d'élégance, de fermeté et de fini. Dans sa mesure et son objet, ce poème égale tout ce que la poésie française peut offrir de plus achevé. Bien plus, je ne vois rien qui nous en offre l'équivalent.*
>
> ANATOLE FRANCE, POÈTE.
> GUSTAVE LARROUMET.

Une édition d'art des *Noces Corinthiennes* se justifie par plusieurs considérations, au premier rang desquelles il faut placer la qualité de l'œuvre, sa langue souple et exquise, son émotion délicate, sa dramatique sobre et humaine. En second lieu Anatole France, poète, est plus réputé que vraiment connu, et les récentes représentations des *Noces Corinthiennes* à l'Odéon n'ont pu qu'exciter la curiosité des bibliophiles, qui souhaitaient d'ajouter ce chef-d'œuvre à ceux de l'écrivain hors pair qu'ils possédaient déjà.

Enfin les retouches nombreuses et importantes qu'Anatole France a faites à son drame, non point seulement pour sa mise à la scène, mais parce qu'il était entré davantage, après vingt ans, dans le sentiment qu'il avait voulu rendre, n'avaient pas encore trouvé place dans une édition. En publiant celle-ci, nous donnons pour une bonne part une édition originale comportant, outre les remaniements et les suppressions, une trentaine de vers corrigés ou entièrement nouveaux. Des indications scéniques ont de même été modifiées. Notre édition est donc, au point de vue du texte, une édition originale et une édition définitive, la seule à laquelle puissent désormais se référer ceux qui aiment cet écrivain si artiste, chez qui la précision de la pensée ne se reflète bien que dans la forme qu'il a élue, après les inévitables tâtonnements qui accompagnent l'élaboration de l'idée.

Faisant suite au *Gutenberg,* archaïque, et à l'*Affaire Crainquebille,* satirique et vivante, avant que ne paraisse, en décembre, *Le Procurateur de Judée,* le *Discours sur la tombe d'Émile Zola,* et plus tard, *La Rôtisserie de la reine Pédauque* et *Pompéi, Les Noces Corinthiennes* apportent une ordonnance classique et rythmique, commandée, d'ailleurs, par le caractère de l'œuvre.

Le texte a été composé en elzévir Beaudoire, et

les noms des personnages ressortis en petite dorique. C'est ce même caractère qui a été utilisé pour les parties documentaires dans une disposition rappelant les inscriptions antiques. On remarquera que les indications de mise en scène ont été placées à part, et que, de ce fait, un élément décoratif nouveau est venu s'ajouter au livre.

Illustré d'en-têtes, de culs-de-lampe et de hors-texte dus au talent plein de sentiment et d'une forme sûre d'Auguste Leroux, qu'Ernest Florian a habilement gravés, ce volume est, en outre, décoré de monogrammes et de bandeaux vieil or, qui contiennent le titre courant et le numérotage en rouge. Il y a donc *quatre* tirages, en y comprenant celui des gravures.

E. P.

Anatole France. Le Procurateur de Judée, décoré de douze compositions en camaïeu d'Eugène Grasset, gravées par Ernest Florian. — In-4° carré et in-8° colombier, imprimé en quatre couleurs par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 400 exemplaires numérotés.

Le livre est avant tout un texte. Le texte se manifeste par la typographie. Donc, le livre est avant tout une manifestation typographique.

Tel est le syllogisme dont le *Procurateur de Judée* est la démonstration.

Le texte du *Procurateur,* dans son peu d'étendue, est un grand texte. Anatole FRANCE y est excellemment ordonné, d'une couleur délicate et nette; sa philosophie s'y fait universelle; la fiction où il l'enferme est ingénieuse et dramatique. Pontius Pilatus représente l'homme qui, malgré son intelligence, il est vrai un peu étroite, de fonctionnaire, ne peut prévoir la portée des événements contemporains et, fier de sa mémoire, oublie pourtant jusqu'au nom du «jeune thaumaturge» dont il ordonna le supplice et qui devait, quatre siècles plus tard, révolutionner le monde. Œlius Lamia est le sage à l'esprit relatif, un peu sceptique, qui «fait, de ses peines passées, le divertissement des heures présentes». Ce sont deux *types* humains, et par conséquent éternels. Nous les retrouvons, de nos jours, tels qu'ils étaient aux environs de l'an 65, tels qu'ils seront, — on peut le prédire, — dans les siècles à venir.

Pour extérioriser ce texte dans sa grandeur, une typographie et un format importants s'imposaient. Pour en rendre la modalité dominante de conte romain, une construction à la *romaine* était nécessaire. A la première de ces conditions nous avons satisfait en employant un 14 Grandjean que seule possède l'Imprimerie nationale, et en prenant pour format un petit

in-4°. La seconde considération nous a fait adopter, dans la justification du texte et dans celle des illustrations, une forme cubique ou rectangulaire de solide assise, comme une Maison carrée, un aqueduc, des thermes.

Il y avait une difficulté à illustrer cette œuvre sans amoindrir ce côté texte que notre dessein était surtout de souligner. Nous ne pouvions pas cependant soustraire à l'interprétation d'un maître une nouvelle qui se prête, par tant d'images et de couleur, à un commentaire graphique abondant. Comment concilier cette abondance avec l'importance du texte? Quel devait être, en outre, le caractère de cette illustration? Ces deux questions doivent, elles aussi, être résolues par les principes.

La dominante d'un livre étant sa typographie, il importe, surtout ici, que les images n'empiètent pas sur le texte. Si, par inadvertance, elles passent au premier plan, si, en feuilletant le livre, on a la sensation qu'il a été fait pour elles, la faute est commise, le volume est manqué.

Comment faire, puisque, d'autre part, il est entendu qu'une certaine illustration convient au volume, qu'elle l'orne et le magnifie?

Voici de quelle manière nous avons procédé.

La nouvelle se divisant d'elle-même en deux parties, la première ayant trait à la rencontre de Pontius Pilatus et d'Œlius Lamia sur la colline de Baies,

partie latine; la seconde reportant la pensée aux événements qui se déroulèrent en Judée, partie hébraïque, cette division déterminait alors les sujets et les éléments du décor dans l'illustration. De manière à mieux indiquer cette division, la diversité des lieux et le parti pris décoratif, chaque partie s'ouvre sur un médaillon qui rappelle les deux empereurs sous lesquels se passe l'action : Tibère, dans un décor romain; Caïus, dans un décor hébraïque. Ces deux pages élégantes et légères, analogues au style du maître écrivain, épousent avec liberté la forme rectangulaire adoptée et s'harmonisent ainsi à la disposition générale du volume. En outre, l'Italie, la Judée sont des pays colorés; la couleur dans l'illustration était naturellement de mise; elle fut introduite sous l'aspect du bois en couleurs, procédant des camaïeux.

Reste la question de *dissimulation* de l'illustration.

Elle a été obtenue par une répartition systématique : en tête, milieu et fin, trois groupes de quatre compositions qui forment pour ainsi dire couverture et lien, et dont le blocage correspond à celui du texte qui est très massé, avec peu de renvois à la ligne, malgré le dialogue.

En procédant ainsi, nous n'avons diminué en rien la quantité nécessaire de gravures et nous avons permis au texte de se dérouler sans autre interruption que celle résultant de l'introduction de quatre compo-

sitions en noir, d'une facture absolument graphique, qui décorent la page, mais ne distraient pas l'attention.

Je n'aurais probablement pas formulé ainsi ma pensée dans ce volume, si je n'avais eu le concours précieux du seul artiste qui était capable, à l'heure présente, d'entrer dans une telle vue et d'apporter à sa réalisation sa science, son grand style, son goût parfait. Nul autre qu'Eugène Grasset ne pouvait mieux conserver à l'illustration le haut caractère de l'œuvre, en évitant de tomber dans l'anecdote. Il nous agréait, en outre, de restituer au livre le maître décorateur qui y avait fait un si brillant début, en 1884, avec *Les Quatre Fils Aymon.* Il est vraiment incroyable qu'un artiste, sur le pastiche duquel l'illustration contemporaine a en partie vécu depuis vingt ans, n'ait jamais rencontré ni une Société de bibliophiles, ni un éditeur, ni un amateur pour lui demander le concours — je pourrais dire le secours — du sentiment décoratif le plus vif qui soit. Le livre, dans ces vingt ans, n'aurait absolument rien dû à M. Grasset si MM. Peignot ne lui avaient judicieusement commandé un caractère.

A côté d'Eugène Grasset, je dois accorder une mention particulière à Ernest Florian, qui a su comprendre l'illustrateur et le traduire non seulement avec une fidélité, mais encore avec une originalité rares. Toute son interprétation, dans ces bois

en couleurs qui exigent tant d'intelligence et d'habileté, est la démonstration probante de ce que doit être la gravure sur bois dans le livre quand on ne s'adresse pas à un illustrateur-graveur. Elle établit qu'on peut faire œuvre d'artiste en interprétant, et, par suite, qu'il est faux de soutenir qu'il n'y a plus que les bois originaux qui vaillent. Ce sont là propos inconsidérés ou facétieux. Aurait-il donc fallu se priver de la collaboration d'un Grasset, parce qu'il ne se grave pas lui-même !

Je n'ajoute rien de plus. J'ai expliqué ma conception du *Procurateur de Judée*. On peut voir que le hasard n'y joue aucun rôle et que dans ce livre, comme dans les précédents, c'est la réflexion, le jugement qui sont prépondérants.

E. P.

Anatole France. Funérailles d'Émile Zola. Discours prononcé au cimetière Montmartre, le 5 octobre 1902, avec 7 compositions, dont un portrait d'Émile Zola, par Steinlen, gravées par Eugène Froment et Perrichon. — Une plaquette petit in-4° tirée en noir et rouge par l'Imprimerie nationale, édition limitée à 100 exemplaires numérotés.

Le discours prononcé par Anatole France sur la tombe d'Émile Zola a moins été une oraison funèbre

qu'une apologie. C'est ce caractère apologétique que nous avons voulu conserver à la plaquette qui devait contenir cette page si forte et si juste. Aussi, rien de triste, rien qui rappelle le deuil : une décoration grave, certes, car la circonstance ne permettait pas la joie, mais en même temps rayonnante comme la gloire dans laquelle le maître romancier était définitivement entré. C'est pourquoi nous n'avons pas craint d'employer la couleur rouge dans les lettres capitales, le rouge, symbole d'une puissance que la mort ne saurait abolir, car elle tient aux idées, à l'exemple donné par la vie.

Steinlen a décoré ces pages de compositions allégoriques et d'un portrait de Zola, le plus vivant qui ait été exécuté.

E. P.

Henri IV à l'Eluiset. « Messieurs de Genève, soyez les bienvenus. »

Le père Alexandre exhortant les troupes du duc.

Novembre

1 D	Toussaint.	10 M	s. *Juste.*	19 J	s^e *Elisabeth.*
2 L	Les Morts.	11 M	s. *Martin.*	20 V	s. *Edmond.*
3 M	s. *Hubert.*	12 J	s. *René.*	21 S	Présent. V.
4 M	s. *Charles.*	13 V	s. *Brice.*	22 D	s^e *Cécile.*
5 J	s. *Théotime.*	14 S	s^e *Philomène.*	23 L	s. *Clément.*
6 V	s. *Léonard.*	15 D	s^e *Eugénie.*	24 M	s^e *Flora.*
7 S	s. *Ernest.*	16 L	s. *Edme.*	25 M	s^e *Catherine.*
8 D	s. *Godfroy.*	17 M	s. *Agnan.*	26 J	s^e *Delphine.*
9 L	s. *Mathurin.*	18 M	s. *Maxime.*	27 V	s. *Séverin.*
				28 S	s. *Sosthène.*
				29 D	Avent.
				30 L	s. *André.*

Le Marché du Livre

PAR

M. PIERRE DAUZE.

Philippe III.

Les ventes de livres anciens n'ont pas été fréquentes en l'année 1902. Nous n'en voyons seulement que trois notables à citer, et encore la première contenait-elle une certaine quantité de livres modernes sur lesquels nous nous réservons de revenir. Sur ces trois bibliothèques, deux provenaient d'amateurs défunts, dont le premier, M. Paillet, occupa une position prédominante dans la bibliophilie parisienne, car il fut le fondateur et resta le président d'une société puissante, les *Amis des Livres*.

M. Paillet avait déjà composé une première

bibliothèque en livres anciens exclusivement. Il la vendit en bloc au libraire Morgand. Mais il n'avait fait cette réalisation que pour refaire un nouveau choix de livres sur un plan plus éclectique.

M. Lormier, amateur et Rouennais, avait une réputation à peu près semblable à celle de M. Paillet, avec cette différence qu'elle était plutôt limitée à la région, dont il avait entrepris, sans négliger les grandes lignes en livres anciens, de réunir les productions locales également anciennes.

Quant à la troisième collection, très restreinte comme nombre, mais formée de pièces exceptionnelles par un amateur bordelais, M. H. B..., on pourrait dire plus exactement qu'elle constituait une armoire, voire même une vitrine plutôt qu'une bibliothèque.

La première et la dernière de ces collections, réunies par des fins connaisseurs, connus par leurs exigences méticuleuses, ont obtenu des prix supérieurs la plupart du temps à ceux qui avaient été réalisés précédemment, et cela malgré que les livres de M. H. B... eussent paru plus fréquemment qu'il ne convient, peut-être, sur les tables de l'Hôtel.

Pour donner quelques exemples, citons le *Daphnis et Chloé*, avec les dessins originaux de Prudhon et Gérard, payé 38,000 francs contre 15,000 francs, prix auquel M. Paillet l'avait acquis en 1890. Un manuscrit dit *de De Bure*, acheté par le même 22,500 francs en 1880, a trouvé preneur à 35,000 francs.

Donnons encore quelques prix de la même vente : les *Chroniques de France* dites *de Saint-Denis*, Paris, 1476, 8,120 fr. contre 2,450 fr. à la vente Lignerolles en 1894; *Daphnis et Chloé*, édition de 1718, reliure mosaïquée de Cuzin, 5,100 francs.

Dans la vente H. B... le fameux *Pastissier français*, cette crème des elzévirs, ne s'est vendu que 3,010 francs en reliure doublée de Trautz-Bauzonnet; il avait obtenu 4,510 fr. à la vente Sauvage, en 1880. Mais les *Œuvres de Corneille*, l'exemplaire de Firmin-Didot, composé de trois tomes appartenant à des éditions différentes, 1644, 1648 et 1654, ont atteint 5,500 francs contre 1,660 francs à la vente Marquis, en 1890. Les *Œuvres de Molière*, 1673, en maroquin ancien, ont été moins favorisées; elles se sont arrêtées à 5,500 francs contre, en 1897, 6,000 francs à la

vente Tandeau de Marsac, qui, lui, les avait payées 20,000 francs. L'exemplaire du *Télémaque* de Louis XVI au Temple s'est vendu 3,250 francs.

La vente Lormier était la seconde, la première ayant été dispersée antérieurement. Nous y relevons les adjudications de l'*Entrée de Henri IV à Rouen*, 1599, en maroquin, au chiffre de Henri IV à 4,750 fr. et celle du *Roi de France Henry secôd*, 1551, en maroquin ancien à 2,680 fr.

Si nous passons maintenant aux livres modernes, nous nous trouvons en présence d'une matière beaucoup plus considérable. Les principales ventes ont été, à peu près dans leur ordre, celles de feu Pochet, un aimable homme qui collectionnait de père en fils, puisque la bibliothèque Pochet-Deroche avait déjà été réalisée parmi nos prédécesseurs; de M. Raisin, un amateur de goût genevois, qui se séparait d'une partie de ses livres, après avoir pris plaisir à en habiller un certain nombre en maroquin mosaïqué; de M. Victor Souchon; de feu Philippe Gilles, Fouquier et Jules Simon, dont les collections composées d'ouvrages donnés en raison de leurs fonctions littéraires ou politiques réunissaient nombre d'exemplaires

rehaussés de mentions manuscrites, *ex dono*, ou accompagnés de lettres autographes y relatives.

Mais pour apprécier les tendances accusées à ces ventes, il est nécessaire de faire abstraction de leurs titulaires et d'opérer une sorte de classement par catégories. Nous nous trouvons avoir ainsi plusieurs divisions principales ayant chacune les préférences d'une ou plusieurs séries d'amateurs, et suivant des fortunes diverses selon le nombre et le plus ou moins d'acharnement de leurs collectionneurs. Nous traiterons donc séparément des livres édités par nos sociétés bibliophiliques, des illustrés du siècle dernier, et des éditions originales romantiques et contemporaines.

A mesure que le temps s'écoule, les productions des sociétés deviennent plus nombreuses et reparaissent, d'autre part, plus fréquemment dans les ventes, les décès et les réalisations les ayant introduites dans un plus grand nombre de collections. Trouvant plus fréquemment que par le passé des occasions de se les procurer, l'amateur devient un peu moins ardent dans leur recherche, et leurs prix s'en ressentent un peu, mais, hâtons-nous de le dire, fort peu encore. Au contraire, les productions plus récentes commandent des

cours plus fermes, souvent en hausse, précisément pour le motif opposé, leur apparition plus espacée qui les fait davantage désirer.

Voici donc quels sont les derniers prix obtenus pour les volumes de ces Sociétés, brochés, sauf indications contraires :

Société des Bibliophiles françois : *La Journée de Rocroy,* 210 francs.

Société des Amis des livres : *Zouaves et chasseurs à pied,* 410 et 289 francs; *Eugénie Grandet,* 760 et 750 francs; *Chroniques de Charles IX,* 518 francs; *Mariages de Paris,* 130 francs; *Aline,* 580 francs; *Jacques le fataliste,* 200 francs; *La Dot de Suzette,* 106 francs; *Les Orientales,* 131 francs; *Lorenzaccio,* 150 francs; *Les Vous et les Tu,* 31 francs; *Paris qui crie,* 289, 235, 200 francs; *Servitude et grandeur militaire,* 245 francs; *Quinze histoires d'Edgard Poé,* 130 francs; *Aspasie,* 250, 180 francs; *La Tour de Nesle,* 460 francs; *Zadig,* 1,025 et 25,000 fr. Ce dernier prix pour l'exemplaire de M. Paillet, relié en maroquin mosaïqué avec 8 dessins originaux, dont ceux de Rops.

Les Cent Bibliophiles : les *Fleurs du mal,* 590 et 440 francs; *Mimi Pinson,* 230 francs.

Société normande du Livre illustré : *Melvnis*, 150 francs; Le *Village*, 100 francs; *Foires et marchés normands*, 115 francs.

Les XX : Les *Mémoires d'un Fou*, 106 francs; la *Bièvre*, 145 francs; *la Femme et le pantin*, 90 fr. les *Dimanches d'un bourgeois de Paris*, 80 francs; *Œuvres de Willette*, 120 francs; *Notre ami Pierrot*, 126 francs; le *Jardin des supplices*, 320 francs : reliure mosaïquée de Meunier.

La collection Pochet comprenait bon nombre de livres illustrés de la période 1830-1850, mais leur état laissait beaucoup à désirer. Ceux dont la condition était parfaite ou même suffisante ont atteint des prix très élevés, les autres se sont vendus plus faiblement. Par contre les quelques ouvrages sur papier de Chine ont été vivement disputés. On a également adjugé quelques livres illustrés de la même période dans les bibliothèques Paillet, Weyer et Uniezeck.

Les livres illustrés de 1858 à 1870 se vendent assez bien également, mais ceux publiés plus récemment sont encore trop abondants, on revoit trop souvent les mêmes titres, et les amateurs commencent un peu à se lasser. Il est parfois écœurant de trouver sur un catalogue des ouvrages

parus dans l'année même de la vente, souvent quelques semaines auparavant, sauf bien entendu dans le cas de vente après décès. Les prix ont, par suite, quelque peine à se maintenir, à moins qu'il ne s'agisse de volumes tirés à petit nombre. Par contre on commence à revenir à certaines séries qui avaient souffert d'un solde prématuré, telles que les éditions les plus réussies de Jouaust, de Launette, par exemple. On consent de nouveau à payer des prix élevés pour les plus beaux in-octavo de la bibliothèque artistique, tels que la *Physiologie du Goût*, les *Lettres persanes;* les livres illustrés par Hedouin, tirés sur papier du Japon, whatman, papier de Chine et même de Hollande, sont tous dans ce cas, on ne les trouve plus d'ailleurs qu'assez rarement.

En général, ce que l'amateur cherche avec le plus de passion c'est le livre rare, exceptionnel; aussi la vogue des éditions originales ne se ralentit-elle pas, sauf sur quelques auteurs qui se sont démodés eux-mêmes par la vulgarité et la platitude de leurs dernières productions. Bien entendu les exemplaires se distinguant par un tirage garanti à petit nombre, par des remarques : portraits, envois, lettres autographes ou pièces jointes, sont

les plus disputés et obtiennent des majorations importantes. Les romantiques de premier ordre sont toujours très courus, mais on les veut parfaits et avec leur couverture intégrale, sauf quelques-uns, rarissimes, pour lesquels on accepte des exemplaires non rognés en bonne condition et revêtus quelquefois de reliures du temps.

En éditions récentes, on paye toujours des prix élevés pour les premières productions d'Alphonse Daudet, les Flaubert, de plus en plus demandés, les Anatole France, très vivement pourchassés malgré leurs cours extrêmes (*Sylvestre Bonnard,* 300 fr., etc.); les Loti en papier de luxe, les Maupassant, papier de luxe et ordinaire (*la Maison Tellier,* 320 et 270 francs sur papier ordinaire); les Goncourt, les Huysmans, les Zola, dont les cours reprennent. Mais en plus on y joint maintenant les écoles nouvelles symboliques et autres, les Paul Adam, les Pierre Louys, les Maeterlinck, les Moreas, les Mallarmé, les Henri de Regnier, les Verlaine, toujours autant que possible tirés sur papier de luxe et accompagnés de pièces ou de lettres autographes. Les amateurs ont pu s'en procurer bon nombre dans les bibliothèques Raisin, Pochet, Philippe Gilles et

Fouquier, et ils ont bien fait, car le peu de notoriété de tous ces auteurs à leur début a limité considérablement le nombre des exemplaires qui en ont été tirés en papier de choix. Sans compter que s'étant peu vendus, ces exemplaires ont été la plupart du temps distribués gracieusement à des amis, souvent peu fortunés, qui les ont plus ou moins menés, comme on dit en style de librairie d'occasion, quand ils ne les ont pas laissés se détruire. Quelques-uns sont déjà fort difficiles à se procurer; d'ici quelques années on ne les trouvera que dans quelques bonnes bibliothèques, et leur valeur s'en ressentira.

Nous aurions encore à parler des reliures modernes qui ont passé en vente en séries nombreuses et intéressantes, mais les renseignements que nous fournirions à cet égard ne pourraient rien apprendre à ceux qui n'ont pu voir ou tenir en mains les volumes qu'elles recouvrent. Contentons-nous de dire que les signatures des Marius Michel, des Mercier, des Gruel obtiennent toujours la forte somme, et que les amateurs payent volontiers des prix raisonnables pour celles de leurs émules.

Le manque d'espace nous oblige, du reste, à

nous arrêter. Nous pensons d'ailleurs avoir tracé assez fidèlement, sinon complètement « l'esquisse » du marché du livre en l'année 1902, avec ses hauts et ses bas, ses préférences et ses antipathies, et nous conclurons avec l'axiome bien connu et toujours vrai « que les belles choses ne manquent jamais d'acquéreur ». Éprouvent-elles une éclipse momentanée, le temps ne manque jamais de les remettre à leur place.

Henri IV & Chapeaurouge, député de Genève. – « Ne vous ai-je pas ôté une épine du pied en détruisant le fort de Sainte-Catherine ? »

Le matin du 12 décembre.

Décembre

1 M	s. Éloi.	10 J	s^e Julie.	19 S	s. Timoléon.
2 M	s^e Aurélie.	11 V	s. Daniel.	20 D	s^e Philogone.
3 J	s. Claude.	12 S	s^e Constance.	21 L	s. Thomas.
4 V	s^e Barbe.			22 M	s. Honorat.
5 S	s. Sabas.	13 D	s^e Lucie.	23 M	s^e Victoire.
		14 L	s. Nicaise.	24 J	s^e Irma.
6 D	s. Nicolas.	15 M	s. Mesmin.	25 V	NOËL.
7 L	s. Ambroise.	16 M	s^e Adélaïde.	26 S	s. Etienne.
8 M	IMMAC. C.	17 J	s^e Olympe.	27 D	s. Jean.
9 M	s^e Léocadie.	18 V	s. Gatien.	28 L	ss. Innocents.
				29 M	s^e Eléonore.
				30 M	s. Roger.
				31 J	s. Sylvestre.

L'Exposition
de la gravure sur bois

PAR

M. CLÉMENT-JANIN.

Jn Budé de Vérace.

CETTE exposition, qui a eu lieu du 5 mai au 1er juin 1902 à l'École des Beaux-Arts, a présenté un très vif intérêt surtout au point de vue de l'histoire du bois français et de celle du livre illustré. L'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Angleterre, le Japon étaient représentés par un petit nombre de pièces d'un choix absolument judicieux, surtout le Japon qui, incorporé pour la première fois dans une exposition d'art occidental, avait apporté un élément séduisant et étrange qui trouvait son pendant à la sec-

tion de gravure moderne, où son influence était des plus sensibles.

Nous ne pouvons songer à entrer dans l'examen détaillé des œuvres exposées, mais nous ne voulons pas nous soustraire à l'obligation de signaler les pièces capitales, dont certaines ont vu le jour à cette occasion ou qui, étant de la plus insigne rareté, ne sont connues que par les exemplaires qui peuvent exister dans les bibliothèques d'État ou dans les grandes collections.

ESTAMPES.

France. — Le bois Protat est déjà célèbre, bien que de découverte récente. Ce nom de Protat lui vient de son possesseur, imprimeur à Mâcon. C'est un bloc de noyer, — qui devait servir à imprimer des tissus et non des estampes, — gravé des deux côtés et représentant sur une face un fragment de Crucifixion, sur l'autre un fragment d'Annonciation. Les costumes des personnages et les lettres onciales du phylactère révèlent une gravure bourguignonne de la fin du XIVe siècle, de 1350 à 1400. C'est donc le plus ancien bois existant, et ainsi se trouve déplacée

l'origine de la xylographie, qui, d'allemande qu'elle était, devient française.

La plus ancienne gravure exposée, après le bois Protat, est de 1470, et signée Jean de Dale, un cartier lyonnais dont l'œuvre était jusqu'ici inconnue, et dont le nom ne nous était révélé que par des inscriptions d'archives. Cette œuvre est un jeu de cartes, composé de douze feuilles, lesquelles furent trouvées, comme beaucoup de leurs congénères, dans un plat de reliure. De ces douze feuilles, quatre appartenant à M. Jean Masson sont montrées au public, les huit autres appartiennent au Cabinet des Estampes.

Un autre jeu, dit *Jeu de Dijon*, de la même époque, est attribué à Jehan Personne. M. Masson n'en possède que trois cartes, mais il en existe deux suites complètes, l'une à la bibliothèque de Dijon, l'autre à celle d'Issoudun.

Une *Notre Dame de Lorete* (circa 1500) et un *Ostensoir de la Sainte Hostie du Miracle*, contenant une légende en vers français imprimée à Dijon en 1535, sont des épreuves uniques. D'un très ancien camaïeu français, — peut-être le plus ancien, — *La Ville de Poytiers*, on ne connaît que deux épreuves, dont celle-ci est la plus belle.

L'autre est à la Bibliothèque Nationale. Ce camaïeu est composé d'un bois de noir donnant tout le dessin et d'un second bois, imprimé en rose clair, qui rehausse la vignette d'un à-plat léger.

Une pièce unique, bois parisien du XVIe siècle, est intitulée : *Les proprietez de la Femme vertueuse, selon l'Écriture sainte;* deux autres pièces, également uniques, représentent, l'une, la *Maison carrée à Nîmes,* par Jean Le Maître, tailleur d'histoires à Lyon, artiste inconnu jusqu'à ce jour, et l'autre, un cartouche encadrant une devise typographique, signée *Urban l'aymé, tailleur d'histoires 1554.* On ne connaissait ni l'artiste, ni son œuvre, avant cette estampe.

Italie. — L'Italie est surtout représentée par ses camaïeux. Assez peu connus en France, sauf des habitués de bibliothèques, et par suite assez peu prisés des collectionneurs, — puisqu'il y a une dizaine d'années, dans une vente importante, un carton de cent camaïeux, et des plus beaux, dépassa à peine cent francs, — on peut dire que leur réunion à l'École des Beaux-Arts a été pour beaucoup une révélation. La comparaison qu'il fut possible d'en faire avec les remarquables es-

tampes du Japon, accrochées à l'autre bout de la salle, aura été pour nos modernes xylographes une excellente leçon de choses. Peut-être certains imiteront-ils un peu moins servilement les Japonais, en constatant que la couleur ne leur est pas exclusivement réservée, et que, si divin que soit Moronobou, si somptueux Kiyonobou et les Torii, si délicats, dans leurs harmonies sourdes et puissantes, les Toyonobou et les Kiyomitsu, si nobles les Kiyonaga, si vivants et pittoresques les Hok'sai, il y a tout de même plus de parenté entre Paris, Bologne et Nuremberg — car il faut parler aussi des camaïeux allemands, bien qu'ils aient un tout autre caractère, — qu'entre Paris et Yeddo.

Et voici, dans ces deux travées, les merveilleux dessins de Raphaël si génialement gravés par Ugo da Carpi; voici, d'artistes inconnus, sous le monogramme d'Andrea Andreani, cet admirable *Enlèvement d'une Sabine*, de Jean de Bologne, où le papier a des gaufrures comme chez les maîtres japonais; voici les bois en couleurs d'Antoine de Trente et de Coriolan, de Zanetti et de Jakson. Et tout cela est très beau d'intelligence et de sens artistique, tout cela montre bien que l'adaptation de la couleur à la gravure est, sinon un art à part,

du moins une vision à part, et que chaque planche, pour que l'estampe soit riche, doit avoir sa fonction nécessaire. Si elle n'est qu'un adjuvant de charme, elle cesse d'offrir le même intérêt.

Allemagne. — Faute de place, l'Allemagne n'est pas très abondamment représentée, mais, du moins, l'est-elle par des pièces capitales, comme ce merveilleux portrait d'Ulrich Warnbuhler, d'Albert Dürer, comme ces deux épreuves du premier état, avant la lettre, de la *Cène*, comme cette superbe épreuve de la *Vierge aux Anges*, et ces vingt autres pièces du même, ces quatre estampes de l'ancienne chronique de Lirer (1486), cette variante du Saint Christophe de 1423, exécutée vers 1460, ces Wohlgemuth, ces H.-B. Grün, ces Lucas Cranach, ces Altdorfer, ces H. Schaufelein, ces Holbein, ces Lützelberger (1re édition de la *Danse des Morts*), etc. Dans la section moderne, tout un panneau est consacré à Menzel, et à de très beaux Rethel, si peu connu chez nous.

Hollande. — Quelques pièces fort rares, comme le *Saint Willebroud*, évêque d'Utrecht,

du XVe siècle, premier camaïeu connu, une *Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant Jésus,* du XVe siècle, épreuve coloriée et unique, une *Adoration des Bergers,* du XVIe, épreuve également unique, et une *Orgie de Paysans,* de la fin du XVIe siècle, d'une très grande rareté.

Avant de passer aux livres, il est bon de dire un mot d'une estampe italienne qui aurait été la grande attraction de l'exposition, si des doutes très sérieux ne s'étaient élevés sur son authenticité. Il s'agit d'un portrait de la Joconde, attesté de sa propre signature par trois fois dans la marge inférieure, et portant la date gravée de 1453.

On a, malheureusement, les plus sérieuses raisons de croire que cette estampe est l'œuvre d'un faussaire. Outre que ce portrait de profil à gauche de la Monna Lisa, signé de sa main, si ancien et de si merveilleuse conservation, serait une pièce digne d'un roi et que de telles pièces, on n'en trouve guère, au hasard de la découverte, chez les marchands, car elles ont toutes leur histoire, la date même paraît révéler l'imposture. Le *4* de 1453 est fait comme on ne les faisait pas alors, comme ils ne sont faits sur aucun document datant de cette époque. D'autre part, l'estampe

est signée, dans la bordure gravée qui encadre le portrait, d'un monogramme nouveau, qui ne se rapporte à aucun artiste. Il se trouverait donc que cette pièce réunirait toutes les conditions de nature à piquer l'intérêt : portrait d'une femme célèbre, antiquité mémorable, artiste jusqu'alors ignoré, signature de la Joconde!... Comme dit un proverbe, c'est trop beau pour être vrai! Si, par impossible, cela l'était, M. le baron Vitta, qui a payé cette merveille au poids des billets de banque, cadre compris, nous doit de faire de sérieuses recherches et de dissiper tous nos doutes. Nous serions très heureux de les voir s'évanouir.

LIVRES.

La collection de livres fournie par le prince d'Essling et M. Masson pour la partie ancienne, par M. Gallimard pour la partie moderne, MM. Bing et Kœchling pour le Japon, par divers éditeurs et amateurs pour le livre contemporain, constitue l'histoire complète du livre illustré, en bois, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Tout ce qui a quelque intérêt ou quelque importance figure dans les vitrines de l'exposition, et c'est un

ensemble d'un millier de volumes, méthodiquement disposés, que le visiteur a sous les yeux.

Ce n'est point ici le lieu de faire l'historique de l'illustration dans le livre, de discuter la supériorité du bois sur tout autre procédé, d'examiner comment il se place, et comment il se colore, comment enfin il se lie au texte et se proportionne au format. Ce serait là matière d'un volume et non sujet d'article. Nous nous bornerons, avec moins d'ambition, à dénombrer les exemplaires uniques et les ouvrages les plus curieux de cette exposition [1].

Exemplaires uniques. — Le *Psalmorum opus*, d'Ant. Caillaut, portant la date du 4 février 1488, rempli de bois charmants; la *Légende dorée*, de Jehan Du Pré, 7 octobre 1489, in-folio contenant 150 bois, et qui n'était jusqu'à présent mentionné par aucun bibliographe; du même, les *Hore beate Marie Virginis* (circa 1491); celles de Jean Le Blanc, enluminées et aux armes des Montmorency (1573); le *Virgilii Maronis opera*, de Hierosme Marnef et veuve Guill. Cavellat,

[1] Les noms d'auteurs ne sont pas indiqués; le nom qui suit le titre de l'ouvrage est celui de l'imprimeur.

daté de 1580 et considéré comme perdu; le *Nouveau Testament*, de Monstrœil et Jean Richer, 1598, dont les bois n'étaient connus que par le tirage ultérieur de Carteron; le *Livre des Proufits champêtres et ruraux*, imprimé par Pierre Levet pour Antoine Vérard, 1486; les très importantes *Hore B. M. Virginis*, du même (1488), photographiées, feuillet par feuillet, pour le British Museum; les *Figures et Portraits des villes plus illustres d'Europe*, de B. Arnoullet, de 1551, alors que jusqu'à présent on ne connaissait que le tirage de 1555; un *Missel*, de Harsy, 1527; le *Procès de Bélial*, premier livre imprimé par Neumeister, 4 mars 1483; de curieuses *Heures de Notre-Dame*, par Barbou, de Limoges (1582), où l'on retrouve dans les bois le caractère et la facture des émaux de cette région; les *Oraisons*, de Fr. Regnault, de Rouen, dont les livres sont d'une rareté insigne; le *Regimen castitatis*, de Jehan Faure, de Toulouse, 7 août 1517, qui n'est mentionné nulle part; un portulan, de 1510, imprimé à Tréguier et qui servait aux matelots à se diriger sur les côtes, seul xylographe français connu; une douzaine de livres dits de la *Colombine*, c'est-à-dire provenant de la bibliothèque du fils de Christophe

Colomb. Ces livres ont une histoire. Le fils de Christophe Colomb, en mourant, légua sa merveilleuse bibliothèque au chapitre de Séville, et aucun livre n'en devait être aliéné. C'étaient, du reste, de fort précieux livres italiens. Or, il y a un quart de siècle environ, un amateur français acheta des tapisseries en Espagne, et quand la caisse lui arriva, il se trouva que les vides laissés par les tapisseries étaient remplis par de vieux bouquins, dont l'amateur, n'étant pas bibliophile, ignorait la valeur. Il les céda à fort bon compte à un libraire, lequel les revendit de même à M. Jean Masson. Ces livres portaient la signature de Colomb et provenaient de la Colombine! Comment en étaient-ils sortis? Mystère! Le chapitre de Séville ne le sait pas encore, et leur heureux possesseur ne tient pas absolument à le savoir. Il les a, cela lui suffit.

Pour en terminer avec les exemplaires uniques, signalons encore un livre romain de 1566, d'Ant. Blado, contenant des bois de J.-B. della Porta; un *Fasciculus medicinæ*, de Zuane e Gregorio de Gregorii (1491); un xylographe vénitien, probablement de 1460 et réimprimé en 1487, par H. di Sancti et C. Compagno, intitulé

Devote meditatione sopra la passione del N.-S.; le *Libro del Gigante Morante,* de Melchior Sessa (1511); *Die vier vijssersten,* de Kœlhoff van Lubeck, livre allemand de 1487; le *Theuerdank,* de Hans Schœnsperger, de 1517, exemplaire sur vélin dans un merveilleux état, une des perles de la collection du prince d'Essling; enfin, une interprétation parisienne des *Simulachres* d'Holbein, éditée par Denis Janot, vers 1540, et tout ce qui existe du plus ancien livre d'heures français, 17 feuillets, imprimés pour Ant. Vérard, le 6 février 1485.

Exemplaires rares et curieux. — Ils sont plus nombreux encore que les exemplaires uniques et, à vrai dire, ils comprennent tout le reste de l'exposition. Néanmoins, un choix peut être fait, et nous allons signaler rapidement les livres qui s'imposent à l'attention du bibliophile, d'une façon plus particulière. J'en ai noté 106. Je ne les citerai pas tous, loin de là.

Voici donc, un *Missel,* de Iolande Bonhomme, de 1543, d'une extrême rareté, ainsi que *La Tapisserie de l'Eglise Chrestienne,* d'Estienne Groulleau, 1549, livre, dont on ne connaît que trois

exemplaires, rempli de bois employés ensuite à l'illustration d'une quantité d'autres ouvrages. Celui-ci a été payé 2,500 francs à la vente Guyot de Villeneuve, en 1901; *Le Chevalier délibéré*, de Jehan Lambert, 1493, chef-d'œuvre des bois du XVe siècle; le *Breviarium Ednense*, de Pierre Lerouge, 1489, et l'*Exposition du Psautier* (1488), du même; l'*Artus de Bretagne*, d'Alain Lotrian, une des premières tentatives d'impression en deux planches repérées; la première édition, introuvable, du *Kalendrier des Bergiers* (1496), de Guiot Marchand; *L'Amour de Cupido et de Psiche* (1546), de Jeanne de Marnef, illustré d'après les compositions de Raphaël gravées par le maître au D. ou Bonasone, et gravées ici, par un anonyme dans un texte du Petit Angevin, qu'on prit longtemps pour un graveur et qui n'est que l'écrivain; la *Mer des Hystoires*, de Claude Davost, plus rare que celles de Jehan Dupré et de Lerouge; *Le Miroër de Rédemption*, de Husz (1481), deuxième édition du plus ancien livre de l'école lyonnaise, la première étant de 1478. Les bois avaient antérieurement paru à Bâle, en 1476, dans un texte latin, *Speculum humanæ salvationis;* les *Pourtraits divers* et l'*Enéide en français*,

de Jean de Tournes (1557 et 1560), chefs-d'œuvre du Petit Bernard; le *Missel de Cluny*, de Michel Wensler, 1493, livre capital; un des deux exemplaires existants du *Kalendrier des Bergiers*, de Jean Belot, genevois (xve siècle), payé 20,000 francs par M. de Rothschild; également, un des deux exemplaires existants de *La Nativité et Passion*, de Fr. Regnault, de Rouen; les *Hymnes communs de l'année*, de Jehan Le Coq (1527), ouvrage d'une rareté infinie et plein de bois charmants.

L'école espagnole, à ses débuts, dérive de l'école lyonnaise. Ce sont des artistes lyonnais qui ont gagné l'Espagne, après avoir travaillé à Toulouse. On retrouve leur faire dans la *Natura angelica*, de Miguel de Eguia, d'Alcala, illustrée par le maître I. D. en 1527, de même que le *Cancionero*, de Paulo Hurus, de Saragosse (xve siècle).

Parmi les beaux livres italiens, bornons-nous à noter le *Livres des Echecs*, d'Antonio Mischomini (1493), le *Monte Sancto di Dio*, de Lorenzo Morgiani (1491), les ouvrages, si nobles d'allures, édités à Milan sur la fin du xve siècle, le *Missale Romanum*, d'Ant. Zaroto (1492); le rarissime *Missel* de la Chartreuse de Pavie (1561);

le livre des *Douze Sybilles*, premier livre à figures imprimé à Rome; les *Épîtres et Évangiles*, de Z. Antonio, contenant le seul bois qu'ait gravé Marc-Antoine (1512); la *Bible*, de Ragazzo (1490) en premier tirage, payée 15,000 francs; le *Cicéron*, de Soardi (1508), au superbe frontispice.

Pour l'Allemagne, nous trouvons un xylographe, probablement bâlois, de 1450; le *Der Heiligen Leben*, de Gunther Zeiner (1471); la *Precatio dominica*, de Jean Bebelius (1523), avec des bois attribués à Holbein; l'*Utopie*, de Jean Froben (1518), avec les dessins d'Holbein; le *Missel* de Coire, de L. Straube (1589); le *Depositio in scholis*, d'E. Mechlerus (1578), ouvrage fort curieux sur les brimades en usage chez les étudiants d'alors; *Der Circkel und Richtschent*, 1564, de G. Raben, livre d'enseignement du dessin où, avec une précision parfaite, toutes les attitudes du corps humain sont ramenées à des schémas; le *Catechismus*, de N. Hyll, que Holbein illustra et signa (1548); *das Zeitglocklein*, de Fr. Arcus (1493), d'une extrême rareté; le *Narren beschzveerung*, de Knoblouch (1518); ouvrage presque inconnu; le premier *Ésope* allemand, édité probablement par Zainer, en 1473, le

Freidauck, de Seb. Wagner, 1538, illustré de bois de Gruninger, qui employait un graveur extrêmement délicat.

Pour la Hollande, nous citerons un incunable de 1488, *Responsum ad epistolam*, de Louis de Ravescot; un *Boeck des gulden throens*, de Leempt, de 1480, et une *Vie de saint Bernard*, de P. van Os, de 1484.

J'arrête là cette énumération de chefs-d'œuvre, passant volontairement sous silence les livres merveilleux du Japon et tout le XIXe siècle, dont les ouvrages, si remarquables soient-ils parfois, sont suffisamment connus et peuvent être vus en toute occasion.

Mais ce qu'il importe de souligner, c'est l'influence qu'une telle exposition doit avoir sur la gravure sur bois contemporaine.

Je crois que cette influence sera réelle. Elle se produira, sans doute, dans le sens de plus d'élargissement dans la manière, dans l'abandon de cette gravure extra fine qui a été la maladie de ces vingt dernières années et dont on commence à se guérir.

La gravure sur bois étant particulièrement destinée au livre, le graveur aura davantage le souci des tailles franchement ouvertes, des grands blancs, des fermes cernés, qui apparentent mieux la vignette avec le texte.

Mais, de la diversité des exemples donnés, ce qui s'impose surtout, c'est la nécessité d'avoir un tempérament, d'être soi-même, d'apporter une intelligence et une manière propres dans l'interprétation des œuvres.

En xylographie, comme dans tout autre art, c'est la personnalité qui compte. Quand la personnalité manque, on ne fait qu'un travail d'ouvrier.

Épilogue.

L'ANNÉE THÉÂTRALE

LES PREMIÈRES THÉÂTRALES

À PARIS EN 1902.

Comédie-Française.

Administrateur général : M. Jules CLARETIE.
Secrétaire général : M. DUBERRY.

7 février.... *Le Marquis de Priola*, pièce en 3 actes, par M. Henri LAVEDAN.
26 février.... *Les Burgraves*, drame en 3 parties, en vers, par Victor HUGO.
3 mai..... *La Petite Amie*, pièce en 4 actes, en prose, par M. BRIEUX.
2 juillet..... *Le Passé*, pièce en 4 actes, par M. DE PORTO-RICHE.
4 octobre... *Gertrude*, pièce en 4 actes, par M. BOUCHINET.
20 décembre . *Le Mémoire*, à-propos en vers de M. Lucien VICTOR-MEUNIER, pour l'anniversaire de la naissance de Racine.
22 décembre . *L'Autre Danger*, comédie en 4 actes, par M. Maurice DONNAY.

Odéon.

Directeur : M. Paul GINISTY.
Secrétaire général : M. Georges FONVILLE.

15 janvier ... *Le Mariage d'Angélique*, comédie inédite en 2 actes, de François PONSARD.
30 janvier ... *Les Noces Corinthiennes*, drame en 3 actes, avec un prologue, en vers, par M. Anatole FRANCE, musique de M. Francis THOMÉ.

20 février.... *Le Luxe des autres*, comédie en 3 actes, par MM. Paul BOURGET et Henri AMIC.

26 février.... *L'Épée*, drame en 5 scènes, par Victor HUGO, et *La Grand'mère*, comédie en 1 acte, par le même.

20 avril..... *Les Trois Glorieuses*, comédie en 4 actes, par M. G. LENÔTRE.

27 mai..... *Second Ménage*, comédie en 3 actes, par MM. A. SYLVANE et M. FROYEZ.

1er octobre.. *Arlequin-Roi*, drame en 4 actes, par M. Rodolphe LOTHAR, adapté par M. Robert DE MACHIELS. — *Paragraphe III*, comédie en 1 acte, par M. BERTOL-GRAIVIL.

2 octobre... *Le Record*, comédie en 1 acte, par M. Georges THURNER.

14 novembre. *Résurrection*, drame en 5 actes et 1 prologue, d'après Tolstoï, par M. Henry BATAILLE.

21 décembre. *Deux Voies*, à-propos en un acte, de M. FRANCKLIN.

Opéra.

Directeur : M. P. GAILHARD.
Secrétaire général : M. Georges BOYER.

3 janvier ... *Siegfried*, drame lyrique en 3 actes et 4 tableaux, de Richard WAGNER.

21 mai. ..... *Orsola*, drame lyrique en 3 actes, paroles de P.-B. GHEUSI, musique de MM. HILLEMACHER.

26 novembre. *Bacchus*, ballet en 3 actes et 3 tableaux, par MM. Georges HARTMANN et J. HANSEN, d'après le poème de M. Mermet; musique de M. Edmond DUVERNOY.

17 décembre. *Paillasse*, drame lyrique en 2 actes, poème et musique de M. LÉONCAVALLO, traduction de de M. CROSTI.

Opéra-Comique.

Directeur : M. Albert CARRÉ.

16 janvier.... *La Chambre bleue*, opéra-comique en 1 acte, d'après Mérimée, par M. Édouard NOËL; musique de M. Jules BONVAL.

30 avril..... *Pelléas et Mélisandre*, drame lyrique en 5 actes, par M. Maurice MÆTERLINCK; musique de M. C. DEBUSSY.

12 mai..... *Madame Dugazon*, opéra-comique en 1 acte, par MM. LELOIR et GRIVOLLET; musique de M. HESS.

30 mai..... *La Troupe Jolicœur*, comédie musicale en 3 actes, paroles et musique de M. Arthur COQUARD.

16 décembre. *La Carmélite*, comédie musicale en 4 actes et 5 tableaux, poème de M. CATULLE MENDES, musique de M. Reynaldo HAHN.

Ambigu-Comique.

Directeurs : MM. HOLACHER et Georges GRISIER.
Secrétaire général : M. Henri SÉBILLE.

8 février. .. *Jean la Cocarde*, drame en 5 actes et 7 tableaux, par MM. Eugène GUGENHEIM et Georges LE FAURE.

14 mai..... *Sans Mère*, pièce en 5 actes et 6 tableaux, par MM. Michel CARRÉ et Georges MICHEL.

23 juillet..... *La Fleuriste des Halles*, pièce en 5 actes et 7 tableaux, par M. Henri DEMESSE.

25 septembre. *Le Drame de la rue Murillo*, pièce en 4 actes et 8 tableaux, par MM. Gaston MAROT et ALÉVY.

29 octobre... *Amant de cœur*, pièce en 5 actes, par MM. Louis DECORI et FONTANES.

Athénée.

Directeur : M. Abel DEVAL.
Secrétaire général : M. Paul LARGY.

23 mai..... *Les Angles du divorce*, comédie en 5 actes, par M. Maurice BIALLAY.

20 juin..... *Ninon de Lenclos*, pièce en 3 actes, en prose, par M. Albert PUJOL. — *L'Ame des choses*, 1 acte en vers, par M. Louis PAYEN. (Théâtre des Poètes.)

7 novembre. *Le Cadre*, comédie en 3 actes, par M. Pierre WOLFF.

16 décembre. *Leurs Amants*, comédie en 3 actes, de M. DE FÉRAUDY. — *Par Vertu*, comédie en 1 acte, de M. F. DE CROISSET.

La Bodinière.

4 avril..... *La Mandragore*, comédie en 5 actes, de MACHIAVEL, traduite par PÉRIER. (Spectacle des Latins.)

Bouffes du Nord.

20 décembre.. *Amant de cœur*, drame en 5 actes, par MM. FONTANES et DECORI.

Bouffes-Parisiens.

Directeur : M. TARRIDE.

22 janvier.... *Claudine à Paris*, pièce en 3 actes, par MM. WILLY et LIWEY.

4 mars..... *Ordre de l'Empereur*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, par M. Paul FERRIER; musique de M. Justin CLÉRICE.

16 juin..... *Le Barbier de Midas*, comédie en 3 actes, en vers, par M. Édouard DUCOTÉ. — *L'Abandon de Psyché*, pièce en 1 acte, en vers, par M. G. DE PRIMEFEU.

12 septembre. *Madame la Présidente*, opérette en 3 actes, paroles de MM. Paul FERRIER et A. GERMAIN, musique de M. Edmond DIET.

15 octobre... *L'Armée des Vierges*, opérette en 3 actes, par MM. E. DEPRÉ et Louis HÉREL; musique de M. Émile PESSARD.

4 décembre . *Le Jockey malgré lui*, vaudeville-opérette en 3 actes, paroles de MM. Maurice ORDONNEAU et Paul GAVAULT, musique de M. Victor ROGER.

Théâtre du Château-d'Eau.

10 janvier.... *La Bouquetière du Château-d'Eau*, opéra-comique en 3 actes, par M. Paul BURANI; musique de M. Constantin LUBOMIRSKI.

29 mars..... *Famille sans nom*, drame en 5 actes et 7 tableaux, d'après Jules Verne, par M. Théo BERGERAT.

17 mai..... *Le Crépuscule des Dieux*, drame lyrique en 3 actes et 1 prologue, par Richard WAGNER.

12 août ..... *Les Trois Bâtards*, drame en 4 actes et 6 tableaux, par M. Pio LÉONI.

17 octobre... *Les Apaches de Paris*, drame en 5 actes et 8 tableaux, par MM. PRIVAT-LORDON et DELILLE.

Châtelet.

Directeur : M. Émile ROCHARD.
Secrétaire général : M. JUDIC.

7 février.... *Les Cinq sous de Lavarède*, pièce en 4 actes et 21 tableaux, par M. Paul D'IVOI.

30 octobre... *Les Aventures du Capitaine Corcoran*, pièce en 4 actes et 24 tableaux, d'après Assolant, par MM. GAVAULT, BERR et VÉLY.

Cluny.

Directeur : M. Léon MARX.

25 février.... *Les Maris joyeux*, vaudeville en 3 actes, par MM. Antony MARS et Albert BARRÉ.
23 avril..... *Papa veut un artiste*, folie-vaudeville en 3 actes, par MM. Georges CHARAIRE et C. AUDIGIER.
14 mai..... *Les Joies de la paternité*, comédie en 3 actes, par MM. A. BISSON et VAST-RICOUARD.
17 juillet..... *Pour ne pas l'être*, vaudeville en 3 actes, par M. Maurice DARCY.
12 août..... *Les Cinq Choux de la Vareme*, vaudeville en 4 actes, par MM. Émile HERBEL et L. DOUREL.
16 octobre... *La Lune de miel*, comédie-vaudeville en 3 actes, par MM. Daniel RICHE et Arthur BERNÈDL.

Déjazet.

Directeur : M. Georges ROLLE.
Secrétaire général : M. Victor DOLMETSCH.

21 février.... *Son Petit Truc*, comédie en 1 acte, par MM. Claude ROLAND et MARSÈLE.
11 mars..... *Le Voyage à Paris*, vaudeville en 3 actes, par M. Gustave STOSKOPF, traduit par M. Jean LA RODE.

Gaîté.

Directeur : M. DEBRUYÈRE.
Secrétaire général : M. Alfred DELILIA.

23 février.... *Le Billet de Joséphine*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, par MM. Georges FEYDEAU et Jules MÉRY; musique de M. Alfred KAISER.
24 décembre . *Le Chien du régiment*, opéra-comique en 4 actes, paroles de M. Pierre DECOURCELLE, musique de M. Louis VARNEY.

Grand-Guignol.

25 janvier.... *Le Retour*, pièce tirée de Maupassant par M. Marcel MANCHEZ. — *Défunt grand-papa*, pièce en 2 actes, par M. Cl. BERTON. — *Un homme sans scrupules*, pièce en 1 acte, par MM. Paul GAVAULT et Georges BERR.

2 juin..... *Les Scrupules*, 1 acte, par M. Octave MIRBEAU.

30 décembre.. *Le Fétiche*, pièce en 1 acte, par M. Max MAUREY. — *Héritiers*, pièce en 2 actes, par M. André DE LORDE, d'après Guy de Maupassant. — *La Voiture versée*, 1 acte, par M. COURTELINE. — *Mon tailleur*, 1 acte, par M. Alfred CAPUS.

Gymnase.

Directeur : M. Alphonse FRANCK.
Secrétaire de la Direction : M. BRUN.

5 janvier.... *Le Détour*, comédie en 3 actes, par M. Henry BERNSTEIN.

25 mars..... *L'Archiduc Paul*, comédie en 3 actes et 4 tableaux, par M. Abel HERMANT.

5 juin..... *Pépin Cadet*, pièce en 3 actes, par M. Henri PAGAT.

26 novembre.. *Joujou*, comédie en 3 actes, de M. Henry BERNSTEIN.

Nouveau-Théâtre.

18 janvier.... *Alleluia*, pièce en 3 actes, par M. Marco PRAGA, traduction de Lécuyer. — *La Sotie de Bridoye*, pièce en 2 actes, par MM. Laurent TAILHADE et Raoul RALPH. (Société des *Latins*.)

21 février..... *L'Étranger*, drame allégorique en 3 actes, par M. Jean-Bénédict BELLON. — *L'Évangile du sang*, 1 acte, par M. Paul Hyacinthe LOYSON. (*Les Escholiers.*)

4 mars..... *L'Or*, drame en 5 actes, en vers, par M. Maurice MAGRE.

14 mars..... *La Passion*, mystère en 16 tableaux, par M. l'abbé JOUIN; musique d'Alexandre GEORGES.

17 mai..... *Monna Vanna*, pièce en 3 actes, par M. Maurice MÆTERLINCK.

1er décembre.. *La Grève des Esprits*, fantaisie en vers libres, en 5 tableaux, de M. René AMOUROUX.

11 décembre.. *Manfred*, adaptation en 3 parties, de M. Pascal FORTHUNY, d'après Lord Byron; musique de SCHUMANN.

Nouveautés.

Directeur : M. Henri MICHEAU.
Secrétaire général : M. Lionel MEYER.

6 février..... *La Bande à Léon*, pièce en 3 actes, par M. Tristan BERNARD.

20 avril..... *La Princesse Bébé*, pièce en 3 actes, par MM. Pierre DECOURCELLE et Georges BERR; musique de M. Louis VARNEY.

17 mai..... *Loute*, pièce en 4 actes, par M. Pierre VÉBER.

3 décembre.. *La Duchesse des Folies-Bergères*, pièce en 3 actes et 5 tableaux, de M. Georges FEYDEAU.

Palais-Royal.

Directeur : M. Maurice CHARLOT.
Administrateur général : M. Armand LÉVY.
Secrétaire de la Direction : M. Eugène HÉROS.

28 janvier.... *Le Sublime Ernest*, vaudeville en 3 actes, par MM. Albin VALABRÈGUE et Maurice HENNEQUIN.

4 mars..... *Le Rêve d'Adèle,* vaudeville en 3 actes, par MM. André SYLVANE et Jean GASCOGNE.
10 avril..... *Family-Hotel,* vaudeville en 3 actes, par MM. Eugène HÉROS et Eugène MILLOU.
18 octobre.... *Les Dupont,* vaudeville en 3 actes, par M. Paul GAVAULT.

Porte-Saint-Martin.

Directeurs : MM. Henri HERTZ et Jean COQUELIN.

15 janvier.... *Nini l'Assommeur,* drame en 7 tableaux, par M. Maurice BERNARD.
22 mai..... *La Guerre de l'Or,* pièce en 5 actes, par M. Alfred DUBOUT.
11 novembre.. *Nos deux consciences,* pièce en 5 actes et 6 tableaux, par M. Paul ANTHELME.

Renaissance.

Directeur : M. GÉMIER.

25 janvier.... *Stella,* pièce en 4 actes, par MM. Jules CASE et Eugène MOREL.
19 février..... *Le Mariage de Kretchinsky,* comédie-vaudeville en 3 actes, de M. SOUKHOVO-KOBILINE, traduction de MM. Urbain Gohier et J.-M. Bienstock. — *Colombine,* pièce en 1 acte, de M. Erük KORN, traduction de M. Jean Thorel. — *Le Portefeuille,* pièce en 1 acte, par M. Octave MIRBEAU.
21 mars..... *Le Quatorze Juillet,* pièce en 3 actes, par M. Romain ROLLAND; musique de M. Julien TIERSOT. — *Preuve d'amour,* 1 acte, par MM. Ferdinand BLOCH et Lucien SCHNEIDER.
25 avril..... *Les Perruches,* pièce en 3 actes, par MM. Paul BÉNAZET et Philippe ABOUT.

13 mai ..... *La Marchande de pommes*, pièce en 1 acte, par M. Hugues DELORME. — *Le Cœur a des raisons*, comédie en 3 actes, par MM. Robert DE FLERS et DE CAILLAVET. — *Daisy*, comédie en 1 acte, par M. Tristan BERNARD.

19 juin ..... *La France au Transvaal*, épopée dramatique en 5 actes et 6 tableaux, par Mme Tola DORIAN.

Directeur : M. GUITRY.

25 octobre.... *La Châtelaine*, comédie en 4 actes, par M. Alfred CAPUS.

Théâtre Antoine.

Directeur : M. André ANTOINE.
Secrétaire général : M. Marcel LUGUET.

21 janvier.... *La Terre*, drame en 5 actes et 10 tableaux, tiré du roman de Zola, par MM. DE SAINT-ARROMAN et Charles HUGOT.

17 février .... *La Fille sauvage*, pièce en 6 actes, par M. François DE CUREL.

20 mars ..... *Les Petites*, drame en 3 actes, par M. Maurice BIOLLAY.

11 avril..... *Cœurs vernis*, comédie en 4 actes, par MM. Marcel LUGUET et Marcel LAURAS.

6 mai..... *Lendemain de première*, comédie en 1 acte, par M. Adolphe MAYER. — *Tiers État*, comédie en 1 acte, par M. Lucien DESCAVES. — *Boule de Suif*, comédie en 3 actes, tirée de Maupassant, par M. Oscar MÉTÉNIER.

24 octobre.... *L'Enquête*, pièce en 2 actes, par M. HENRIOT. — *L'Aventure*, comédie en 2 actes, par M. Max MAUREY. — *La Reprise*, comédie en 2 actes, par M. Maurice VAUCAIRE.

8 décembre . *La Bonne espérance*, jeu de la mer, en 4 actes, par Hermann HEYERMANS, adaptation de MM. Jacques LEMAITRE et Jos. SCHÜRMANN.

Théâtre d'art international.

15 octobre... *Le Triomphe*, pièce en 4 actes, par M. Roberto BRACCO, traduite de l'italien. — *Le Voyage de Sganarelle au pays de philosophie*, pièce en 1 acte, par M. Ludwig HALBERG, adaptée par MM. A. MONNIER et G. MONTIGNAC.

Théâtre des Capucines.

2 décembre.. *Le Feu sous la cendre*, comédie en 1 acte, de M. Michel PROVINS. — *L'Évasion*, actualité en 1 acte, de M. Louis RAQUIN. — *Monsieur est servi*, fantaisie en 1 acte, de MM. MEICH et E. MICHEL.

Théâtre Sarah-Bernhardt.

Directrice : Mme Sarah BERNHARDT.
Secrétaire général : M. JUÉ.

22 avril..... *Francesca da Rimini*, drame en 5 actes, dont un prologue, de M. Marion CRAWFORD, traduction de M. Marcel SCHWOB; musique de M. G. PIERNÉ.

23 décembre.. *Théroigne de Méricourt*, pièce en 6 actes, par M. Paul HERVIEU.

Théâtre Trianon.

20 décembre.. *Le Voyage avant la Noce*, opérette en 3 actes, par MM. Victor DE COTTENS et Robert CHARVEY; musique de M. Louis VARNEY.

Variétés.

Directeur : M. Fernand SAMUEL.
Secrétaire général : M. Jules BRASSEUR.

28 février.... *Les Deux Écoles*, comédie en 4 actes, par M. Alfred CAPUS.

Vaudeville.

Directeur : M. POREL.
Secrétaire général : M. GRENET-DANCOURT.

31 janvier.... *La Passerelle*, comédie en 3 actes, par Mme Fred GRÉSAC et M. Francis DE CROISSET.
24 avril..... *Le Masque*, comédie en 3 actes, par M. Henry BATAILLE. — *Le Chat et le Chérubin*, pièce chinoise en 1 acte, par M. Jean BERNAC.
24 mai..... *Les Petites Jourdeuil*, comédie en 4 actes, par MM. Maurice DENIER et Maurice CHEVALIER.
15 septembre. *Le Marchand de pastèques*, pièce en 1 acte, de MM. Pierre ELZÉAR et O. JAEGGLY.
13 octobre.... *Sa Maîtresse*, pièce en 4 actes, de M. Henry BAUER. — *La Visite de maman*, comédie en 1 acte, par M. W. CANAPLE.

TABLE DES MATIÈRES
ET DES GRAVURES.

COUVERTURE ILLUSTRÉE : *Celui d'en haut* (ce qu'è laino).

AVANT-PROPOS IX

HORS TEXTE : *Le peuple travaillant aux fortifications* 1

Janvier.

EN-TÊTE : *Le secours de Berne* 2

GENÈVE, TERRE DE LIBERTÉ! par M. Jules CLARETIE 3

Portrait de Joh. Fran. Naegeli 3

CUL-DE-LAMPE : *On régale magnifiquement les envoyés de Berne pour l'alliance* 8

Février.

EN-TÊTE : *«Une Journée» à Berne* 9

L'ESCALADE (11 décembre 1602), par M. Anatole FRANCE 10

Portrait de Charles-Emmanuel 10

CUL-DE-LAMPE : *L'Ambassadeur du Pape en Suisse* 22

Mars.

EN-TÊTE : *Assemblée du Conseil des Deux-Cents* 23

COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE GENÈVE, par M. Henry FAZY 24

Portrait de Henri IV 24

CUL-DE-LAMPE : *Les gens du duc nous font mille maux* . . . 51

HORS TEXTE : *La cité du Refuge* 53

Avril.

EN-TÊTE : *Cornette de cavalerie allant à la découverte* 54

AGRIPPA D'AUBIGNÉ, par M. Paul Hyacinthe Loyson. 55
Portrait d'Agrippa d'Aubigné. 55
Cul-de-lampe : *Le syndic Savion se rendant à Turin*. . . 83

Mai.

En-tête : *Le collège de Calvin*. 84
LES FRÈRES ENNEMIS, par MM. Jérôme et Jean Tharaud. 85
Portrait de Clément VIII. 85
Portrait de Théodore de Bèze. 89
Portrait de Fr. de Bonnivard. 92
Portrait de Claude Gallatin. 95
Portrait de Michel Roset. 98
Portrait de Jean Savion. 103
Portrait de Jean Calvin. 107
Cul-de-lampe : *Guet et échargnet*. 109

Juin.

En-tête : *Après la prise du fort de Versoix*. 110
LES COLLECTIONS ARTISTIQUES PRIVÉES DE GENÈVE, par M. Jules Crosnier. 111
Portrait de Philippe II. 111
Cul-de-lampe : *Corvée d'approvisionnement*. 130
Hors texte : *Les vendanges de Bonne*. 131

Juillet.

En-tête : *Le jour de la Sainte Cène*. 132
LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET LES BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES A GENÈVE, par M. Alfred Cartier. 133
Portrait du comte de Fuentès. 133
Cul-de-lampe : *Une entrevue à Turin*. 151

Août.

En-tête : *Bandes espagnoles* 152
LES SCIENCES A GENÈVE, par M. Émile Yung 153
Portrait de Jean Sarrazin 153
Cul-de-lampe : *M. de Lesdiguières* 202

Septembre.

En-tête : *Les exploits du capitaine Vitro et de ses Espagnols* 203
UNE VISITE DE BONAPARTE AU COLLÈGE DE CALVIN, par M. Charles Borgeaud 204
Portrait de de Biron 204
Cul-de-lampe : *Les ducaux ont passé* 216
Hors texte : *La nuit du 11 décembre 1602* 217

Octobre.

En-tête : *Siège du fort de Sainte-Catherine* 218
LES ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES, par M. Clément-Janin 219
Portrait de Lesdiguières 219
Cul-de-lampe : *Henri IV à l'Eluiset* 256

Novembre.

En-tête : *Le père Alexandre exhortant les troupes du duc.* 257
LE MARCHÉ DU LIVRE, par M. Pierre Dauze. 258
Portrait de Philippe III 258
Cul-de-lampe : *Henri IV et Chapeaurouge* 268

Décembre.

En-tête : *Le matin du 12 décembre* 269
L'EXPOSITION DE LA GRAVURE SUR BOIS, par M. Clément-Janin 270
Cul-de-lampe : *Épilogue* 286
L'année théâtrale 287

L'Almanach du Bibliophile pour l'année 1903 a été achevé d'imprimer le 29 mai 1905, au nombre de neuf cents exemplaires, dont cinquante sur chine, par l'Imprimerie nationale, M. Arthur Christian étant directeur.

Les quarante-sept compositions ont été dessinées par Louis Dunki et gravées par Léon Perrichon.

EDITIONS D'ART

EDOVARD PELLETAN

125 BOVLEVARD S^T GERMAIN

Catalogue

1905

ÉDITIONS D'ART

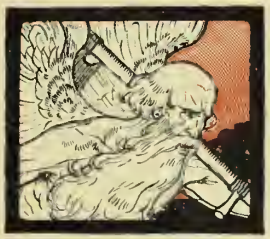

ÉDOUARD PELLETAN

Le véritable luxe d'un livre doit s'entendre de la supériorité de l'œuvre écrite, de la beauté de l'illustration, de l'appropriation de la typographie, de la perfection du tirage, de la qualité du papier et du nombre limité des exemplaires.

Paru en mars 1896 :

ALFRED DE MUSSET.

LES NUITS

ET

SOUVENIR

ILLUSTRATIONS DE A. GÉRARDIN

GRAVÉES PAR FLORIAN.

In-4° & in-8° raisin, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 500 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Un exemplaire — N° 1 — sur satin, avec une double suite d'épreuves signées, sur japon & sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

23 exemplaires — de 3 à 25 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale & une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de..... **500** fr.

IN-8° RAISIN.

25 exemplaires — de 26 à 50 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de..... **225** fr.

50 exemplaires — de 51 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de..... **200** fr.

100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur japon ancien, au prix de..... **100** fr.

300 exemplaires — de 201 à 500 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **50** fr.

Paru en juin 1896 :

HÉGÉSIPPE MOREAU.

PETITS CONTES

À MA SŒUR

63 ILLUSTRATIONS DE L. DUNKI

GRAVÉES PAR CLÉMENT BELLENGER.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la preße à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Un exemplaire unique, sur satin, avec six aquarelles peintes sur l'exemplaire, & une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

26 exemplaires — de 3 à 28 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle ou un dessin original, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de ..... **600** fr.

2 exemplaires — 29 & 30 — sur vélin blanc à la forme, des papeteries du Marais, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien & sur chine.

IN-8° RAISIN.

25 exemplaires — de 31 à 55 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de..... **250** fr.

50 exemplaires — de 56 à 105 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de..... **225** fr.

100 exemplaires — de 106 à 205 — sur vélin à la cuve, des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur japon & sur chine..... **150** fr.

145 exemplaires — de 206 à 350 — sur vélin à la cuve, des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ..... **60** fr.

Paru en octobre 1896 :

FRANÇOIS VILLON.

LES BALLADES

70 ILLUSTRATIONS DE A. GÉRARDIN

GRAVÉES PAR JULIEN TINAYRE.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre les maquettes & croquis de l'illustrateur, avec une aquarelle sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur japon ancien, contenant une aquarelle originale & une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon mince & sur chine, au prix *net* de..... **600** fr.

3 exemplaires — de 28 à 30 — sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien & sur chine.

IN-8° RAISIN.

25 exemplaires — de 31 à 55 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon mince & sur chine, au prix *net* de ..... **250** fr.

50 exemplaires — de 56 à 105 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon mince & sur chine, au prix *net* de ..... **250** fr.

100 exemplaires — de 106 à 205 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur japon ancien ou sur chine de toutes les gravures..... **150** fr.

145 exemplaires — de 206 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ..... **75** fr.

Paru en décembre 1896 :

THÉOCRITE.

L'OARISTYS

TEXTE GREC ET TRADUCTION NOUVELLE DE M. A. BELLESSORT

PRÉCÉDÉE

D'UNE LETTRE DE SICILE

PAR M. ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ILLUSTRATIONS DE GEORGES BELLENGER

GRAVÉES PAR E. FROMENT.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la preſse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre une aquarelle originale sur chacun des faux titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de..... **300** fr.

3 exemplaires — de 28 à 30 — sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

IN-8° RAISIN.

50 exemplaires — de 31 à 80 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon & sur chine, au prix *net* de..... **150** fr.

100 exemplaires — de 81 à 180 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur chine fort de toutes les gravures ..... **75** fr.

170 exemplaires — de 181 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ..... **30** fr.

Paru en 1900 :

THÉOCRITE.

LES SYRACUSAINES

TEXTE GREC ET TRADUCTION NOUVELLE DE M. A. BELLESSORT

ILLUSTRATIONS DE MARCEL PILLE

GRAVÉES PAR FROMENT FILS.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre une aquarelle originale sur chacun des faux titres, plus une double collection d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de ..... **300** fr.

13 exemplaires — de 18 à 30 — sur grand vélin du Marais à la forme, avec une suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de ..... **300** fr.

IN-8° RAISIN.

50 exemplaires — de 31 à 80 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures sur chine, au prix *net* de..... **160** fr.

100 exemplaires — de 81 à 180 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur chine de toutes les gravures..... **80** fr.

170 exemplaires — de 181 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ..... **35** fr.

Paru en 1897 :

CHATEAUBRIAND.

LES AVENTURES
DU
DERNIER ABENCERAGE

44 ILLUSTRATIONS DE DANIEL VIERGE

GRAVÉES PAR FLORIAN.

In-4° & in-8° jésus, imprimé par Lahure, tirage à la preſse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double collection d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale & une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de . . . . . **600** fr.

13 exemplaires — de 18 à 30 — sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

IN-8° JÉSUS.

15 exemplaires — de 31 à 45 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ou sur chine, au prix *net* de . . . . . **300** fr.

55 exemplaires — de 46 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de . . . . . **250** fr.

100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur chine de toutes les gravures, au prix de . . . . . **150** fr.

150 exemplaires — de 201 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de . . . . . **80** fr.

Paru en 1898 :

SULLY PRUDHOMME

À

ALFRED DE VIGNY

SONNET POUR LE CENTENAIRE

DE LA NAISSANCE DU POÈTE DES « DESTINÉES »

ILLUSTRATIONS

DE

GEORGES BELLENGER, BELLERY-DESFONTAINES, DUNKI ET FLORIAN

GRAVÉES PAR FLORIAN.

Plaquette in-4° & in-8° jésus, imprimée par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 156 exemplaires numérotés en chiffres arabes, plus 50 exemplaires de présent numérotés en chiffres romains, dont 40 pour l'Académie française :

Exemplaire unique, sur whatman, contenant le manuscrit du poète avec les dessins originaux & les fumés du graveur.

12 exemplaires in-4° sur japon ancien avec une suite d'épreuves d'artiste signées.

3 exemplaires in-8° jésus sur japon des manufactures impériales, avec une suite d'épreuves d'artiste signées, au prix de ..... **50** fr.

140 exemplaires in-8° jésus sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, à ..... **25** fr.

Il a été tiré 25 collections d'épreuves d'artiste signées

Dont 10 sur japon ancien, à ..... **20** fr.

Et 15 sur chine, à ..... **15** fr.

Paru en 1897 :

ALFRED DE VIGNY.

SERVITUDE
ET
GRANDEUR MILITAIRES
I
SOUVENIRS
DE
SERVITUDE MILITAIRE

84 ILLUSTRATIONS DE DUNKI
GRAVÉES PAR CLÉMENT BELLENGER.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées.

15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien, contenant un dessin original, avec nue double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de ..... **600** fr.

13 exemplaires — de 18 à 30 — sur vélin blanc à la forme des papeteries du Marais, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

IN-8° JÉSUS.

15 exemplaires — de 31 à 45 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ou sur chine, au prix *net* de ..... **250** fr.

55 exemplaires — de 46 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de..... **225** fr.

100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur chine fort ..... **150** fr.

150 exemplaires — de 201 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ..... **60** fr.

Paru en 1898 :

ALFRED DE VIGNY.

SERVITUDE
ET
GRANDEUR MILITAIRES
II
SOUVENIRS
DE
GRANDEUR MILITAIRE

51 ILLUSTRATIONS DE DUNKI
GRAVÉES PAR CLÉMENT BELLENGER.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la preſse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées.

15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien, contenant un dessin original, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine, au prix *net* de..... **600** fr.

13 exemplaires — de 18 à 30 — sur vélin blanc à la forme des papeteries du Marais, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

IN-8° JÉSUS.

15 exemplaires — de 31 à 45 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ou sur chine, au prix *net* de..... **250** fr.

55 exemplaires — de 46 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de..... **225** fr.

100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part sur chine fort..... **150** fr.

150 exemplaires — de 201 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ..... **60** fr.

Paru en 1898 :

ALFRED DE VIGNY.

LES DESTINÉES

PRÉCÉDÉES DE

MOÏSE

46 ILLUSTRATIONS DE GEORGES BELLENGER

GRAVÉES PAR FROMENT.

Un volume in-4° et in-8° raisin, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4° RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux, & l'autre une aquarelle originale sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien à la forme, contenant un dessin original, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine, au prix *net* de. . . . . **600** fr.

13 exemplaires — de 18 à 30 — sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

IN-8° RAISIN.

15 exemplaires — de 31 à 45 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ou sur chine, au prix *net* de. . . . . **250** fr.

55 exemplaires — de 46 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur chine, au prix *net* de. . . . . **225** fr.

100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part, sur chine fort, de toutes les gravures. . . . . **150** fr.

150 exemplaires — de 201 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ. . . . . **60** fr.

Paru en 1899 :

JEAN LORRAIN.

LA MANDRAGORE

ÉDITION ORIGINALE

33 ILLUSTRATIONS DE MARCEL PILLE

GRAVÉES PAR DELOCHE, E. FLORIAN, LES DEUX FROMENT ET JULIEN TINAYRE.

In-4° & in-8°, imprimé en couleurs par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 153 exemplaires.

Deux exemplaires grand in-4°, sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & aquarelles, l'autre une aquarelle sur chacun des faux titres (soit trois); plus une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine & sur japon mince, de toutes les gravures.

15 exemplaires in-4°, sur japon ancien, contenant une aquarelle & une double suite d'épreuves d'artiste, au prix *net* de..... **350** fr.

6 exemplaires in-4°, sur vélin de cuve des papeteries d'Arches, avec une double suite d'épreuves d'artiste.

20 exemplaires in-8°, sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, au prix *net* de..... **175** fr.

110 exemplaires sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **100** fr.

Il a été tiré en outre :

12 collections sur chine d'épreuves monochromes & 16 collections d'épreuves d'artiste dont 6 sur japon ancien & 10 sur chine.

Paru en 1899 :

PIERRE LAFFITTE

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

LE FAUST DE GOETHE

ILLUSTRATIONS

DE

BELLERY-DESFONTAINES ET H. VOGEL

GRAVÉES PAR FROMENT FILS.

Un volume in-8° cavalier, sur beau papier, tirage noir & rouge. **4** fr. **50**

Il a été tiré en outre :

30 exemplaires sur chine fort, avec tirage à part de toutes les gravures, au prix *net* de ..... **30** fr.

Paru en 1899 :

L'INVINCIBLE RACE

NOUVELLES

PAR

TOLA DORIAN.

Un volume in-18, couverture & titre décorés par Bellery-Desfontaines, gravés par Froment..... **3** fr. **50**

Il a été tiré en outre :

27 exemplaires, *texte réimposé* (dont 7 sur chine fort à **30** fr. *net, épuisés,* & 20 sur vélin de cuve des papeteries d'Arches, avec un tirage à part, sur chine, des gravures, au prix *net* de **25** fr.).

Paru en 1900 :

ERNEST RENAN.

PRIÈRE
SUR
L'ACROPOLE

ILLUSTRATIONS DE BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR FROMENT.

Grand & petit in-4°, imprimé en couleurs par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 400 exemplaires.

GRAND IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre une aquarelle sur chacun des faux titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon mince & sur chine, au prix *net* de... **400** fr.

25 exemplaires — de 28 à 52 — sur grand vélin blanc à la forme des papeteries d'Arches, contenant une aquarelle originale avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon mince & sur chine, au prix *net* de..... **400** fr.

PETIT IN-4°.

45 exemplaires— de 53 à 97 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur chine, au prix *net* de..... **225** fr.

100 exemplaires — de 98 à 197 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, avec un tirage à part, sur chine, de toutes les gravures, au prix de..... **150** fr.

203 exemplaires — de 198 à 400 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ.

NOTA : *Les derniers exemplaires sur vélin, avec tirage à part des gravures sur chine, sont portés à* **150** *fr.*

Paru en 1900 :

CHARLES NODIER.

HISTOIRE
DU CHIEN DE BRISQUET

PRÉCÉDÉE

D'UNE LETTRE À JEANNE

PAR M. ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

25 COMPOSITIONS DE STEINLEN

DONT CINQ HORS TEXTE EN COULEURS

GRAVÉES PAR DELOCHE, FROMENT, ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN.

Un volume in-4°, tirage limité à 127 exemplaires numérotés

établi spécialement pour l'Exposition universelle de 1900.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur grand vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané KTHMA· ΕΣ ΑΕΙ, contenant un dessin original de Steinlen & une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de..... **350** fr.

100 exemplaires — de 28 à 127 — sur grand vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ, au prix de.. **125** fr.

Il a été tiré en outre :

15 collections d'épreuves d'artiste signées, de toutes les gravures, dont
5 sur japon ancien, au prix *net* de..... **125** fr.
10 sur chine, au prix *net* de..... **100** fr.

Plus 10 collections polychromes sur chine ;

Plus 10 collections, sur chine, des gravures non utilisées dans l'édition.

Plus 10 épreuves, sur chine, du portrait d'Anatole France.

Paru en 1900 :

ANATOLE FRANCE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

JEAN GUTENBERG

SUIVI DU

TRAITTÉ DES PHANTOSMES

DE NICOLE LANGELIER.

ÉDITION ORIGINALE

ILLUSTRATIONS DE G. BELLENGER, BELLERY-DESFONTAINES, STEINLEN ET FRÉDÉRIC FLORIAN.

GRAVÉES PAR DELOCHE, LES DEUX FROMENT, ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN

Grand & petit in-4°, tirage à la preſſe à bras, limité à 113 exemplaires.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur peau de vélin, le premier contenant tous les dessins originaux, plus une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine, & une collection d'épreuves de toutes les gravures sur parchemin.

6 exemplaires — de 3 à 8 — sur japon ancien, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de..... **175** fr.

5 exemplaires — de 9 à 13 — sur grand vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien & sur chine, au prix *net* de..... **175** fr.

100 exemplaires — de 14 à 113 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **60** fr.

Il a été tiré en outre :

17 collections d'épreuves de toutes les gravures, dont 1 sur parchemin, 6 sur japon ancien & 10 sur chine.

Plus 24 épreuves du portrait d'Anatole France, dont 8 sur parchemin, 8 sur japon ancien & 8 sur chine.

Paru en 1901 :

MAURICE DE GUÉRIN.

POÈMES EN PROSE

(LE CENTAURE — LA BACCHANTE)

COMPOSITIONS ET DÉCORATIONS EN COULEURS
DE H. BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR ERNEST FLORIAN.

In-4° & in-8°, imprimé en six couleurs par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 167 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

2 exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux, & l'autre une aquarelle originale sur chacun des faux titres, plus une suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine.

23 exemplaires — de 3 à 25 — sur japon ancien ou sur grand vélin des papeteries du Marais, contenant une suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine, plus une collection monochrome & polychrome, sur chine, au prix *net* de..... **325** fr.

IN-8° RAISIN.

10 exemplaires — de 26 à 35 — sur chine, au prix *net* de.. **200** fr.

132 exemplaires — 36 à 167 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **100** fr.

Il a été tiré en outre :

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine.

10 collections d'épreuves polychromes, sur chine.

Paru en 1901 :

GABRIEL SÉAILLES.

EUGÈNE CARRIÈRE
L'HOMME ET L'ARTISTE

COMPOSITIONS ET CROQUIS D'EUGÈNE CARRIÈRE

GRAVÉES PAR MATHIEU.

Un volume in-8° cavalier, sur beau papier, tiré en noir, bistre & sanguine..... 4 fr. 50

Il a été tiré en outre :

30 exemplaires, sur chine fort, avec tirage à part de toutes les gravures, sur japon ancien, au prix *net* de..... 35 fr.

Paru en 1903 :

CAMILLE MONIER.

ESSAI SUR LE LANGAGE
RÉSUMÉ DE CINQ LEÇONS

AU COLLÈGE DE FRANCE

Un volume in-18 sur beau papier..... 2 fr.

Il a été tiré en outre :

12 exemplaires, sur japon des manufactures impériales.

Paru en 1901 :

ANATOLE FRANCE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'AFFAIRE CRAINQUEBILLE

ÉDITION ORIGINALE

63 COMPOSITIONS DE STEINLEN
GRAVÉES PAR
DELOCHE, ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN, LES DEUX FROMENT, GUZMAN, MATHIEU ET PERRICHON.

In-4° & in-8° jésus, tirage en rouge & noir sur les preßes à bras de Lahure, limité à 400 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, avec un dessin original sur chacun des faux titres (soit 10), plus une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur japon ancien ou sur grand vélin, contenant une aquarelle originale de Steinlen, plus une suite d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de..... **600** fr.

IN-8° JÉSUS.

30 exemplaires — de 28 à 57 — sur chine, au prix *net* de.. **300** fr.

343 exemplaires — de 58 à 400 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **80** fr.

Il a été tiré en outre :

20 collections d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.. **150** fr.

10 collections d'épreuves d'artiste, sur japon ancien, au prix *net* de..... **175** fr.

Paru en 1902 :

VICTOR HUGO.

CINQ POÈMES

BOOZ ENDORMI — BIVAR
O SOLDATS DE L'AN II! — APRÈS LA BATAILLE
LES PAUVRES GENS

35 COMPOSITIONS DE A. RODIN, EUGÈNE CARRIÈRE, DANIEL VIERGE, WILLETTE, DUNKI ET STEINLEN

GRAVÉES PAR F. ET E. FLORIAN, CROSBIE, DUPLESSIS, PERRICHON, ÉMILE ET EUGÈNE FROMENT.

In-4° & in-8° jésus, imprimé par Lahure, tirage en rouge & noir, à la presse à bras, limité à 225 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Deux exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux, l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

20 exemplaires — de 3 à 22 — sur japon ancien ou sur grand vélin des papeteries du Marais, contenant une collection d'épreuves d'artiste, sur chine, de toutes les gravures, au prix *net* de. . . **350** fr.

IN-8° JÉSUS.

10 exemplaires — de 23 à 32 — sur chine fort, au prix *net* de. **200** fr.

193 exemplaires — de 33 à 225 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **100** fr.

Il a été tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste, sur japon ancien, au prix *net* de..... **150** fr.

20 collections d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.. **125** fr.

Paru en 1902 :

ANATOLE FRANCE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LES NOCES CORINTHIENNES

ÉDITION DÉFINITIVE

20 COMPOSITIONS D'AUGUSTE LEROUX
GRAVÉES PAR ERNEST FLORIAN.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 225 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle sur chacun des faux titres (soit 9), avec une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine.

20 exemplaires — de 3 à 22 — sur japon ancien ou sur grand vélin des papeteries du Marais, contenant une aquarelle originale de l'illustrateur, plus une suite d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de..... **500** fr.

IN-8° RAISIN.

20 exemplaires — de 23 à 42 — sur chine fort, au prix *net* de. **225** fr.

183 exemplaires — de 43 à 225 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **80** fr.

Il a été tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures, sur japon ancien, au prix *net* de..... **125** fr.

20 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de..... **100** fr.

Paru en 1902 :

ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

FUNÉRAILLES D'ÉMILE ZOLA

DISCOURS PRONONCÉ AU CIMETIÈRE MONTMARTRE LE CINQ OCTOBRE 1902

AVEC 7 COMPOSITIONS DONT UN PORTRAIT D'ÉMILE ZOLA

PAR STEINLEN

GRAVÉES PAR FROMENT ET PERRICHON.

Une plaquette petit in-4°, tirée en noir & rouge par l'Imprimerie nationale, limité à 100 exemplaires.

100 exemplaires sur vélin à la forme, des papeteries du Marais, au prix *net* de ..... 40 fr.

Il a été tiré en outre :

12 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de..... 15 fr.

6 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien, au prix *net* de..... 25 fr.

Plus 25 épreuves d'artiste signées du portrait d'Émile Zola :

5 sur japon ancien, au prix *net* de..... 10 fr.

20 sur chine, au prix *net* de..... 6 fr.

Paru en 1902 :

ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LE PROCURATEUR DE JUDÉE

DÉCORÉ DE

12 COMPOSITIONS EN CAMAÏEU D'EUGÈNE GRASSET

GRAVÉES PAR ERNEST FLORIAN.

In-4° & in-8°, imprimé en quatre couleurs par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 400 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, plus une double collection d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

Exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une double collection d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

20 exemplaires — de 3 à 22 — sur japon ancien ou sur grand vélin, contenant une collection d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de..... **350** fr.

IN-8°.

10 exemplaires — de 23 à 32 — sur chine, au prix *net* de... **175** fr.

368 exemplaires — de 33 à 400 — sur vélin à la forme des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **60** fr.

Il a été tiré en outre :

20 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures, au prix *net* de..... **100** fr.

Paru en 1903 :

BEAUMARCHAIS.

LE BARBIER DE SÉVILLE

63 ILLUSTRATIONS DE DANIEL VIERGE

GRAVÉES PAR AUBERT, ERNEST FLORIAN, EUGÈNE FROMENT, PERRICHON ET JULIEN TINAYRE.

In-4° & in-8° raisin, imprimé par Lahure, tirage en noir & rouge, à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Deux exemplaires — N° 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux, l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, & une double suite d'épreuves d'artiste signées.

25 exemplaires — de 3 à 27 — sur japon ancien à la forme & sur grand vélin, dont 10 avec une aquarelle originale & une suite d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de..... **600** fr.

et 15 avec une suite d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de..... **450** fr.

IN-8° RAISIN.

45 exemplaires — de 28 à 72 — sur chine fort, au prix de.. **250** fr.

278 exemplaires — de 73 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **80** fr.

Il a été tiré en outre :

6 collections d'épreuves d'artiste, sur japon ancien, au prix *net* de..... **175** fr.

12 collections d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de.. **150** fr.

Paru en 1903 :

MADAME BARTET

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

CAUSERIE

SUR

L'ART DRAMATIQUE

ÉDITION ORIGINALE

COMPOSITIONS DÉCORATIVES EN DEUX COULEURS

DE A. GIRALDON

ET

PORTRAIT À LA SANGUINE DE MADAME BARTET

PAR DAGNAN-BOUVERET

GRAVÉS PAR FRÉDÉRIC FLORIAN.

Une plaquette in-8° raisin sur vélin des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, imprimée en deux couleurs par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 100 exemplaires, dont 30 seulement ont été mis dans le commerce, au prix *net* de ..... 75 fr.

Il a été tiré en outre :

6 collections d'épreuves des gravures en noir, sur japon ancien.
12 collections d'épeuves des gravures en noir, sur chine.

Paru en 1903 :

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE
DE VICTOR HUGO.

LE COURONNEMENT

PRÉCÉDÉ D'UNE PRÉFACE
DE M. JULES CLARETIE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ILLUSTRATIONS D'AUGUSTE LEROUX
GRAVÉES PAR EUGÈNE FROMENT.

Une plaquette in-8° raisin, sur vélin des papeteries du Marais, imprimée par Lahure, tirage à la presse à bras limité à 100 exemplaires, dont 25 seulement ont été mis dans le commerce, au prix *net* de.. 35 fr.

CATALOGUE DE L'EXPOSITION

DES ŒUVRES PEINTES, DESSINÉES ET GRAVÉES
DE TH.-A. STEINLEN

ORNÉ DE ONZE CROQUIS ET DESSINS
AVEC DEUX ÉTUDES DONT UNE INÉDITE
PAR ANATOLE FRANCE.

Il a été tiré à part :

49 exemplaires — N°s 1 à 49 — sur japon des manufactures impériales, au prix *net* de..... 15 fr.
plus 10 collections d'épreuves sur chine des gravures, au prix *net* de..... 15 fr.
et 12 épreuves sur chine du portrait d'Anatole France..... 4 fr.

Paru en 1904 :

JULES CLARETIE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LA MAISON

DE

VICTOR HUGO

PLACE ROYALE

ILLUSTRATIONS D'AUGUSTE LEROUX

ET

DESSIN DE VICTOR HUGO

GRAVÉS PAR ÉMILE FROMENT.

Une plaquette in-8° raisin, imprimée en noir & rouge par l'Imprimerie nationale.

Tirage limité à 50 exemplaires numérotés.

---

50 exemplaires — N°s 1 à 50 — sur vélin à la forme des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix *net* de.... **30** fr.

Il a été tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien, au prix *net* de..... **20** fr.

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de..... **15** fr.

Paru en 1904 :

GŒTHE. — SCHUBERT.

LE ROI DES AULNES

TEXTE ALLEMAND

ET TRADUCTION NOUVELLE PAR M. CATULLE MENDÈS

SUIVI DE LA PARTITION DE SCHUBERT

ET DÉCORÉ DE

12 GRANDES COMPOSITIONS EN COULEURS

DE H. BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR ERNEST FLORIAN.

In-4° carré, imprimé en quatre couleurs par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 214 exemplaires.

Exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double collection d'épreuves monochromes & polychromes, sur japon mince & sur chine.

Exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle originale sur chacun des faux titres, avec une double collection d'épreuves monochromes & polychromes, sur japon mince & sur chine.

12 exemplaires — de 3 à 14 — sur japon ancien, contenant une collection d'épreuves monochromes & polychromes, sur chine, au prix *net* de..... **400** fr.

200 exemplaires — de 15 à 214 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **125** fr.

Il a été tiré en outre :

5 collections, sur japon ancien, d'épreuves monochromes & polychromes, au prix *net* de..... **125** fr.

10 collections, sur chine, d'épreuves monochromes & polychromes, au prix *net* de..... **100** fr.

Paru en 1905 :

ANATOLE FRANCE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

À LA LUMIÈRE
ODE

COMPOSITIONS DE H. BELLERY-DESFONTAINES
DONT UN PORTRAIT D'ANATOLE FRANCE
GRAVÉES PAR FRÉDÉRIC FLORIAN.

In-4° & in-8°, tirage en noir & rouge limité à 116 exemplaires.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, plus une double collection d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, avec un dessin original sur les faux titres, plus une double collection d'épreuves d'artiste signées, sur japon & sur chine.

10 exemplaires — de 3 à 12 — sur japon ancien à la forme, contenant une collection d'épreuves d'artiste signées de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de..... **125** fr.

IN-8°.

63 exemplaires — de 13 à 75 — sur vélin à la forme des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix *net* de.... **50** fr.

Il a été tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien, au prix *net* de..... **30** fr.

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de..... **20** fr.

Vient de paraître :

JÉRÔME ET JEAN THARAUD.

L'AMI DE L'ORDRE

ÉPISODE DE LA COMMUNE

ÉDITION ORIGINALE

15 COMPOSITIONS DE D. VIERGE

GRAVÉES PAR EUGÈNE FROMENT.

In-4° & in-8°, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 225 exemplaires numérotés.

IN-4°, TEXTE RÉIMPOSÉ.

Deux exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux; l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste.

12 exemplaires — de 3 à 14 — sur japon ancien, contenant une collection d'épreuves d'artiste de toutes les gravures, sur chine, au prix *net* de..... **350** fr.

IN-8° JÉSUS.

25 exemplaires — de 15 à 39 — sur chine, au prix *net* de... **200** fr.

186 exemplaires — de 40 à 225 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **60** fr.

Il sera tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon, au prix *net* de..... **125** fr.

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de..... **100** fr.

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1898

(1re année).

28 ILLUSTRATIONS DE BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR FROMENT.

Première partie :

Janvier : *La Vie à Paris,* par M. Jules CLARETIE. — ***Février :*** *Du Poème dans le drame lyrique,* par M. Catulle MENDÈS; *Nouveau Théâtre, par* M. Émile BERGERAT. — ***Mars :*** *La Reliure en 1897,* par M. D'EYLAC (le baron DE CLAYE). — ***Avril :*** *L'impreßionisme,* par M. Gabriel SÉAILLES. — ***Mai :*** *Les Snobs,* par M. Jules LEMAÎTRE. — ***Juin :*** *Les Sociétés de Bibliophiles,* par M. Pierre DAUZE. — ***Juillet :*** *Vues générales sur le mouvement poétique en France,* par M. SULLY PRUDHOMME. — ***Août :*** *L'ancienne Bibliothèque Sainte-Geneviève,* par M. Georges LAMOUROUX. — ***Septembre :*** *Antisémitisme,* par M. Anatole FRANCE. — ***Octobre :*** *Les Éditions de Bibliophiles en 1897,* par M. CLÉMENT-JANIN. — ***Novembre :*** *Conte pour les Bibliophiles,* par M. Octave MIRBEAU; *Les Ventes de livres en 1897,* par M. Georges VICAIRE. — ***Décembre :*** *Le duc d'Aumale, Henri Meilhac & Alphonse Daudet,* par M. Gustave LARROUMET. — *Notules nécrologiques,* par M. Fernand DRUJON. — *Le Centenaire de A. de Vigny,* par M. MELCHIOR DE VOGÜÉ.

Deuxième partie :

Listes & adreßes des membres des Sociétés de Bibliophiles en France & à l'étranger : La Société des Bibliophiles françois. — La Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles. — Les XX. — Les Bibliophiles bretons. — Les Bibliophiles de Guyenne. — Les Bibliophiles lyonnais. — La Société des Bibliophiles normands. — La Société normande du Livre illustré. — La Société rouennaise de Bibliophiles. — The Bibliographical Society de Londres. — Grolier Club de New-York.

Troisième partie :

L'année théâtrale & bibliographique.

Tirage en noir & rouge, à 1,200 exemplaires numérotés, dont 100 exemplaires sur chine fort, *texte réimposé* (50 avec un tirage à part *à la preße* des 28 gravures, sans la lettre, à **50** fr., & 50 exemplaires sans suite, à **30** fr.).

Pour unifier la justification de cette première année avec les années suivantes, cinquante exemplaires sur chine ont été détruits. En conséquence, la justification définitive eſt la suivante :

25 exemplaires avec suite, au prix de **80** francs, & 25 exemplaires sans suite, au prix *net* de **40** francs.

1,100 exemplaires sur beau papier, à **12** francs.

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1899

(2e année).

---

38 COMPOSITIONS

DESSINÉES ET GRAVÉES PAR FLORIAN.

Première partie :

Janvier : *Les Bouquinistes & les Quais,* par M. Anatole France. — **Février :** *Le Quartier Notre-Dame,* par M. J.-K. Huysmans. — **Mars :** *La Bibliothèque Mazarine,* par M. Georges Lamouroux. — **Avril :** *L'ancienne Sorbonne & le vieux Quartier Latin,* par M. Gustave Larroumet. — **Mai :** *Souvenirs d'un bibliophile : La Librairie nouvelle,* par M. Jules Claretie. — **Juin :** *La Bibliothèque d'Eugène Paillet,* par M. Georges Vicaire. — **Juillet :** *La Société des Amis des Livres,* par M. Fernand Drujon. — **Août :** *Les Éditions de Bibliophiles,* par M. Clément-Janin. — **Septembre :** *La Reliure de 1879 à 1899,* par M. d'Eylac (le baron de Claye). — **Octobre :** *Le Marché du Livre en 1898,* par M. Pierre Dauze. — **Novembre :** *Les Disparus.* — **Décembre :** *Puvis de Chavannes,* par M. Gabriel Séailles.

Deuxième partie :

Listes & adresses des membres des Sociétés de Bibliophiles en France & à l'étranger : La Société des Bibliophiles françois. — La Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles. — Les XX. — The Bibliographical Society de Londres. — Grolier Club de New-York.

Troisième partie :

L'année théâtrale. — L'année bibliographique.

Tirage en noir & rouge, à 1,000 exemplaires numérotés, dont 50 exemplaires sur chine fort, *texte réimposé* (25 avec un tirage à part, *à la presse,* des 38 gravures, sans la lettre, à **60** fr. *net,* & 25 exemplaires sans suite, à **35** fr. *net*).

Les derniers exemplaires sur chine de l'année 1899 sont portés respectivement à **80** francs *net,* & à **40** francs *net.*

950 exemplaires sur beau papier, à **12** francs.

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1900

(3e année).

---

31 COMPOSITIONS DE STEINLEN

GRAVÉES PAR LES DEUX FROMENT.

AVANT-PROPOS. — *Le Travail,* par M. SULLY PRUDHOMME. — **Janvier** : *Le Petit Palais,* par M. Anatole FRANCE. — **Février** : *Le Grand Palais,* par M. Maurice HAMEL. — **Mars** : *Le Pont Alexandre,* par M. Edouard PELLETAN. — **Avril** : *La rue des Nations & la rue de Paris,* par M. Jules CLARETIE. — **Mai** : *La Reliure à l'Exposition de 1900,* par M. Henri BERALDI. — **Juin** : *Les Rétrospectives du Livre à l'Exposition de 1900,* par M. CLÉMENT-JANIN. — **Juillet** : *Anatole France, poète,* par M. Gustave LARROUMET. — **Août** : *L'Exposition de 1900,* par M. André HALLAYS. — **Septembre** : *La Bibliothèque Guyot de Villeneuve,* par M. D'EYLAC (le baron DE CLAYE). — **Octobre** : *Le Marché du Livre,* par M. Pierre DAUZE. — **Novembre** : *Les Éditions de Bibliophiles,* par M. CLÉMENT-JANIN. — **Décembre** : *La Société des Bibliophiles françois,* par M. Georges VICAIRE.

Deuxième partie :

Listes & adresses des membres des Sociétés de Bibliophiles : Société des Bibliophiles françois. — Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles. — Les XX. — Société de propagation des Livres d'art. — Société des Bibliophiles bretons. — Société des Bibliophiles de Guyenne. — Société des Bibliophiles lyonnais. — Société des Bibliophiles normands. — Société normande du Livre illustré. — Société rouennaise de Bibliophiles.

Troisième partie :

L'année théâtrale.

Tirage en noir & rouge, à 1,000 exemplaires numérotés, dont 50 exemplaires sur chine fort, *texte réimposé* (25 avec un tirage à part *à la presse* des 31 gravures, sans la lettre, à **80** fr. *net,* & 25 exemplaires, sans suite, à **40** fr. *net*).

950 exemplaires sur beau papier, à **12** francs.

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1901

(4e année).

---

30 COMPOSITIONS EN COULEUR D'EUGÈNE GRASSET

GRAVÉES PAR FROMENT FILS.

AVANT-PROPOS. — *La Science,* sonnet par M. SULLY PRUDHOMME. — **Janvier** : *La Poésie française au XIXe siècle du point de vue de la pensée,* par M. J.-A. COULANGHEON. — **Février** : *L'Art français au XIXe siècle,* par M. Gustave GEFFROY. — **Mars** : *La Critique,* par M. Maurice HAMEL. — **Avril** : *Sur l'histoire du XIXe siècle,* par M. Anatole FRANCE. — **Mai** : *La Science,* par M. BERTHELOT. — **Juin** : *La Philosophie française au XIXe siècle,* par M. Gabriel SÉAILLES. — **Juillet** : *L'Œuvre d'Auguste Comte,* par M. Émile CORRA. — **Août** : *Une supercherie littéraire,* par M. Gustave LARROUMET. — **Septembre** : *Les Éditions de Bibliophiles,* par M. CLÉMENT-JANIN. — **Octobre** : *Un siècle de ventes publiques,* par M. Pierre DAUZE. — **Novembre** : *Ex-libris,* par M. DE CRAUZAT. — **Décembre** : *Les disparus : Eugène Paillet,* par M. D'EYLAC; *Ary Renan,* par M. Michel BRÉAL.

L'ANNÉE THÉÂTRALE.

Tirage en couleurs à 900 exemplaires numérotés, dont 50 sur chine fort, *texte réimposé* (25 avec tirage à part des gravures, en noir, sans la lettre, à **80** fr. *net,* 25 sans suite à **40** fr. *net*).

850 exemplaires sur beau papier, à **13** francs.

Il a été tiré en outre :

12 collections d'épreuves d'artiste, en noir, au prix *net* de **50** francs.

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1902

(5e année).

---

30 BOIS ORIGINAUX DU DOCTEUR PAUL COLIN

Première partie :

AVANT-PROPOS.

Labour, Semailles, Moißons, Battage, poésies par Hugues LAPAIRE. — **Janvier** : *La Terre,* par Anatole FRANCE. — **Février** : *Le paysan. Germinal & Floréal,* Émile CORRA. — **Mars** : *Légendes de la Terre : La source. La folle avoine. La charrue,* par M. Hugues LAPAIRE. — **Avril** : *Le Miracle de saint Gwénolé,* par M. Laurent TAILHADE. — **Mai** : *Ombres : Les Moißons de Bretagne. Le lai de la vielle & du lin,* par MM. Jérôme & Jean THARAUD. — **Juin** : *Choses vraies : La mort de Brunette. Les Sabots. La Mère,* par M. Jules RENARD. — **Juillet** : *Le Paysage,* par M. Gabriel SÉAILLES. — **Août** : *La Chanson des Gueux au Palais,* par M. Arthur CHRISTIAN. — **Septembre** : *Les Éditions de Bibliophiles,* par M. CLÉMENT-JANIN. — **Octobre** : *Le Marché du Livre en 1901,* par M. Pierre DAUZE. — **Novembre** : *La Société des Bibliophiles lyonnais,* par M. Édouard PELLETAN. — **Décembre** : *Les Disparus : M. de la Germonière,* par un ami des Livres. *M. Eugène Pochet,* par E. P.

Deuxième partie :

Liste & adreßes des membres du Grolier Club *& de la* Société des Bibliophiles de l'Empire allemand.

Troisième partie :

L'année théâtrale.

Tirage en noir & rouge à 900 exemplaires, dont :

25 sur chine avec suites d'épreuves d'artiste, au prix *net* de. **80** fr.
25 sur chine sans suite, au prix *net* de ..... **40** fr.
850 sur beau papier, au prix de ..... **12** fr.

Vient de paraître :

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1903

(6e année).

---

47 COMPOSITIONS DE LOUIS DUNKI

GRAVÉES PAR LÉON PERRICHON.

AVANT-PROPOS. **Janvier** : *Genève, terre de liberté,* par M. Jules CLARETIE. — **Février** : *L'Escalade,* par M. Anatole FRANCE. — **Mars** : *Coup d'œil sur l'histoire de la république de Genève,* par M. Henry FAZY. — **Avril** : *Agrippa d'Aubigné,* par M. Paul Hyacinthe LOYSON. — **Mai** : *Les Frères ennemis,* par MM. Jérôme et Jean THARAUD. — **Juin** : *Les Collections artistiques privées de Genève,* par M. Jules CROSNIER. — **Juillet** : *La Bibliothèque publique & les Bibliothèques particulières à Genève,* par M. Alfred CARTIER. — **Août** : *Les Sciences à Genève,* par M. Emile YUNG. — **Septembre** : *Une visite de Bonaparte au Collège de Calvin,* par M. Charles BORGEAUD. — **Octobre** : *Les Éditions de Bibliophiles,* par M. CLÉMENT-JANIN. — **Novembre** : *Le Marché du Livre,* par M. Pierre DAUZE. — **Décembre** : *L'Exposition de la gravure sur bois,* par M. CLÉMENT-JANIN.

L'ANNÉE THÉÂTRALE.

Un volume, tiré en noir & rouge par l'Imprimerie nationale à 900 exemplaires :

850 sur beau papier au prix de..... **13** fr.

Plus 50 exemplaires réimposés, sur chine, dont :

25 avec suite d'épreuves d'artiste, sur japon mince, au prix *net* de..... **80** fr.
25 sans suite, au prix *net* de..... **40** fr.

BIBLIOTHÈQUE
SOCIALE ET PHILOSOPHIQUE
À SOIXANTE CENTIMES.

Parus :

RÉSUMÉ DE SOCIOLOGIE
par CAMILLE MONIER.

LA PHILOSOPHIE POSITIVE
par ÉMILE CORRA.

L'ÉGLISE ET LA RÉPUBLIQUE
par ANATOLE FRANCE.

Pour paraître successivement :

LES DEVOIRS NATURELS DE L'HOMME
par ÉMILE CORRA.

DISCOURS SOCIAUX
par ANATOLE FRANCE.

LA MORALE PRATIQUE
par EMILE CORRA.

BIBLIOTHÈQUE
SOCIALE ET PHILOSOPHIQUE
À SOIXANTE CENTIMES.

DISCOURS DE LA MÉTHODE
par DESCARTES.

LA FEMME
par P. GRIMANELLI.

L'IMPÉRIALISME.
LA QUESTION COLONIALE
par ANATOLE FRANCE.

LA MORALE THÉORIQUE
par le Docteur PAUL DUBUISSON.

LE PROLÉTARIAT.
LA POÉSIE ANCIENNE.
LA PHILOSOPHIE ANCIENNE.
LA SCIENCE ANCIENNE.

Chaque volume, *net*..... 0 fr. 60

Il sera tiré de chaque ouvrage quelques exemplaires numérotés, sur papier du Japon ou de Hollande.

AUX VICTIMES
DE LA GUERRE
RUSSO-JAPONAISE

Grand album in-4° dû à l'initiative d'un groupe d'artistes. Tiré en noir et rouge par l'Imprimerie nationale, et contenant cinquante dessins de :

MM. Eugène Carrière, Pierre Roche, Bellery-Desfontaines, Auguste Leroux, Daniel Vierge, Pierre Fritel, Georges Leroux, Henri Nocq, Georges Scott, René Binet, Bernard Naudin, A. Lunois. E. Mansion, Rochegrosse, Aimé Bertou, Henri Lefort, A. Lenoir, Carlos Schwabe, T. Spicer-Simson, Eugène Grasset, Félix Regamey, P. Renouard, Léandre, Prouté, Dunki, Lemordant, Wogel, W. Lappara, Jeanniot, Ch. Fouqueray, Ch. Pourriol, Milcendeau, Payret-Dortail, Jonas, Debat-Pousan, Hoffbauer, Steinlen, Fantin-Latour, Louis Tinayre.

Texte :

La Guerre, par Anatole France.
L'Épée, par Sully Prudhomme.
Le Génie rußе, par Georges Renard.
Le Génie japonais, par Gustave Geffroy.
Patrie, par Jules Renard.
Humanité-Fraternité, par Gabriel Séailles.

Tiré à 15,165 exemplaires, dont :

15 sur japon impérial, avec un dessin original, au prix *net* de. **125** fr.
150 sur japon impérial, au prix *net* de..... **25** fr.
15,000 exemplaires à..... **2** fr. **50**

A paraître en 1905 :

ANATOLE FRANCE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

SUR LA TOMBE
DE
PIERRE LAFFITTE

DISCOURS PRONONCÉ
AU PÈRE LACHAISE LE
ONZE JANVIER 1903.

COMPOSITIONS EN COULEURS D'EUGÈNE GRASSET
GRAVÉES PAR FLORIAN.

Une plaquette petit in-4°, imprimée en couleurs par l'Imprimerie nationale.

Tirage limité à 100 exemplaires.

100 exemplaires sur vélin à la forme des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix *net* de..... 35 fr.

Il sera tiré en outre :

10 collections d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net* de..... 20 fr.

5 collections d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien, au prix *net* de..... 30 fr.

Plus 12 épreuves d'artiste, signées, du portrait de Pierre Laffitte, sur chine, au prix *net* de..... 10 fr.

A paraître en 1905 :

JEAN RICHEPIN.

LA CHANSON DES GUEUX

ÉDITION INTÉGRALE

ILLUSTRÉE DE 216 COMPOSITIONS ORIGINALES

DE STEINLEN.

Grand & petit in-4°.

Tirage en noir & rouge limité à 339 exemplaires.
Imprimée par Lahure.

GRAND IN-4°.

Deux exemplaires — N°s 1 & 2 — sur whatman, contenant l'un tous les dessins originaux & l'autre un dessin original sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves, sur japon mince & sur chine.

12 exemplaires — de 3 à 14 — sur japon ancien, contenant un dessin original de Steinlen, plus une suite d'épreuves sur chine, au prix *net* de..... **800** fr.

PETIT IN-4°.

25 exemplaires — de 15 à 39 — sur chine, au prix *net* de.. **350** fr.

307 exemplaires — de 40 à 339 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **150** fr.

En préparation :

MOLIÈRE.

LE MISANTHROPE

ILLUSTRÉ DE

22 COMPOSITIONS DE JEANNIOT

DONT

12 EAUX-FORTES ORIGINALES EN COULEURS ET EN NOIR

ET

10 GRAVURES SUR BOIS

DE E. FLORIAN.

Grand & petit in-4°, imprimé en couleurs par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 290 exemplaires.

IN-4° CARRÉ.

Exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, plus une double collection d'épreuves d'artistes, sur japon & sur chine.

Exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle originale sur chacun des faux titres, soit huit, plus une double collection d'épreuves d'artiste, sur japon & sur chine.

13 exemplaires — N°s 3 à 15 — sur japon ancien, contenant un dessin original de Jeanniot, plus une collection d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de..... **500** fr.

IN-8°.

25 exemplaires — N°s 16 à 40 — sur chine, au prix *net* de. **250** fr.

250 exemplaires — N°s 41 à 290, sur vélin de cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **80** fr.

Il sera tiré en outre :

plusieurs collections des divers états des eaux-fortes & des épreuves d'artiste des bois.

En préparation :

ALOYS BERTRAND.

GASPARD DE LA NUIT

DÉCORÉ DE

169 COMPOSITIONS D'AUGUSTE LEROUX ET DE DANIEL VIERGE

GRAVÉES PAR ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN, EUGÈNE ET ÉMILE FROMENT, AUBERT, GUZMAN ET PERRICHON.

In-4° carré & in-8° jésus, imprimé en noir & en rouge par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 214 exemplaires.

IN-4° CARRÉ.

Exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, plus une double collection d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

Exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle originale sur chacun des faux titres, plus une double collection d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

12 exemplaires — de 3 à 14 — sur japon ancien, contenant une aquarelle originale, plus une collection d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de..... **800** fr.

IN-8° JÉSUS.

25 exemplaires — de 15 à 39 — sur chine fort, au prix *net* de.. **350** fr.

175 exemplaires — de 40 à 214 — sur vélin de cuve des papeteries du Marais, filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **175** fr.

Il sera tiré en outre :

4 collections d'épreuves d'artiste, sur japon ancien, au prix *net* de..... **350** fr.

8 collections d'épreuves d'artiste sur chine, au prix *net* de.... **300** fr.

En préparation :

ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LA RÔTISSERIE

DE

LA REINE PÉDAUQUE

117 COMPOSITIONS D'AUGUSTE LEROUX

GRAVÉES PAR ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN, LES DEUX FROMENT GUSMAN ET PERRICHON.

In-4° & in-8°, imprimé par l'Imprimerie nationale, tirage limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4°.

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle originale sur chacun des faux titres, plus une double suite d'épreuves d'artiste, sur japon mince & sur chine.

12 exemplaires — de 3 à 14 — sur japon ancien, contenant une aquarelle originale de Leroux, plus une suite d'épreuves d'artiste, sur chine, au prix *net* de..... **800** fr.

IN-8°.

25 exemplaires — de 15 à 39 — sur chine, au prix *net* de... **350** fr.

311 exemplaires — de 40 à 350 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de..... **175** fr.

Il sera tiré en outre :

5 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures sur japon ancien, au prix *net* de .....

10 collections d'épreuves d'artiste de toutes les gravures sur chine, au prix *net* de.....

En préparation :

HENRI HEINE.

L'INTERMEZZO

TEXTE ALLEMAND

TRADUCTION NOUVELLE DE CATULLE MENDÈS

DÉCORÉ DE COMPOSITIONS DE H. BELLERY-DESFONTAINES.

ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

POMPÉI

ÉDITION ORIGINALE.

COMPOSITIONS ET DÉCORATIONS EN COULEUR

DE

EUGÈNE GRASSET.

50

En préparation :

ANATOLE FRANCE.

À ERNEST RENAN

DISCOURS PRONONCÉ A TRÉGUIER

LE 13 SEPTEMBRE 1903.

DÉCORÉ DE

COMPOSITIONS DE H. BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR EUGÈNE FROMENT.

En préparation :

FRÉDÉRIC HARRISON.

JOHN RUSKIN

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR M. LÉON BARADUC.

A paraître en juin :

JERÔME ET JEAN THARAUD.

DINGLEY

ROMAN

PRÉCÉDÉ DE

L'IMPÉRIALISME

PAR

ANATOLE FRANCE.

Date Due

Library Bureau Cat. no. 1137

090.9 A445 v.6 185376

Almanach

Bibliophile

DATE	ISSUED TO

090.9 A445 v.6 185376

ÉDITIONS D'ART

ÉDOUARD PELLETAN

Duke University Libraries
D04683466.